



PARALLELE DES ROMAINS ET DES FRANÇOIS,

Par rapport au Gouvernement.

PREMIERE PARTIE.

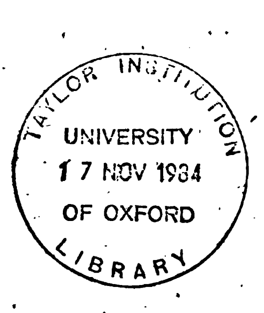


A PARIS,

Chez DIDOT, Quay des Augustins près le Pont S. Michel, à la Bible d'Or.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
17 NOV 1984
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

L'Impuissance où les Hommes étoient de se suffire à eux-mêmes, les rapprocha les uns des autres ; & leurs besoins qui faisoient leur misere avant leur union, devinrent la source de leur bonheur en jettant les premiers fondemens de la subordination. Il n'est pas nécessaire de faire des méditations bien profondes pour se convaincre que notre fortune, notre vie, & notre honneur ne doivent pas nous être plus chers que la Société qui en est la protectrice. C'est elle qui en armant les foibles de toute la force publique contre leurs Oppresseurs, a fait paroître parmi les Hommes la vraie, la sage égalité ; & ses Loix faites pour opprimer le vice, ont laissé toute sa liberté à la Vertu.

*

Qu'il seroit utile que chaque Citoyen sçût combien il lui importe d'être bon Citoyen, & fût assés instruit des principes de la Société, pour prévenir les Loix, & se servir à lui-même de Magistrat ! Cependant quelle foule d'Hommes joüissent de ses avantages avec stupidité ! Cette ignorance trop générale a presque fait de l'art de gouverner, un art qui surpasse les forces de l'Esprit Humain. Une République de Philosophes iroit toûjours à son but par les voyes les plus simples & les plus courtes. Il ne seroit besoin ni d'y intéresser les passions, ni d'y tromper les Hommes pour les rendre heureux. Chaque Citoyen regarderoit le bien public comme un trésor auquel il doit contribuer, parce qu'il y doit puiser son bonheur particulier. La politique enfin débarrassée de ces ménagemens

timides par lesquels elle se fait un devoir de flater notre foiblesse, dans le tems même qu'elle ne travaille que pour notre bonheur; n'échoueroit plus, ou du moins ne produiroit plus, comme elle a souvent fait, les plus funestes révolutions.

L'Histoire nous instruiroit suffisamment, si elle avoit été écrite par des Philosophes qui eussent développé les ressorts qui font mouvoir la Société, & qui y entretiennent la vie; mais quel que soit d'ailleurs le mérite des Historiens anciens & modernes, faute de s'être élevés au-dessus des préjugés de la Nation dont ils parlent, ou soit qu'ils ayent cru qu'ils devoient ne mettre sous les yeux qu'un tableau des siecles passés, leurs Ouvrages égarent quelquefois un Lecteur, ou du moins ne lui offrent souvent qu'un spectacle inutile. On se charge de dattes & de noms

propres, & l'on continuë à ne regarder ces évenemens, qui ont changé à tant de reprises la face du monde, que comme des jeux & des caprices de la Fortune.

C'est à la Philosophie qu'il appartient d'éclairer l'Histoire; mais elle ne peut agir avec trop de circonspection. Il faut qu'elle se défie de ses forces, & surtout des prestiges de l'imagination. Toujours Esclave de l'expérience, elle ne doit que méditer les faits, & ce n'est qu'avec leur secours qu'elle peut remonter jusques à la connoissance des principes fondamentaux de la Société, & des vérités de détail qui lui sont le plus utiles.

C'est avec ces vûës que j'ai entrepris l'examen de l'Histoire des Romains & des François. Ce sera au Lecteur à juger si je me suis tenu également éloigné des deux écueils qu'on doit évi-

ser en écrivant sur cette matiere; je veux dire, si j'ai toujours fait marcher ensemble les raisonnemens & les faits, afin de les étayer mutuellement les uns par les autres, & de ne tomber ni dans l'inconvénient de Platon, dont la République n'est qu'un Roman en politique, ni dans les défauts qu'on reproche à Machiavel, qui dans ses discours sur Tite-Live n'a souvent exposé que des demi-vérités, pour avoir négligé d'examiner les faits par toutes leurs faces, & dans toutes leurs circonstances.

J'ai mis les Romains & les François en parallele. J'ai crû que cette méthode rendroit mon Ouvrage plus intéressant, j'ai crû même qu'elle me conduiroit plus sûrement à la vérité, en me donnant occasion de considérer la société dans des circonstances toutes différentes, & mon Lec-

teur de son côté en connoîtra mieux la force de mes raisonnemens.

J'examine les Romains & les François au-dedans & au-dehors. Ce plan suffit pour faire connoître parfaitement ces deux Peuples, & il embrasse tout ce que les Législateurs eux-mêmes se sont proposé en donnant des Loix à une Nation. La Politique n'a point d'autre objet que de rendre les Peuples heureux au-dedans & redoutables au-dehors. Ces deux choses, qu'il faut considerer séparément, quoiqu'elles ne puissent subsister l'une sans l'autre, sont la matiere des deux parties de cet Ouvrage.

Je prends les Romains & les François à leur naissance, & sans jetter encore les yeux sur ce qu'ils ont fait au-dehors, je me borne dans la premiere Partie à examiner l'intérieur de leur Société. Je parcours les differen-

tes révolutions qui sont arrivées dans leur Gouvernement, & que la Fortune, la Politique, & les passions y ont fait naître. Comme l'on retrouve dans l'Histoire de l'un ou de l'autre de ces deux Peuples tous les différens Gouvernemens ausquels les Hommes ont obéi, j'ai tâché d'en pénétrer la nature, pour établir des principes plus certains sur cette partie de la Société qui en est l'ame.

Je n'ai point négligé de développer les causes particulieres du passage d'un Gouvernement à un autre. Cette matiere est très-importante, elle offre mille vérités de détail qu'on ne doit point oublier, &, si je puis parler ainsi, un tableau d'autant plus intéressant qu'on y voit tout le jeu des passions.

Après cet examen je remonte encore à la naissance des deux Peuples que je compare, mais je ne considere dans cette seconde

partie que le détail des affaires qu'ils ont eües avec leurs Voisins. Je parle de leurs Guerres, de leur Politique, des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés, en un mot, de tout ce qui a concouru plus immédiatement à les rendre supérieurs à leurs Ennemis. Je suis toûjours la même méthode, & comme dans la premiere partie j'ai tâché d'établir les vérités que je crois les plus certaines pour assurer la tranquillité intérieure d'un Etat, je fais mes efforts dans celle-ci pour pénétrer les causes qui le rendent redoutable au dehors.

Accoutumés à ne regarder les Romains qu'avec une espece de vénération, &, pour ainsi dire, à travers tous les éloges de leurs Historiens, nous nous voyons nous-mêmes de trop près. Ainsi que Vell. Paterculus le reprochoit aux Romains de son tems, nous portons dans notre cœur

une malignité qui aime à tout dégrader. Notre amour propre lui-même nous empêche de nous rendre justice, & nous n'osons point percer le voile qui nous cache dans l'Antiquité nos propres défauts. *Vetera extollimus recentium incuriosi ...... nec omnia apud priores meliora, sed nostra quoque ætas multa laudis & artium imitanda posteris tulit.* Tac. Ann. L. 2. & 3.

J'ai vû plusieurs fois les préjugés se révolter contre le titre de mon Ouvrage. Tantôt on me soupçonnoit de n'écrire qu'un froid panégyrique, tantôt on vouloit m'accabler du nom seul des Provinces que la République Romaine a conquises, où l'on ne comprenoit pas que la corruption de notre siécle pût soutenir le paralléle de la pauvreté généreuse des premiers Romains. Qu'on soit cependant persuadé que je n'ai voulu ni déprimer ceux-ci, ni flater

ma Nation. Je n'enleverai aux Romains aucune branche des Lauriers qu'ils ont mérités, & je rapporterai aussi scrupuleusement les vices & les fautes des François, que je publierai les vertus des beaux siécles de Rome.

Je dois avertir, avant que de finir, qu'on trouvera dans cet Ouvrage quelques réflexions particulieres qui ne paroîtront pas neuves, depuis qu'on a lû l'excellent Traité, publié il y a quelques années, *sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains*. Quelque glorieux qu'il soit pour moi de m'être rencontré avec un Auteur généralement estimé, je les aurois cependant sacrifiées à la délicatesse du Public, si j'avois pû le faire sans mutiler mon Ouvrage & répandre de l'obscurité sur les endroits les plus intéressans.



PARALLELE DES ROMAINS ET DES FRANÇOIS.

Par rapport au Gouvernement.

LIVRE PREMIER.



A valeur des Romains les fit sortir tout d'un coup de la bassesse de leur Origine, & ils furent bientôt égaux ou supérieurs à leurs Voisins. Après avoir demeuré long-tems dans cette médiocrité qui sert de fondement aux grandes Puissances, leur République ne trouva plus que des Sujets, ou des

I. Idée générale des Romains & des François.

ennemis qui lui préparerent de nouveaux triomphes. Après avoir ſubjugué l'Univers, elle perdit l'art de ſe gouverner elle-même. Rome chancelle ſous le poids de ſa grandeur, & ſes forces diſparoiſſent avec ſes anciennes vertus. Ses Citoyens paſſent de la liberté ſous le joug du Deſpotiſme le plus dur. Elle éprouve enfin la terreur qu'elle avoit inſpirée à l'Univers, & ſes Provinces deviennent la proye des Barbares. Les Gots, les Vandales, les Huns, les François vengent les Carthaginois & les Grecs, & l'Empire Romain ne vit plus dans l'Hiſtoire que pour ſervir de leçon aux Peuples.

Les François étoient à peine connus, qn'ils eurent des ſuccès dans les Gaules. Un courage toûjours ſupérieur à la mauvaiſe fortune, les rendit maîtres en peu de tems d'un vaſte Pays. Pendant pluſieurs ſiécles tour à tour vaincus & vainqueurs, ils ne joüirent que de cette gloire paſſagere que donne la valeur qui n'eſt point conduite par la ſageſſe. Leurs Rois ſur un Trône ſouvent ébranlé par leurs propres Sujets eurent à combattre au dehors des Ennemis dangereux, & au-

dedans les Coutumes bisarres & les Mœurs sauvages que la Germanie avoit données à la Nation. Les François se soutinrent malgré leurs vices au milieu des désordres que les Peuples du Nord apporterent avec eux sur les Terres de l'Empire; & ce ne fut enfin qu'après s'être vuë cent fois sur le penchant de sa ruine, que la France, lente dans ses progrès, établit ce Gouvernement qui est un garant de sa durée & de son bonheur, & contre lequel les forces assemblées de l'Europe se sont brisées tant de fois.

II. Fondation de Rome.

Quand Romulus jetta les fondemens de Rome, l'Italie étoit composée de presque autant d'Etats différens qu'il y avoit de Villes. Quelques-unes obéissoient à un Roi, les autres en plus grand nombre, étoient gouvernées par leurs Loix ou par leurs Magistrats, & toutes ne possédoient guéres que les terres nécessaires pour nourrir leurs Habitans. Ces Peuples ne s'apperçurent de la faute qu'ils avoient faite de laisser cette Ville s'élever au milieu d'eux, qu'à la jalousie que leur donnerent ses progrès; mais il n'étoit plus tems de s'y opposer.

III. Etablissement des François dans les Gaules.

Les François trouverent bien plus d'obstacles à s'établir dans les Gaules. Les Peuples mieux instruits de leurs intérêts, ne souffroient plus que des Etrangers, sans se confondre avec eux, vinssent former un Etat indépendant sur leurs terres. La foiblesse de l'Empire avoit ouvert, il est vrai, depuis long-tems un champ libre à l'ambition des Barbares : mais outre que les François étoient divisés en plusieurs Tribus, & qu'une politique mal entenduë les empêchoit de se réunir, les Empereurs avoient tourné contre eux toutes leurs forces, & les Gaulois (a), les Visigots, les Bourguignons, &c. n'avoient pas un moindre intérêt de leur fermer l'entrée des Gaules. Ces obstacles cependant ne furent point capables d'arrêter les François, ils aimoient le danger, ils luttoient depuis deux cens ans contre la mauvaise fortune, & leurs défaites les rendoient plus opiniâtres. Clodion passa enfin le Rhin malgré Aëtius, &

(a) Ce ne fut qu'après la conversion de Clovis que les Gaulois sentirent l'avantage d'obéir aux François, dont le Gouvernement étoit beaucoup plus doux que celui des autres Barbares.

cet habile Général tenta inutilement de le chasser de Tournay, où il s'établit, & plaça le siége de son Royaume.

IV. Parallele des premiers Romains & des premiers François.

Le peu de faits que l'Histoire nous conserve des premiers Romains & des François qui habitoient la Germanie, suffisent cependant pour aider à faire une ébauche de leur caractére. Je ne parle point de leur origine ; si, contre toute vraisemblance, celle des François ne fut pas plus illustre que celle des Romains, le tems nous en a du moins dérobé la connoissance. Ces deux Peuples ont voulu descendre des Héros de l'ancienne Troye. Mais sans recourir à des fables imaginées par l'orgueil, & accréditées par l'ignorance & la flaterie, il est certain que dès que l'Histoire parle des François, elle nous les fait voir les armes à la main, au lieu qu'on voit Rome se remplir d'une foule de fugitifs & de vagabonds, parmi lesquels Romulus put à peine trouver cent hommes de condition libre pour former un Sénat.

Une valeur farouche, mais d'autant plus violente que les uns combattoient pour conquerir des femmes & des terres, & les autres pour abandonner des marais & des forêts incultes, fut

leur premiere, ou plûtôt leur seule vertu. Ils étoient également fiers & ennemis de la dépendance. Les Romains ne purent souffrir après la mort de Romulus que les Sénateurs se revêtissent tour à tour des marques de la Royauté ; ils croyoient voir multiplier le nombre de leurs Maîtres. Les François honteux de voir leurs Rois dans les prisons de leurs ennemis, en vinrent quelquefois par orgueil, malgré leur penchant naturel pour le gouvernement Monarchique, jusqu'à établir entr'eux une espéce d'Anarchie. L'amour de la liberté rendit ces deux Peuples soupçonneux sur toutes les démarches de leurs Rois. Les uns plûtôt maîtres que Sujets, ne laisserent à leurs Souverains que le privilége d'être les organes de leur volonté ; les autres toûjours inquiets dans le Champ de Mars, entroient dans les secrets de l'Etat, dont ils partageoient la puissance & l'administration.

Les François quelquefois emportés par leur vivacité, n'étoient qu'inconstans. Les Romains plus lents dans leurs démarches, étoient extrêmes dans leurs résolutions. Si les premiers eussent vécu sous la domination de

Tarquin, les premiers pas de ce Prince à la tirannie, auroient été l'époque de sa chute. Pour venger leur honneur & celui de leurs femmes, ils dépoüillent Childeric, & le rappellent quelques années après; les Romains au contraire en exilant Tarquin, vont jusqu'à abolir un rang & un titre que ce Prince leur avoit rendu odieux.

V. Différence des conjonctures où se trouverent les Romains & les François.

Quoiqu'on ne puisse point comparer des Guerres qui ouvroient aux premiers François des Provinces entieres, à ces courses des Romains, où le prix du Vainqueur n'étoit encore que quelques gerbes & quelques troupeaux enlevés des champs des ennemis, & portés en triomphe au Capitole: on ne peut cependant se déguiser que dès-lors ceux-ci se formoient à cette sagesse, qui devoit les rendre supérieurs à tous leurs ennemis. Dans leur foiblesse même, on apperçoit le germe de leur grandeur; au contraire on découvre dans la fortune des autres le principe de sa décadence. Ils s'agrandissent sans s'affermir, & font des conquêtes qui multiplient les vices de leurs Loix.

Rome s'éleva sous de plus heureux auspices que la Monarchie Françoise.

La premiere férocité des Sujets de Romulus fit place aux Loix, dès qu'elle commença à être moins nécessaire pour affermir les fondemens de leur Etat. La sagesse de Numa empêcha que Rome ne vengeât ses propres ennemis en se détruisant elle-même, & ce Philosophe établit une police d'autant plus utile qu'il sçut y intéresser la Religion : il donna des mœurs à son Peuple en lui apprenant à respecter les Dieux.

Il fut aisé à Romulus de plier ses nouveaux Sujets au Gouvernement qu'il voulut choisir. La science du Gouvernement avoit déja fait assez de progrès en Italie, & les brigans qui venoient peupler Rome, sortoient tous de quelque Ville policée, où ils avoient obéi à des Rois ou à des Magistrats. Ils se soumirent par inclination & par reconnoissance aux Loix de leur bienfaiteur. Après ce régne les Romains continuerent toûjours à ne composer, pour ainsi dire, qu'une seule famille dans les murs d'une même Ville. Leur propre foiblesse, & l'union qui en étoit le fruit, les disposoient à faire parmi eux les changemens que la politique & les occasions exigeoient.

Ils se virent forcés par une suite de circonstances liées les unes aux autres, de songer plûtôt à établir avec solidité leur Gouvernement, qu'à étendre sa puissance. Malgré leur ambition & l'inquiétude de leurs voisins, une guerre qui ne les occupoit souvent qu'un seul jour, ne les détournoit point de l'attention qu'ils devoient avoir sur eux-mêmes, & leurs mœurs écartoient la plûpart des obstacles que les passions & l'intérêt particulier ont souvent opposés dans d'autres Etats au bien public.

Le luxe inconnu à l'Italie, étoit encore renfermé dans l'Orient. Quelques champs & une cabanne étoient toutes les richesses des Romains. Ils vivoient du travail de leurs mains. La pauvreté les formoit malgré eux à de grandes vertus, & en écartant une foule d'abus, elle suppléoit à une grande partie des Loix par lesquelles la politique a du réprimer depuis les vices qui sont une suite nécessaire des richesses.

La politique a des principes invariables pour le bonheur des sociétés, mais il est certain aussi qu'elle ne peut pas dans tous les tems les réduire en pra-

tique. Elle ordonnera toûjours à une Nation de ne chercher à se rendre redoutable à ses ennemis, qu'en corrigeant son Gouvernement, d'où elle doit tirer sa force & ses ressources; mais il est des conjonctures où elle s'abandonne elle-même par sagesse au cours des évenemens.

C'est la situation différente où se trouverent les Romains & les François, qui met elle-même une si grande différence entre leur fortune. Clovis n'ignoroit pas sans doute que des Loix qui maintiennent la paix & l'ordre au dedans d'une société, rendent au-dehors ses forces redoutables; mais il ne lui étoit pas possible de suivre l'exemple de Romulus & de Numa. Il ne régnoit point sur quelques hommes inconnus, entre lesquels il n'y eût aucune union, & à qui il eût ouvert un asyle contre les Loix. Les François conservoient au milieu des Gaules les mœurs qu'ils avoient prises en Germanie. Leurs préjugés étoient consacrés par la victoire; & il étoit d'autant plus dangereux de vouloir toucher à leur police, qu'une Nation de Soldats est naturellement indocile.

Dans l'ignorance où les François étoient sur la nature des divers Gouvernemens, pouvoient-ils soupçonner qu'une police avec laquelle ils avoient fait de si grandes choses *(a)*, préparât leurs revers? Un Peuple qui est heureux, croit aisément être sage. Ils se trouvoient dans un tems où chaque jour des débris d'un Trône, il s'en formoit plusieurs. Ils se livrerent à leur ambition, & tandis que des Guerres considérables les occupoient plus de leurs Ennemis que d'eux-mêmes, la corruption générale des mœurs étoit un nouvel obstacle au progrès de leur Gouvernement.

Toutes les Nations étoient corrompuës quand les Barbares entrerent sur les terres de l'Empire. Rome qui avoit pris de chaque Peuple qu'elle vainquit, le vice qui le distinguoit, étoit devenuë une école dangereuse où toutes les Provinces étoient allées perdre leurs mœurs. Les François & les autres Peuples du Nord sortoient d'un Pays

(a) Sans parler des Conquêtes des François dans les Gaules, que l'on songe seulement aux différentes Provinces qu'ils occuperent dans la Germanie, & qu'ils s'ouvrirent sans doute par la force des Armes.

où la société n'avoit fait aucun progrès ; mais quand ils auroient eû une connoissance raisonnée des principes de la Morale & de la Politique, n'auroient ils pas dû craindre en s'approchant du Rhin, ces mêmes vices qui retenoient les Gaulois dans l'esclavage, & qui avoient été autrefois l'écueil de la vertu Romaine en Afrique & en Asie ?

C'est parce que les Romains ne perdirent jamais de vuë l'intérieur de leur Etat, & que l'établissement de leur Police préceda leurs conquêtes, qu'ils eurent des succès constans qui les affermirent. La fortune des François essuya au contraire mille vicissitudes, parce que les vices de leur Gouvernement se nourrissoient des divisions continuelles qu'ils faisoient naître, & tenoient toûjours l'Etat sur le penchant de sa ruine.

Brutus eut raison de vouloir former la République avant que de la deffendre contre ses ennemis. Ce Consul servit en effet plus utilement sa Patrie ou son ambition en faisant des Loix, qu'en faisant des préparatifs pour la Guerre. Quelque différente que fut la conduite de Clovis, elle

ne fut pas moins sage. Bien loin de blâmer l'ambition qui lui fit voir des Ennemis de tous côtés, & qui le porta à feindre de vouloir venger les droits de l'Empire, tandis qu'il ne songeoit réellement qu'à se faire de nouveaux Sujets; on doit la regarder comme le principe de la grandeur des François.

L'établissement des Loix demande dans les esprits une certaine disposition à les recevoir. Je sçai que la Politique qui se flatte d'être la maîtresse du cœur humain, peut la faire naître; je crois même qu'en imitant ce que la fortune a souvent fait, elle peut parvenir à changer entiérement l'esprit d'une Nation. Mais cette entreprise est impossible dans un Gouvernement où le Prince qui n'a qu'une autorité bornée, est, comme ses Sujets, esclave de l'habitude & des préjugés publics.

L'exil des Tarquins étoit un évenement capable de changer les mœurs, d'étouffer tous les préjugés, & d'en faire naître de tout contraires. Il ne falloit dans cette révolution qu'un Citoyen qui sçut manier les esprits avec force & avec adresse. Aucun évenement ne rompit ainsi le caractére des François, & ne donna occa-

ſion à la politique de Clovis de ménager quelque changement dans leur Police. Ce Prince, il eſt vrai, profita de la converſion de ſes Sujets à la Religion Chrétienne, pour corriger quelques-unes de leurs Loix; mais les principes fondamentaux du Gouvernement furent toûjours les mêmes. Le Baptême n'ôta aux François ni leurs mœurs ni leurs ſuperſtitions. Ils reſterent toûjours ſi éloignés de la police qui leur auroit été utile, & il falloit y monter par tant de dégrés différens, que Clovis eut raiſon de vouloir conquerir une Patrie à ſes Sujets avant que de ſonger à les rendre Citoyens.

Les malheurs des tems ne permettoient pas à un Peuple de pouvoir ſubſiſter ſans détruire ſes voiſins. Ce que Tacite avoit prévu étoit arrivé : la chute de l'Empire (a) avoit jetté toutes les Nations dans une confuſion affreuſe. L'Europe accablée de Barbares qui la déchiroient, étoit dans un état de criſe où il falloit toûjours avoir les armes à la main. Les Peuples du Nord ne pouvoient parvenir à

(a) *Nam pulſis Romanis, quid aliud quam bella omnium inter ſe Gentium exſiſtent?* Hiſt. L. 4.

prendre une situation assurée sur les terres de l'Empire, où ils se pressoient & se fouloient les uns les autres, qu'en s'affoiblissant mutuellement par leurs armes.

Dans ces conjonctures c'étoit assez pour les premiers François de n'être pas vaincus. Il est vrai que la réformation de leur Gouvernement auroit beaucoup contribué à les affermir, & à les rendre redoutables à leurs ennemis; mais peut-on supposer qu'ils eussent pu autrement commencer à se civiliser qu'en perdant leur férocité? Conçoit-on qu'ils eussent pu la perdre sans se livrer au luxe & au repos? Et pouvoient-ils imiter les Bourguignons & les (a) Visigots dans cette premiere démarche, sans subir dans la suite le même sort, & perdre comme eux leur Empire avec leur courage.

Les conquêtes de Clovis produisirent une partie des effets que de sa-

(a) Gregoire de Tours nous peint les Visigots comme des lâches. *Ut Gotthorum pavere mos est.... Cum secundum consuetudinem Gotthi terga vertissent.* Certainement ce Peuple n'étoit point tel quand il entra sur les terres de l'Empire.

ges Loix auroient produits. Elles entretinrent le génie guerrier de la Nation, & en multipliant ses forces & ses ressources, elles lui donnerent une supériorité réelle sur des ennemis qui n'avoient pas un meilleur Gouvernement. Les François enfin après avoir arrêté les courses des Barbares, & réprimé leur violence, se trouverent eux-mêmes dans ces circonstances où une Nation peut s'éxaminer, & le Prince travailler avec quelque espérance de succès à plier son Peuple sous le joug des Loix.

La situation des premiers Romains & des premiers François ne peut souffrir quelque parallele que dans un seul point. Les uns asservis au Gouvernement Monarchique qui étoit un obstacle à cette haute fortune que leur promettoient les Augures, & les autres sans connoissance des premieres vérités politiques, attendoient dans leur inaction, ou dans leur désordres, le moment où quelque révolution dissiperoit leurs préjugés.

VI. Comment le Gouvernement des Romains s'est perfectionné.

Les Grecs après avoir été domtés par les Romains, tâcherent de se venger de leurs Vainqueurs. Ils en virent la gloire avec jalousie, & ils publie-

rent que l'élevation de la République Romaine étoit l'ouvrage de la Fortune. En effet, ils ne se trompoient pas, s'ils prétendoient seulement qu'elle avoit donné la premiere impulsion aux affaires des Romains, en les mettant dans le chemin qui devoit les conduire à ce point de sagesse, où leur Gouvernement produiroit nécessairement de grands Capitaines, des Magistrats integres, des Citoyens zélés pour le bien public, & des Soldats courageux & invincibles. La politique en effet eut peu de part à ces progrès. Le Gouvernement des Romains se perfectionna au milieu des efforts qu'ils firent pour s'y opposer, & que la Fortune leur rendit favorables malgré eux.

La situation de Rome fut chancellante tant qu'elle obéit à des Rois. La liberté & les privileges dont le Peuple jouissoit, pouvoient retenir dans le devoir les esprits modérés : mais ces mêmes priviléges étoient trop grands pour qu'ils ne devinssent pas une cause de désordre parmi des hommes inquiets & ambitieux, sur-tout lorsque le Prince trouvoit dans la puissance que les Loix lui

Le Gouvernement Monarchique des Romains ne peut pas subsister.

confioient mille moyens d'accroître son autorité. La sureté publique au milieu des passions & des intérêts différens qu'entretenoit le Gouvernement, étoit d'autant plus mal assurée, qu'un Prince dont le Royaume est renfermé dans l'enceinte d'une Ville, ne se soutient (a) que par l'intime confiance de son Peuple, ou par le despotisme le plus rigoureux. Le premier qui s'éleveroit contre lui, n'a besoin ni d'un génie supérieur, ni d'un courage extraordinaire pour l'abatre.

Indépendament de ce défaut capital, & avec lequel il est surprenant que la Monarchie de Romulus ait subsisté pendant deux siécles & demi, Rome seroit restée dans sa médiocrité en obéissant à des Rois. Le Gouvernement Monarchique n'est point fait pour un Peuple pauvre, & qui n'a qu'une Ville. La domination des Romains étoit encore bornée à leurs murailles,

(a) De tant de particuliers, dont parle l'Histoire Ancienne, qui usurperent l'autorité dans une Ville, un petit nombre à réussi, & soit que leur Politique employât la force ou la douceur, leur couronne ne passa jamais jusqu'à leurs Petit-fils.

quand Brutus les souleva contre Tarquin. La politique ne découvre point ce qui auroit pu les rendre supérieurs à leurs voisins. Les Romains n'auroient eû aucun motif pour avoir plus de courage & plus de vertu que leurs Ennemis. La grande haine que l'éloquence impetueuse de Brutus leur inspira pour la Monarchie, les rendit furieux au nom de liberté : mais l'habileté de Tarquin à leur susciter des Ennemis, & le danger où il les exposa de repasser sous sa domination, furent la source de leur amour excessif pour la Patrie. Après avoir défendu Rome aux dépens de tout son sang, chaque Citoyen l'aima comme l'ouvrage propre de ses mains, & la regarda comme un Trophée élevé à sa valeur. Quand une police éclairée auroit produit le même effet sous les Rois, & porté les Romains à ce point de sagesse & de fermeté qui rend les premiers Consulats si illustres, ces vertus n'auroient point été héréditaires. Comme toutes les autres Villes d'Italie, Rome auroit successivement passé de la guerre à la paix ; de nouveaux Numa y auroient fermé le Temple de Janus, & l'oisiveté qui auroit

mal préparé ses Citoyens à faire la guerre, & à seconder l'ambition d'un Prince guerrier, les auroit livrés à des emplois que le préjugé & les circonstances rendirent méprisables sous le Gouvernement des Consuls.

Ce n'est point après avoir réfléchi sur ces vices de leur Gouvernement, & par un desir impatient de gloire, que les Romains prirent la résolution d'en changer. Tarquin les lassa longtems par sa tirannie, & il fallut que la brutalité de Sextus les portât enfin à une révolte subite, sans qu'ils sçussent encore dans quel Port ou contre quel Ecueil elle les jetteroit.

Examen de sa conduite de Brutus.

Malgré les éloges que l'Antiquité a donné à Brutus, il est difficile d'examiner sa conduite sans y découvrir le caractére d'un homme qui n'aspire qu'à s'élever à la puissance des Tarquins, ou du moins d'un Politique peu versé dans le Gouvernement. S'il ne songea qu'à satisfaire son ambition, il eut raison de pousser le zéle des Romains jusqu'à l'excès; mais si l'intérêt de la Patrie fut son premier soin, il profita mal de la révolution dont il fut l'auteur.

Après que Rome eut fermé ses por-

tes aux Tarquins, Brutus devoit premierement inſpirer beaucoup de haine pour les Rois, mais un Politique plus ſage eût dû enſuite établir un Gouvernement qui pût s'accorder avec les nouvelles paſſions des Romains. Ces deux choſes étoient liées enſemble, la premiere ſervoit de préparatif à la ſeconde, & celle-ci affermiſſoit l'autre. Brutus ne s'acquitta point de ce double emploi. Soit qu'il fut plus ambitieux que bon Citoyen, ſoit qu'il manquât de lumieres, il ſuivit ſa haine. Il parla de ſe rendre libre ſans mettre des bornes à la liberté, quand il n'eût fallu parler que de chaſſer les Tyrans. Il devoit en animant le Peuple contre la Monarchie, le préparer à reconnoître deux Conſuls.

Il n'étoit pas impoſſible de trouver ce temperament, mais Rome nous ſeroit inconnuë ſi ſon premier Conſul eût trouvé le ſecret d'affermir l'Ariſtocratie. Ce nouveau Gouvernement qui ne fait ſouvent que multiplier les abus de la Monarchie, n'annonçoit pas un ſort plus heureux aux Romains. L'imprudence ou l'ambition criminelle de Brutus fut, pour m'exprimer

comme quelques Anciens, une faveur de ce Génie qui présidoit dès-lors à la haute destinée de la République Romaine. Elle donna lieu en effet à des évenemens qui établirent enfin les Loix les plus sages, & l'ordre le plus conforme à la situation des Romains.

La contradiction frapante qui étoit dans la conduite de Brutus, devoit enfin éclater dans les deux ordres de la République. Il avoit persuadé aux Plébeyens qu'ils n'avoient plus que les Loix au-dessus d'eux, tandis qu'il les laissoit en effet sous la dépendance d'une Noblesse fiere, arrogante, & prête à abuser de son pouvoir. Il se forma par là dans Rome un nouveau Génie qui devoit détruire ses nouvelles Loix. C'étoit un bonheur pour les Romains que l'Aristocratie ne pût pas subsister : mais il étoit à craindre que la fermeté & le courage dont les Plébeyens s'étoient fait une habitude, ne devinssent entre leurs mains des armes redoutables.

Si les Romains eurent quelque obligation à ce Consul, ce fut d'avoir conçu en même-tems assez d'amour pour la liberté pour réparer les fautes

qu'il avoit faites, & corriger son Gouvernement, & assez d'amour de la Patrie, pour se conduire d'abord dans ces révolutions avec autant de sagesse qu'ils en ont fait voir.

Suites de la contradiction qui avoit été dans la conduite de Brutus.

Ainsi que l'avoit dû prévoir Brutus, le moment arriva enfin où la paix retira le Peuple de son yvresse, & lui permit de réfléchir sur son sort. Quelle étrange disproportion n'apperçut-il pas entre la servitude qu'il éprouvoit, & la liberté qu'on lui avoit promise? La Noblesse abusa insolemment de son pouvoir en apprenant la mort de Tarquin. (*a*) Les Plébeyens furent en butte à ses mépris & à ses cruautés. En héritant des faisceaux & des ornemens de la Royauté, les Patriciens avoient aussi hérité de la tirannie. Mais le Peuple plein des promesses de

(*a*) *Eo nuncio erecti Patres erecta Plebes; sed Patribus nimis luxuriosa ea fuit lætitia: Plebi, cui ad eam diem summa ope inservitum erat, injuriæ à primoribus fieri cœpere.* T. L. l. 2. *Dum metus à Tarquinio, æquo & modesto jure agitatum. Dein, servili imperio Patres Plebem exercere, de vita atque tergo, regio more consulere: agro pellere, & cæteris expartibus, soli in imperio agere, quibus, sævitiis, & maxume fœnoris onere oppressa Plebes, &c.* Sal. in Fragm.

Brutus n'avoit pas détrôné Tarquin & proscrit par les Loix les plus saintes jusques au nom même de Roi, & défendu sa liberté par une Guerre qui fit éclater tant d'héroïsme, pour plier avec lâcheté sous la puissance de trois cens Tirans. Les murmures furent le premier signal des révolutions. Ce feu toûjours prêt à éclater, fut souvent assoupi, mais las enfin d'espérer un soulagement que l'orgueil du Sénat retardoit toûjours, les Plébeyens se retirerent sur le Mont-Sacré.

Rome sans Citoyens offrit un triste spéctacle à la Noblesse, le Sénat sentit sa foiblesse, & la crainte lui grossit les objets. Soit timidité, ignorance de ses intérêts, ou manque de politique, il négotia avec trop de précipitation. Ce corps étoit divisé en deux Partis, la jeunesse Patricienne, qui avoit pour Chef Appius Claudius, conservoit son orgueil, & vouloit follement qu'on punît ou du moins qu'on méprisât les révoltés. Menenius Agrippa & la famille des Valeriens avoient inspiré à tout le reste leur modération. Plus un Parti montroit de chaleur à deffendre son sentiment, plus l'autre faisoit voir d'opiniâtreté

à

à ne pas se rendre. Il y avoit un juste milieu, mais l'aigreur ne permit pas de le saisir, & la Noblesse accorda, imprudemment pour ses intérêts, mais heureusement pour tout le corps de la République, des Tribuns au Peuple, sans fixer les droits de cette nouvelle Magistrature.

La République changea de face, le Gouvernement devint un mélange de Démocratie & d'Aristocratie, & le Sénat & le Peuple eurent leurs droits séparés. Par bonheur pour cette nouvelle forme de Gouvernement dont les progrès devoient être si utiles à toute la République, mais qui n'étoit pas assés affermie par la Loi qui rendoit la personne des Tribuns sacrée & inviolable, la Noblesse n'eut point avec le Peuple & ses Magistrats, la justice qu'elle observoit avec l'Etranger. Elle conserva son orgueil; & ses efforts inutiles pour reprendre sa premiere autorité, ne firent que confirmer les Priviléges des Tribuns.

Quoique le Peuple n'abusât pas insolemment de sa victoire, il étoit impossible que le Sénat, malgré la prudence qu'on lui attribuë, pût respecter des réglemens qu'il avoit trop

d'intérêt de ne regarder que comme des abus. Les Valériens & leurs Partisans qui voyoient avec douleur que l'ambition du Peuple croissoit de jour en jour, n'oserent plus embrasser ses intérêts avec le même zele. D'un autre côté les prétendus désordres ausquels leur complaisance avoit ouvert une entrée trop libre, rendirent plus puissante la faction des Claudiens. La haine de ceux-ci pour le Peuple croissoit dans le silence, & ces hommes ambitieux croyoient être esclaves, parce qu'ils ne dominoient plus.

Marcius Coriolan souffroit impatiemment l'autorité des Tribuns. Plus ami de la justice qu'ennemi du Peuple, ou plûtôt trop fier de sa naissance & trop vindicatif, il crut son honneur interessé à blâmer ouvertement ce qu'il croyoit une usurpation. Ce Romain dont la vertu âpre & pleine de passion, ne se plioit ni aux tems ni aux circonstances, ouvrit le dangereux avis de ne secourir le Peuple pressé par la famine, qu'à condition qu'il renonceroit aux droits qu'il avoit acquis sur le Mont-Sacré. L'exil fut le prix de sa hardiesse. Le Sénat s'abaissa inutilement pour obte-

nir sa grace. La Noblesse & le Peuple qui apprirent dès-lors ce qu'ils avoient à craindre l'un de l'autre, ne se virent séparés par leurs divisions, que pour s'unir plus intimément dans la suite.

Il est utile à toute Société naissante d'avoir en elle-même un levain qui fermente, & qui y entretienne la vie & le mouvement. Il manquoit aux Romains & aux François un Lycurgue qui pût examiner & peser leurs intérêts, & leur inspirer les passions qui les auroienr préparés à recevoir la police la plus utile : ou qui jugeant par les passions dont ils étoient agités, quelles Loix convenoient le mieux à leur génie, travaillât à composer un Code & à former la constitution d'un Etat tranquille au-dedans & redouté au-dehors.

Tant qu'un Gouvernement n'est point parvenu à sa perfection, le repos des Citoyens qui n'est encore qu'un avantage frivole, n'est propre qu'à en retarder les progrès. Une certaine agitation peut quelquefois suppléer à un sage Législateur. C'est ainsi que le Champ de Mars, rétabli par Charlemagne sous le nom de

Parlement, retira la France d'une létargie plus dangéreuse encore que les maux qu'il produisit & qu'on n'avoit point éprouvés sous la premiere race. Les divisions & la diversité d'intérêts qu'il fit naître entre les Capétiens & leurs Vassaux, furent le principe du sage Gouvernement dont nous joüissons.

Le hazard devoit être le Législateur des Romains : c'étoit aux évenemens à préparer peu à peu leur esprit à recevoir cette espece de Gouvernement auquel il eut été alors impossible de les soumettre. L'idée seule de l'ordre qui fut le fruit de leurs dissentions, c'est-à-dire, l'idée d'une République parfaite, n'eût pas moins révolté la Noblesse, que celle d'une Monarchie parfaite eût offensé l'indocilité des François, en leur représentant toute l'autorité entre les mains du Prince. L'union du Peuple avec les Patriciens, pour être utile à la République, devoit naître de l'égalité entre les deux Ordres ; & cette égalité ne pouvoit être que l'ouvrage de leurs dissentions.

Des Loix Agraires.

Il s'éleva pour le bonheur des Romains un Citoyen qui forma le des-

sein de les asservir. La tranquillité publique arrêtoit son ambition. Ce fut en proposant des Loix sur le partage des terres, que Sp. Cassius espéra de jetter des semences de trouble, de se faire des créatures, & d'usurper enfin la souveraineté à la faveur des divisions que sa politique auroit animées. Le Peuple qu'il favorisoit, rejetta ses propositions avec autant de mépris que les plus riches Patriciens qu'on vouloit dépoüiller; mais le Sénat aveuglé ne prévit pas les orages qu'alloit exciter la Loi Agraire. Lorsqu'il devoit saisir le moment où l'indignation étoit générale pour détourner avec adresse sur la Loi même, la haine qu'on avoit contre son Auteur, il ne s'attacha qu'à rendre le Consul odieux & à le perdre.

La Noblesse s'apperçut bientôt que la mort de Cassius n'avoit pas mis ses droits en sûreté. Le Peuple l'eût à peine condamné, qu'il fut prêt à se reprocher son ingratitude. Il oublia bientôt un crime dont il ne craignoit plus l'Auteur; & dès qu'il vit sa liberté assurée, il ne sentit plus que les avantages qu'il retireroit d'u-

ne Loi qu'il avoit rejettée. Les Tribuns profiterent de ces dispositions, & pour rendre plus puissant un corps dont ils possédoient toute l'autorité, ils remirent les Loix Agraires en délibération.

Quand Cassius n'auroit point songé à se frayer un chemin à la tirannie, les Romains n'auroient point eû tort de le faire périr. C'étoit un ennemi public qui soufloit le feu des Guerres Civiles, & la Noblesse & le Peuple attachés à leurs intérêts présens & personnels, ne pouvoient encore en découvrir les suites heureuses. Mais leurs Descendans devoient lui élever des statuës, parce qu'il donna naissance à des différends qui purgerent leur Gouvernement de plusieurs vices qui auroient été un obstacle insurmontable à l'agrandissement de leur fortune.

Les Loix Agraires contribuerent en effet plus que tout le reste à porter la Police Romaine à sa perfection. Ce furent elles qui en continuant de tenir la Noblesse & le Peuple toujours divisés par un grand intérêt (*a*) ne

(*a*) *Lex Agraria promulgata est. Nunquam*

leur permirent de se réünir que par une égalité parfaite qui n'en fit qu'un seul & même corps. Le partage des terres rendit le Peuple agissant : son opiniâtreté & son courage reparerent ses fautes. Si le Sénat eût sçu cacher son ambition, & profiter de ses avantages & de tous les préjugés des Plébéyens, il auroit conservé sa supériorité. Mais les Loix Agraires entretinrent la Noblesse dans une certaine aigreur qui l'empêcha de se conduire avec la prudence qui lui étoit nécessaire.

Ce morceau de l'Histoire Romaine est peut-être le plus digne de l'attention & de la curiosité d'un Lecteur. Il est intéressant de suivre une petite République dans ses dissentions, d'en examiner tous les mouvemens, & de voir naître de ses désordres & de ses fautes mêmes ses vertus, ses progrès, la sagesse de ses Loix, & cette vaste domination qui embrassa presque tout l'Univers. Quel spectacle pour un Philosophe ! La Noblesse veut conserver l'autorité réelle que Brutus lui a confiée ; le

dein usque ad hanc memoriam sine maximis motibus rerum agitata. Tit. Liv. L. 2.

Peuple à son tour veut que ses préjugés, qui sont aussi l'ouvrage de Brutus, acquiérent force de Loi. Chaque parti fait tous ses efforts, mais l'un & l'autre font mille fausses démarches en maniant leurs intérêts. On craindroit avec raison que la République avant que d'avoir porté son Gouvernement à sa perfection, ne fût détournée de ses affaires domestiques par des Guerres considérables, si la Fortune qui veille à son sort ne faisoit une compensation des fautes du Sénat & des Tribuns.

Comment les fautes que les Romains firent dans le cours de leurs dissentions leur devinrent utiles.

Tantôt le Peuple augmente imprudemment le nombre de ses Tribuns pour en augmenter le pouvoir, & par-là ne fait qu'ouvrir à la Noblesse une voye plus sûre & plus facile d'arrêter leurs projets par eux mêmes. Si le Peuple est trop lent dans ses démarches, les Patriciens l'irritent & leurs emportemens lui font connoître toutes ses forces. Tantôt la Noblesse se prive, comme dans l'affaire de Volscius (*a*), du seul rem-

(*a*) Ce Volscius avoit faussement accusé Ceson Quintius d'avoir assassiné son frere. Cette calomnie, que les Tribuns avoient un grand intérêt de ne point laisser dévoiler,

part qui pût mettre sa puissance en sureté. Tantôt elle fond avec fureur sur les Plébeyens qui agissent encore avec modération : elle frappe les Huissiers des Tribuns, enleve les Urnes qui servent à recueillir les suffrages, & dissipe ceux qui distribuent les Bulletins. Alors les passions du Peuple lui tiennent lieu de politique, il veut se vanger ; & le Gouvernement fait de nouveaux progrès.

La conduite des Romains est toute semée de fautes pareilles. Qu'il me suffise d'examiner la conduite des Tribuns, quand ces Magistrats songerent à rapprocher de plus près le Peuple de la Noblesse. Les Tribuns penserent ruiner leur ouvrage en proposant une Loi qui permettroit aux Plébéyens de s'allier par le mariage

parce qu'elle étoit leur ouvrage, devint une espece de sauve-garde pour les Patriciens. Dès que les Tribuns proposoient une nouvelle Loi, les Consuls, dit Tite-Live, demandoient la condamnation de Volscius ; & chaque parti se tenoit en échec. *Eodem modo Consules legem, Tribuni judicium de Volscio impediebant. L. 3.* Au lieu de se ménager cette ressource, le Sénat se servit bientôt de l'autorité que la Dictature donnoit à Quintius Cincinnatus, pere du jeune Ceson, pour faire punir son accusateur.

avec les maisons Patriciennes. Rien n'étoit plus utile que ces alliances, dit judicieusement Denys d'Halicarnasse, pour assurer la tranquillité publique. Les Decemvirs les avoient deffenduës par une Loi de leur derniere table. Leur intention avoit été de tenir les deux Corps désunis, afin de les perdre plus aisément l'un par l'autre, & d'établir leur puissance sur leurs divisions. Dans une République en effet où mille préjugés & les Loix avoient concouru à faire respecter la Noblesse; l'espérance de s'allier avec elle pouvoit lui faire un grand nombre de créatures, & lui fournir mille moyens de diviser le Peuple, & de retirer de son parti les plus puissans Plébéyens.

La Loi des Tribuns étoit souverainement sage en elle-même, mais le tems de la publier n'étoit pas encore venu. Elle devoit suivre & non pas précéder l'établissement de l'égalité parfaite qui devoit servir de base au Gouvernement des Romains.

La Noblesse n'apperçut point la faute des Magistrats du Peuple. Lorsqu'elle auroit dû cacher sa joye, & ne se deffendre que par politique, & précisément autant qu'il falloit pour

faire croire au Peuple aveuglé qu'elle lui accordoit une grace, son orgueil s'effaroucha. Cette Noblesse impérieuse crut être dégradée; elle crut que les Plébéyens viendroient lui arracher ses Filles à main armée; enfin s'il en faut croire les paroles que Tite-Live met dans la bouche du Tribun Canuléïus, elle alloit jusqu'à trouver étrange que la Nature eût donné à la Populace les mêmes organes qu'aux Patriciens. Quelque peu éclairée que fut cette conduite de la Noblesse & du Peuple, la Fortune la rendit aussi utile à la République, qu'elle auroit pû lui être funeste.

Les Plébéyens qui se virent méprisés, rappellerent toute leur fierté. Ils devinrent par dépit aussi superbes que la Noblesse. Pour la faire descendre jusques à eux, ou plûtôt pour s'élever jusqu'à elle, ils oserent aspirer au Consulat, & il leur fut permis de joüir de tous ses droits sous le nom de Tribuns Militaires. Ainsi la faute des Patriciens répara celle qu'avoit fait le Peuple, elle l'accoutuma à se faire les prétentions les plus hardies, & rendit par là les progrès du Gouvernement plus promts & plus assurés.

Soit qu'il faille l'attribuer à l'équilibre que cette Loi commençoit à établir & qui rendoit par conséquent les passions moins vives & moins tumultueuses, soit que les liaisons du sang rapprochassent déja plus intimement des hommes entre lesquels le Gouvernement laissoit moins d'inégalité, les dissentions de la Place furent moins ardentes. Le Sénat perdit de sa hauteur; & le Peuple plus élevé tint la balance égale entre la Noblesse & ses Tribuns.

L'ambition de ces Magistrats étoit plus offensée de ne point obtenir les suffrages pour le Tribunat Militaire, que flattée de la Loi qui leur permettoit d'y aspirer. Quelque fatiguantes & quelque injustes que nous paroissent encore aujourd'hui dans Tite-Live les clameurs des Tribuns, la jalousie qu'ils tâchoient de réveiller dans le Peuple étoit nécessaire au bien de la République. Rien, il est vrai, n'étoit plus frivole que la distinction du Tribunat Militaire & du Consulat; mais cette distinction formoit cependant un obstacle à l'égalité, & laissoit même une disproportion choquante entre les deux Ordres. Il devoit né-

cessairement arriver que de mille circonstances qui pouvoient la rendre odieuse au Peuple, une l'émût assez pour qu'il ne voulût plus se contenter de l'autorité & des honneurs du Consulat sous le nom d'une autre Magistrature.

Cependant de nouvelles Victoires approchoient tous les jours les Romains des Samnites. Leur Guerre avec ce Peuple habile & courageux devoit être bientôt suivie de la descente de Pyrrhus en Italie & de la premiere Guerre de Carthage. La Fortune jusqu'alors si favorable aux Romains prit encore soin de leurs affaires, & elle hâta elle-même les progrès de leur Gouvernement. L'avanture si connuë de la jeune Fabia les retira d'un calme pernicieux. Cette femme communiqua son orgueil & ses caprices à son époux. Licinius associa à ses desseins un certain Sextius jeune homme aussi ambitieux mais plus hardi que lui. Ils briguerent ensemble le Tribunat, & à peine se virent-ils à la tête du Peuple qu'ils proposerent un réglement qui ordonnoit que la République ne seroit gouvernée désormais que par des Consuls; & qu'un des deux seroit nécessairement tiré du corps du Peuple.

VII. Des avantages que les Romains retirerent de leurs dissentions domestiques.

Il eſt aiſé de connoître combien ces diſſentions furent utiles aux Romains. Si l'on veut remonter juſqu'au tems où le Peuple s'exila ſur le Mont Sacré, on s'appercevra que ſon amour pour la Patrie, la premiere vertu d'un Citoyen & la ſource de toutes les autres, commençoit déja à diminuer. La ſervitude rend les Citoyens étrangers dans leur propre Patrie. Le Peuple qui après les préjugés que Brutus lui avoit donnés, n'auroit pas ſenti un avantage eſſentiel à obéir plûtôt à ſon Sénat qu'à Pyrrhus ou à Carthage, auroit ſuccombé ſous ſes premieres défaites : ou plûtôt la bataille d'Allia eut décidé du ſort du Capitole.

Les Volſques, les Herniques, les Fidenates, & tous les autres Peuples voiſins auroient été de puiſſans Ennemis. Les Romains n'auroient eû aucun avantage ſur eux ; & ceux-ci auroient profité pour perdre la République au-dehors, du vice intérieur du Gouvernement qui auroit détaché de ſes intérêts la plus grande partie des Citoyens. L'Ariſtocratie eſt toujours voiſine du Deſpotiſme. Rome en un mot, ſeroit tombée dans cette langueur où le pouvoir arbitraire a jetté

les Royaumes d'Orient. Des Esclaves n'ont jamais bien servi ni bien deffendu leur Patrie. Ainsi le Sénat sans ressources dans les plus grands dangers, parce qu'il n'auroit pas fait connoitre à ses sujets que son Empire les rendoit heureux, eut enfin perdu lui-même cette puissance qu'il n'auroit pas voulu partager avec le Peuple.

Les dissentions donnerent occasion aux talens de se produire, & ouvrirent les yeux aux Romains sur leur conduite. Les deux Ordres de la République s'examinerent mutuellement, & la crainte tint toujours les Magistrats soumis aux Loix dont ils n'étoient que les Ministres. Lorsque les Plébéyens voulurent partager avec la Noblesse l'honneur des Magistratures; ils travaillerent, nous disent les Historiens, à s'en rendre dignes, & les Patriciens de leur côté chercherent à les en écarter en tâchant de les surpasser toujours par l'éclat des vertus autant que par celui de la naissance. Voila l'origine de cette foule de Grands Hommes que produisit la République Romaine, & qui établirent sa grandeur. L'Etat dans de si foibles commencemens avoit besoin de chaque Citoyen, &

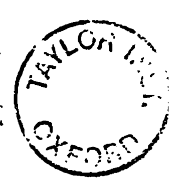
de tous ses talens. L'Aristocratie & le Gouvernement Monarchique en auroient étouffé une partie. Combien d'Hommes aujourd'hui s'ignorent eux-mêmes dans l'Europe, (a) & ne sçavent pas que leur obscurité n'est que la suite d'une naissance commune?

Je serois trop long si je voulois rapporter en détail tous les avantages que les Romains retirerent de leurs dissensions. L'amour de la liberté, le plaisir d'humilier ses Ennemis, la vengeance, la haine, l'orgueil, & bien d'autres passions encore en se heurtant les unes les autres, multiplierent les Loix, & affermirent en même tems leur Empire. Dans cette agitation des esprits il s'établissoit souvent de nouvelles Magistratures, qui ne furent

(a) Ce n'est point un défaut, c'est même peut-être un bien considérable pour les grands Etats que les talens ne percent pas aisément. Les conditions subalternes y gagnent; les supérieures n'y perdent pas, parce qu'il y a dans un grand Royaume un aussi grand nombre de personnes que leur naissance met à portée de parvenir aux premieres dignités, que dans une République telle que celle des Romains, & qu'il est rare que dans ce grand nombre la nature n'ait pas donné à quelques-uns les talens nécessaires pour s'acquiter des plus grands emplois.

d'abord créées que pour servir de dédommagement à la Noblesse que l'on privoit de quelque privilége, & qui devinrent ensuite d'une utilité infinie pour tout le corps de la République.

Tandis que l'intérieur du Gouvernement s'affermissoit ainsi par une Police plus éclairée, & que le Peuple en devenant plus puissant devenoit aussi plus redoutable aux Etrangers, la Noblesse se formoit à cette Politique sublime qui devoit être si funeste à la liberté des Nations. Le Sénat qui voyoit à quel point l'avoit réduit une premiere foiblesse, (car sur le Mont Sacré, & surtout depuis dans la maniere dont il demanda la grace de Coriolan, il avoit compromis son autorité, & poussé la sagesse jusqu'à la lâcheté,) le Sénat, dis-je, voyant par quelle voye il avoit perdu le pouvoir que Brutus lui avoit donné, comprit que la témérité est quelquefois une sage politique. Ces réflexions contribuerent sans doute autant que les circonstances dont je parlerai dans la suite, à former cette fierté Romaine, qui préféra constamment une chute éclatante à une paix honteuse. Cette grandeur d'ame, qui ne passa presque jamais les bornes de



la prudence, parce qu'elle étoit soutenüe par un Gouvernement capable d'enfanter des prodiges, étonna les Vainqueurs des Romains; soutint leur République contre les premiers succès de Pyrrhus; éleva Rome au-dessus de toutes les tempêtes; l'empêcha de céder l'Empire du Monde après la bataille de Cannes; & à force de la rendre, pour ainsi dire, inaccessible aux coups de la Fortune, lui fit retrouver la Victoire à Zama.

Les Patriciens presque toujours humiliés dans la Place Publique, & qui ne conservoient leur ancienne supériorité sur le Peuple que dans les Armées, songerent à le distraire par des Guerres étrangeres de l'ambition que lui inspiroient la Paix & les Tribuns. Dès-lors on se fit une habitude de ne souffrir impunément aucune injure, & l'on fut toujours prêt à donner du secours à ses Alliés. Pour faire sentir au Peuple qu'il leur étoit toujours soumis en quelque chose, les Patriciens veillerent avec une exactitude scrupuleuse à l'observation de la Discipline Militaire. Ils en punirent même la moindre infraction avec d'autant plus de rigueur, qu'ils se vengeoient encore

par-là secrettement dans les Camps de quelque injure qu'ils avoient reçuë dans Rome. Les Généraux se perfectionnerent dans leur art. Les Guerres ne furent plus de simples courses sur les terres des Ennemis. On se hâta moins de revenir triompher, & parce qu'on craignoit les troubles que le Peuple excitoit dès qu'il étoit rendu à l'oisiveté de la Paix, on voulut tirer une vengeance complette des Ennemis. Après les avoir battus en pleine campagne, les Consuls les poursuivirent dans les Villes qui leur servoient de retraites, & la République prit l'habitude de faire des siéges.

Les Guerres qui occupoient continuellement les Consuls au-dehors, donnerent naissance à la Magistrature la plus utile aux Romains. Les Censeurs par leur institution ne devoient d'abord que faire le Cens ou le dénombrement des Citoyens, afin que la République connût toujours ses forces; mais ils s'attribuerent bientôt la réformation des mœurs. Les deux Ordres leur furent soumis; ils ouvroient l'entrée du Sénat aux Patriciens ou les en excluoient. Ils ôtoient aux Chevaliers les marques de leur dignité, &

faisoient descendre les Plébéyens dans une Tribu moins honorable. La vigilance de ces Magistrats combattoit utilement l'inconstance naturelle des Hommes, & cette espece de lassitude & d'assoupissement qui sont d'autant plus funestes dans un Etát libre qu'ils n'attaquent pas ouvertement les Loix, mais que les laissant tomber peu à peu dans l'oubli, ils commencent par en diminuer la force, & les abrogent enfin entierement sans qu'on puisse assigner l'époque de leur chute.

Les Censeurs étoient les Interpretes des Loix, ils les débarrassoient des formalités qui doivent ordinairement les accompagner, mais dont il faut quelquefois les affranchir pour qu'elles ne deviennent pas inutiles. Ces Magistrats punissoient dans le Citoyen un certain relâchement qui l'auroit indubitablement conduit au violement du bon ordre, mais que les autres Magistrats ne pouvoient pas punir, & contre lequel les Loix ne peuvent établir de peine, sans s'exposer elles-mêmes à tomber dans le mépris, parce qu'il seroit aisé d'en éluder la force.

A quelque dégré de perfection que les querelles de la Noblesse & du Peu-

ple ayent porté la Police particuliere des Romains, ce ne fut pas-là le plus grand avantage qu'elles produisirent. Elles distribuerent la puissance souveraine en différentes parties & l'égalité qu'elles établirent entre les Citoyens affermit l'ordre merveilleux de ce Gouvernement, Si l'on considere, dit Polybe, le pouvoir des Consuls, celui du Sénat, & l'autorité du Peuple, on croira tour à tour que le Gouvernement de la République Romaine est Monarchique, Aristocratique, & Populaire. Ce sont trois Puissances réellement distinctes, mais réünies, comme on le verra dans la suite de ce Livre, par un lien qui en fait l'équilibre.

On peut commencer à juger du bonheur des Romains en remarquant en général que leur Gouvernement propre à renfermer tous les avantages des trois autres, pouvoit n'avoir par conséquent aucun de leurs défauts. Tout Gouvernement en effet ne pêche que parce que n'ayant que les avantages qui lui sont particuliers, il n'a pu se rendre propres ceux des autres & se tempérer lui-même, ce que fait le Gouvernement mixte. Tous les vices,

par exemple, de la Monarchie & de l'Ariſtocratie ne naiſſent que de l'impuiſſance où elles tiennent le Peuple, tandis qu'un Prince ou un Sénat qui ſont preſque ſûrs de l'impunité, peuvent s'accoutumer à commettre des violences. Il en eſt de même de la Démocratie, elle devient quelquefois, ſelon la remarque d'Ariſtote, le Gouvernement le plus tirannique, ou elle ſe ruine elle-même, parce qu'au milieu des orages qu'excite la liberté, aucun Citoyen n'eſt ni aſſez puiſſant pour réprimer l'impétuoſité d'un Peuple entraîné par ſes paſſions, ni en droit de ſe ſaiſir du gouvernail de la République pour la ſauver des écueils dont elle eſt environnée.

Mais ces réflexions générales n'inſtruiſent point encore aſſés. Comme l'expérience nous l'apprend que les circonſtances rendent ſouvent très-vicieux un Gouvernement dont les principes ſeroient établis avec la plus grande ſageſſe; il faut pour mieux connoitre la ſituation des Romains, tâcher de pénétrer juſques dans les reſſorts les plus ſecrets du Gouvernement. J'y diſtinguerai deux ſortes de bonté, l'une que j'appelle abſoluë &

qui lui est propre ; l'autre qu'on peut nommer relative, & qui dépend des conjonctures dans lesquelles un Peuple se rencontre. Il sera d'autant plus important d'entrer dans un détail circonstancié à ce sujet, qu'il servira de fondement à tout ce que je dirai dans la suite sur les Romains & sur les François.

VIII. Réflexions sur la bonté absolue & la bonté relative des Gouvernemens.

Après avoir fait voir les avantages de la Police Mixte (a), considérée en elle-même, je dois m'arrêter un moment à l'examen des trois autres especes de Gouvernement. Les Politiques les plus profonds & qui jusqu'ici ne les ont considérées que par rapport aux avantages ou aux inconvéniens qui leur sont propres, n'ont point balancé à donner la préférence au Gouvernement Monarchique. Qu'il soit ou non le plus ancien (b) c'est une foible prérogative pour lui ; ce qui forme un préjugé bien plus considérable

(a) Voyez plus bas page 92. où je parle *de la nature du Gouvernement mixte.*

(b) Il est surprenant de voir combien quelques Auteurs se sont arrêtés à agiter une question aussi inutile que celle de l'antiquité du Gouvernement Monarchique, & quelles conséquences ils en ont voulu tirer en sa faveur.

en sa faveur, & j'ose même dire une démonstration, c'est qu'il rend les ressorts de la Société plus simples, & rapproche l'ordre politique de celui que la Nature a elle-même établi dans chaque Famille.

Il n'est point douteux qu'en examinant ces trois especes de Police, on ne trouve dans leurs principes mêmes de justes raisons de préférer la Monarchie. La Démocratie est dans son état naturel l'image de l'Anarchie, & le Gouvernement Aristocratique est aussi plus proche de l'excès opposé, je veux dire du Despotisme. On ne découvre dans aucune de ces deux Polices aucun point où la tranquillité publique puisse être fixée aussi solidement que dans la Monarchie. Tantôt la liberté n'est comme dans Athènes qu'un caprice insolent & tumultueux, dont la vertu & le mérite deviennent les victimes; & tantôt telle qu'elle étoit à Rome, avant la retraite du Peuple sur le Mont Sacré ou sous la domination des Décemvirs, ce n'est qu'un vain nom qui rend cependant la servitude du Peuple plus accablante. Dans le Gouvernement Monarchique le Prince n'a pas une fortune

séparée

séparée de celle de l'Etat, comme l'ont des Magistrats dont l'autorité n'est que passagere dans une République. De cette différence dans la distribution de l'autorité, quelle différence ne doit pas résulter dans l'usage qu'en font & un Prince que la politique instruit à chercher son bonheur dans celui de son Peuple, & des Magistrats à qui mille passions & peut-être la politique même font regarder leur Magistrature comme l'instrument de leur fortune domestique ? Enfin je puis ajoûter que dans un Etat libre une partie essentielle à la Société, telle que les armes ou le commerce, fleurit toujours aux dépens de l'autre. D'ailleurs un Peuple libre ne peut se rendre redoutable au-dehors par le secret, la promptitude, l'union, & l'obéissance, comme le peut aisément un Peuple qui obéit aux Loix de la Monarchie.

Quoiqu'il en soit des avantages (a)

(a) Je n'entre pas plus avant dans cette question si souvent débattue ; si on lit cet Ouvrage avec quelque attention, on découvrira en mille endroits les principales raisons qui rendent la Monarchie préférable par elle-même aux autres Gouvernemens, & les preu-

particuliers des différens Gouvernemens considérés ainsi en eux-mêmes, il y a un autre principe plus certain pour juger lequel doit être préféré, & quel but différent devoient se proposer les Romains & les François pour parvenir les uns & les autres à un Gouvernement également sage.

C'est moins en effet à la bonté absoluë d'une Police qu'il faut faire attention, qu'à sa bonté relative. Il est prouvé par l'Histoire de toutes les Nations que les circonstances, comme je l'ai déja dit, agissent avec assés de pouvoir sur les différentes formes de Gouvernement pour changer en quelque sorte leur nature, & rendre vicieux en un tems ce qui dans un autre contribuë le plus efficacement au bonheur & à la gloire d'un Peuple.

Pour faire sentir cette vérité, qu'il me soit permis de remonter jusqu'aux tems où la Société se forma, & de suivre les hommes dans les différentes situations où ils se sont successivement trouvés. Nés libres & égaux, ils gémirent longtems dans les désordres

ves de toutes les propositions que je viens d'avancer.

dont ces deux avantages pernicieux étoient la source. Las de se déchirer, les plus foibles chercherent des Protecteurs contre l'avarice ou l'ambition d'un Ennemi trop puissant. Une paix passagere fit bientôt connoître tout le prix d'une union solide; on se lassa peu à peu d'une liberté plus funeste que la tirannie, que l'on ne connoissoit pas encore; on fit des Rois, dit Justin, & ils firent les premieres Loix.

Alors comme chaque Société composée d'un petit nombre de Citoyens, étoit à peu près dans la même situation où j'ai représenté l'ancienne Italie, le pouvoir des Princes y fut aussi peu affermi qu'il le fut depuis à Rome. Dans ces circonstances il ne faut point douter que le Gouvernement Monarchique, malgré les avantages qu'il avoit par sa nature sur les autres Gouvernemens, ne fût fort imparfait, non-seulement par les raisons que j'ai déja rapportées en parlant des successeurs de Romulus, mais aussi parce que les Hommes sans art, sans industrie, sans richesses, sans une fortune particuliere qui pût les fixer dans le sein de leur famille, dûrent être moins portés à se

déssaisir des intérêts communs de leur société, qui leur tenoient lieu d'intérêts particuliers. Leurs mœurs furent donc en contradiction avec la subordination qu'exige la Monarchie. Ce Gouvernement ne permet que d'obéir, & le génie du Peuple ne pouvoit s'allier qu'avec les Loix de la Démocratie.

Les différentes Polices se succéderent, les Peuples en secoüerent le joug par lassitude, & le reprirent tour à tour par nécessité. Les Sociétés cependant s'étendirent, les plus fortes soumirent les plus foibles, il se forma de grands Etats, & les Hommes multiplierent leurs connoissances.

Le droit de Législation que chaque Citoyen avoit en quelque sorte conservé sous les Loix du Gouvernement libre, & qui, en ne lui permettant pas de séparer ses intérêts particuliers des intérêts publics, avoit été si propre à remédier à la foiblesse des petites Sociétés, devint aussi pernicieux après leur agrandissement qu'il avoit été utile jusques-là. Les Etats en s'agrandissant, agrandirent aussi la fortune des Particuliers, ces changemens demanderent d'autres principes dans le

Gouvernement. L'égalité qui est le seul fondement des Républiques libres disparut. La différence des richesses des Citoyens commença à établir entre eux les différens dégrés d'une subordination désormais nécessaire, & le Gouvernement Monarchique devint alors aussi indispensable que le Gouvernement libre l'avoit été. De nouveaux besoins avoient établi entre les Hommes de nouveaux rapports qui leur étoient inconnus dans leur pauvreté, & les richesses en s'augmentant avoient fait disparoître les liens qui dans la naissance des Sociétés avoient attaché les Citoyens au soin de la chose publique.

Je n'examine point actuellement si cette grossiereté des premiers Hommes, dont on a tant loué les restes dans les premiers Romains, est préférable aux mœurs qui lui ont succédé. Il est du moins certain qu'une corruption générale, pour me conformer encore au langage ordinaire, ayant banni ces restes précieux des anciennes mœurs, la politique dût aussi changer ses ressorts pour opposer de nouveaux remedes à des maux nouveaux. Le Peuple devint stupide & ignorant, par-

ce que sa pauvreté ne fut plus volontaire : les emplois vils ausquels il fut réduit, abaisserent ses sentimens & le soumirent aux riches. Le Gouvernement libre fut dès lors impraticable, ou du moins devint extrêmement méprisable. Car sans parler de la confusion & des désordres que la liberté doit nécessairement produire dans un Etat étendu, chaque Citoyen n'auroit plus porté dans les Conseils publics, au lieu de son ancienne générosité & de sa sagesse, que son ignorance, ses caprices, des desseins conformes à ses intérêts particuliers, ou une voix qu'il auroit venduë à l'ambition.

Les passions devenuës plus agissantes & corrompuës par de nouveaux objets qui faisoient perdre l'attachement au bien public, & bornoient, pour ainsi dire, l'homme à lui-même, avoient besoin d'un frein plus court. Les mêmes qualités qui avoient fait auparavant des Héros pour la Patrie, n'y produisoient plus que des Ennemis domestiques ou des Citoyens inules. Plus les Hommes sont invités à violer les Loix, & exposés à ignorer la relation qu'il y a entre leur bon-

heur particulier & celui de la Société entiere ; plus il est nécessaire qu'il s'éleve une puissance supérieure qui en resserre les parties prêtes à se séparer ; qui donne une nouvelle force aux Loix ; & qui par un nouvel ordre de Police supplée aux vertus que donnoit naturellement la pauvreté, & contraigne sans violence le Citoyen riche & le Citoyen pauvre, que la différence de leur fortune divise, à aimer également la Patrie. C'est sans doute ce que vouloient exprimer tous les (a) Historiens anciens, quand ils disoient que les Romains ne pouvoient subsister qu'en passant sous le Gouvernement Monarchique.

S'il est vrai qu'en resserrant ainsi les passions on étouffera cet Héroïsme des premiers tems, il faut convenir aussi que les Etats plus considérables

(a) *Non aliud discordantis patriæ remedium fuisse quam ab uno regeretur.* Tac. Ann. L. 1. Je pourrois ajouter mille autres passages à celui-ci. Je me contente de rapporter ce que dit Florus en parlant d'Auguste. *Sapientia sua atque solertia perculsum undique & perturbatum ordinavit imperii corpus, quod ita haud dubio nunquam coire & consentire potuisset, nisi unius Præsidis nutu, quasi anima & mente regeretur.* L. 4.

par leurs forces & par leur étenduë, exigent moins de leurs Citoyens ces especes de convulsions héroïques par lesquelles les Romains étoient obligés de réparer la foiblesse réelle de leur République. Mais pour m'expliquer avec plus d'exactitude, ce n'est point une moindre liberté qui a fait disparoître cette élévation dans les sentimens. La corruption l'avoit déja détruite dans tous les cœurs, la politique devoit alors se servir des richesses pour établir le bonheur des Sociétés, comme elle s'étoit auparavant servie de la pauvreté. Un Gouvernement fondé sur les mêmes principes que celui de Sparte & de Rome ne feroit pas revivre aujourd'hui les anciennes mœurs. Elles seront éternellement inconnuës, à moins que par une révolution, qu'il est impossible de prévoir, les arts ne se perdent, & que par une suite de faits & d'évenemens, qu'il seroit absurde & chimérique d'appréhender, les hommes ne se retrouvent dans les mêmes circonstances que les Spartiates.

Les Romains, comme on l'a vu, se formerent dans un tems où leur Ville & toute l'Italie avoient encore

tant de conformité avec les premieres Sociétés. Ce fut un bonheur pour eux que la Fortune, par le mélange des trois especes de Gouvernement les plus connuës, corrigeât & tempérât l'Egalité & la Liberté qui malgré les vices qu'elles portent avec elles, leur étoient si nécessaires. Mais lorsque les François parurent sur les terres de l'Empire, il ne pouvoit plus y avoir d'autre Gouvernement que le Monarchique qui fût utile aux Hommes. Je n'en excepte pas même le Gouvernement mixte des Romains, les circonstances le rendoient vicieux; on en verra bientôt les raisons quand j'examinerai la nature & les principes de cette Police, ou lorsque j'expliquerai les causes de la décadence de la République Romaine.

IX. Des causes qui empêcherent que le Gouvernement des François ne fit des progrès pendant la premiere race.

Si la Monarchie, quoique toujours à la veille de sa ruine, a subsisté à Rome, pendant deux siécles & demi, doit-on être surpris, après ce que j'ai dit de la différence des conjonctures où les Romains & les François se trouverent, que ceux-ci sans principes de Société ayent demeuré plus longtems éloignés d'un bon Gouvernement?

Quelque attachement que les François eussent pour le nom de Roi, ils étoient moins portés à lui accorder toute la puissance qui lui est dûë, que les Romains à se gouverner par leurs Loix (*a*). Les Sujets de Clovis confondoient la désobéissance avec la liberté; non seulement le corps de la Noblesse vouloit être libre, mais chaque Seigneur encore prétendoit être indépendant du Prince & du Corps dont il étoit membre, & formoit dans le sein même de l'Etat une espece de République de sa famille & de ses Vassaux.

Des mœurs aussi vicieuses étoient le fruit des Loix bisarres que les François avoient apportées de leur Patrie & du commerce des Germains. Ils avoient un Gouvernement Militaire, difficile à définir, & qui tenant un milieu ambigu entre l'Aristocratie & la Monarchie, conservoit tous leurs abus sans avoir aucun de leurs avantages. Nuls droits n'étoient fixés parmi eux, ou du moins tou-

(*a*) Voyez dans Tite-Live, dans Denys d'Halicarnasse, combien les Successeurs de Romulus avoient donné aux Romains de goût pour la liberté.

tes les Loix étoient violées, parce qu'elles étoient ſans protecteur. La force décidoit de tout. Le Prince ne recevoit que de vains hommages, & ce n'étoit qu'en qualité de Général, qu'il pouvoit venger ſur ſes Soldats la Majeſté Royale qu'ils avoient offenſée comme Citoyens.

Les François ſe ſéparerent en entrant dans les Gaules, & ſe répandirent dans les Provinces que leur ouvroit la Victoire. Leur Gouvernement devint plus vicieux, en ce ſens du moins, qu'ils ne firent plus un même corps, comme les Romains qui étoient renfermés dans une même Ville. Dès-lors la Fortune pouvoit plus difficilement faire naître quelque circonſtance qui les intéreſſât tous également, & qui les préparât à quelque révolution avantageuſe.

On croira peut-être que cette ſituation offroit aux Succeſſeurs de Clovis mille moyens faciles de jetter les fondemens d'une ſage Monarchie, & qu'ils pouvoient ſe flater avec d'autant plus de raiſon d'agrandir leur autorité, que leurs Sujets étoient ſéparés, & devoient avoir des intérêts différens. Mais quoique ces Princes

ſe viſſent délivrés de l'eſclavage où le Champ de Mars les avoit retenus, & qu'ils ſe fuſſent enrichis des dépoüilles de leurs Ennemis, l'orgueil de la Nation que ſes ſuccès avoient accru, étoit un ſûr appui de ſa liberté. Il eſt difficile de ſe perſuader que des Princes auſſi barbares & auſſi violens que les Mérovingiens, euſſent pu ſe conduire avec aſſez d'adreſſe pour ne ſe point rendre ſuſpects. Il eſt plus vraiſemblable qu'ils auroient employé la force. S'ils avoient réuſſi au-dedans, & que la Guerre civile n'eût pas cependant empêché de domter les Etrangers, leur violence auroit toujours été ſuivie des révolutions que la tirannie des Empereurs avoit autrefois cauſées dans l'Empire. La même cauſe auroit encore produit le même effet. Le courage ſe ſeroit éteint, & la Monarchie Françoiſe en languiſſant ſous le Deſpotiſme, ſeroit devenuë la proye de ſes Ennemis, comme l'Empire l'avoit été des Barbares.

Le but que les Rois de France devoient ſe propoſer pour le bonheur de leur Etat, n'étoit pas de s'emparer uniquement de toute l'autorité : il

falloit encore que cette révolution se fît peu à peu, & qu'un certain balancement de fortune ménageât à la fois les préjugés des François, & établît comme une barriere entre le Prince & le Despotisme. Il falloit que le souverain Législateur de la Nation demeurât soumis à de certaines Loix, à une certaine bienséance, qui servissent de lien entre lui & ses Sujets, & qu'en devenant tout puissant, il ne pût abuser de son autorité.

Situation des François sous les Rois Mérovingiens.

Pendant le tems que la postérité de Clovis régna sur les François, il ne put se faire des changemens considérables dans le Gouvernement. Le Nord n'étoit pas encore épuisé, il en sortoit toujours de nouvelles Colonies qu'il falloit repousser, & tenir éloignées du Rhin. Les Peuples n'avoient pas pris une situation assurée. Il s'étoit fait du Midy de l'Asie un débordement de Barbares, semblable à celui des Peuples du Nord : les Sarrasins porterent leurs armes jusques dans le sein de la France. Au milieu de toutes ces difficultés les Princes Mérovingiens ne penserent point à accroître leur autorité. Le génie de ce tems étoit tourné du côté des Con-

quêtes, & les François continuerent à porter leurs Armes contre tous leurs Voisins. Mais quand les Barbares plus accoutumés aux Loix de l'honneur & de la justice, ne se seroient pas continuellement fourni de justes sujets de guerre, les François avoient dans la Loi même de la succession au Trône un obstacle à cette tranquillité sans laquelle il est mal aisé de faire une réforme utile & durable dans un Etat.

Tous les Princes devoient régner par le droit de leur naissance (a), ainsi le Royaume se divisoit en plusieurs parties. La Loi des successions, la plus importante dans une Monarchie, hâtoit sa décadence; & les François, pour le remarquer en passant, faisoient en faveur de leurs Ennemis ce que les Romains avoient autrefois

(a) C'est à quoi n'a pas fait réflexion M. le Comte de Boulainvilliers. Si les Princes du Sang n'ont pris pendant longtems dans les Parlemens de la troisiéme race que le rang que leur donnoit leur principale terre, c'étoit un abus que le Gouvernement fondé sur les droits des Fiefs avoit introduit contre l'esprit de l'ancienne Monarchie, & le respect que l'on doit à la Loi Salique. Il suffisoit sous les deux premieres races d'être du sang Royal pour régner.

pratiqué pour affoiblir & ruiner les leurs. Ces Rois quoiqu'indépendans les uns des autres, ne formoient cependant qu'une même Monarchie; de même à peu près que par les Loix du Conseil Amphictyonique les différentes Républiques de la Grece ne composoient qu'un seul Etat. La distribution du Royaume ne se faisoit point en donnant à chaque Prince une ou plusieurs Provinces contiguës, mais un certain nombre de Cités séparées & répanduës en différentes Contrées. Il arrivoit aussi que plusieurs Rois possédoient même quelquefois chacun une partie de la même Ville. Par-là leurs intérêts furent plus mêlés, l'ambition plus libre eut plus de motifs pour agir; & les Guerres Civiles en devinrent plus nécessaires, plus cruelles & plus générales.

Autant on est saisi d'admiration en lisant l'histoire des premiers Consulats de Rome, autant on lit avec horreur celle de nos premiers Rois. On ne voit partout que perfidies, que cruautés, & que violences. Les Princes apprirent eux-mêmes à leurs Sujets à ne les plus respecter. Ces désordres publics diminuoient de jour

en jour leur autorité, & la crainte les rendit soupçonneux & plus hardis. Des inquiétudes & des dangers continuels leur apprirent à être cruels. Partagés entre le soin de leur Trône & de leur personne, environnés d'ennemis cachés & publics, ils avoient encore à craindre après une victoire, le fer ou le poison d'un assassin. Un courage féroce supplée à la véritable grandeur d'ame, & ils ne balancerent point à porter à leurs Ennemis les coups qu'ils attendoient de leur lâcheté.

Ce génie féroce & violent qui deshonoroit le Trône & la Nation, ne disparut que pour faire place à une foiblesse peut-être aussi honteuse. Il seroit assez difficile de peindre les derniers Rois de la premiere race. Soit que ces Princes fussent nés trop foibles pour avoir un caractère, soit que les Maires du Palais après avoir profité de plusieurs minorités consécutives pour affermir leur puissance, les tinssent dans un esclavage honteux; ou, comme l'a soupçonné un Auteur (a), qu'ils leur ôtassent même

(a) Voyez dans les Mémoires de l'Acadé-

la vie lorsqu'ils auroient pû gouverner par eux-mêmes : les derniers fils de Clovis passerent successivement, & selon que la politique des Maires l'exigeoit, du Trône dans un Cloître; & ces Automates, s'il est permis de le dire, ne reçurent de mouvement que par leur impression.

Quelque effrayans qu'ayent paru à quelques Auteurs les démêlés qui regnerent à Rome entre la Noblesse & le Peuple ; on sent bien après ce que j'ai dit jusqu'ici, qu'on ne peut en faire aucun parallele avec ces divisions, ou plûtôt avec ces Guerres opiniâtres & sanglantes, qui causerent la ruine de la maison de Clovis. Sur la fin de la seconde race elles auroient entraîné la Nation entiere dans le même précipice que les Fils de Charlemagne, si les désordres qui avoient été jusques là un obstacle à la réformation de la Monarchie, n'eussent enfin laissé le Prince avec une puissance assez peu considérable, pour

mie des Belles-Lettres, la Dissertation dans laquelle M. l'Abbé de Vertot prend la deffense des derniers Mérovingiens contre les accusations de l'Historien de Charlemagne.

qu'il ne pût plus donner de jalouſie à ſes Sujets.

On compareroit avec plus de juſteſſe ces diviſions à celles que l'envie de dominer fit naître entre les Républiques de la Grece. La France auroit ſans doute ſuccombé comme Elles, ſi elle n'avoit été ſoutenuë par des cauſes particulieres, tandis que les cauſes générales annonçoient ſa ruine. Il s'éleva dans ſon ſein des Hommes d'un mérite rare qui en ont été, pour ainſi dire, le bouclier. La Maiſon des Pepins ſera toujours célébre dans toutes les Hiſtoires de l'Europe. L'ambition de ces Princes, toute injuſte & criminelle qu'elle étoit, devint, par un effet biſarre des circonſtances, encore plus utile au nom François que celle de Caſſius ne le fut aux Romains.

X. Les diſſentions des Romains ne cauſerent point la ruine de la République.

Quelques Auteurs qui n'ont prêté qu'une attention ſuperficielle aux affaires des Romains, ont décidé avec plus de promptitude que de raiſon, que les diſſentions de la Nobleſſe & du Peuple, après avoir longtems ébranlé l'Etat, en avoient enfin précipité la chute. Ils ne peuvent lire l'hiſ-

toire de Rome sans trembler pour sa fortune, parce qu'ils ne cherchent point assez à découvrir la différence essentielle qu'il y a entre les circonstances où se trouvoient les Romains, & celles où sont aujourd'hui les Peuples de l'Europe. Ils croyent que la République fut exposée sous les premiers Tribuns aux mêmes violences qui éclatterent sous le Tribunat des Gracques, & pour n'avoir pas assez réfléchi sur les différentes situations qu'elle a prises successivement, ils en regardent tous les évenemens comme enchaînés les uns aux autres & produits par un principe commun & général.

Les différends qui regnerent à Rome pendant longtems, troublerent, j'en conviens, l'harmonie qui doit être l'ame d'une Société, & sur laquelle le repos du Citoyen est affermi. Ils naissoient même d'une cause ruineuse pour un Peuple, je veux dire du partage de l'autorité entre deux Corps. Mais si l'on y fait attention, mille circonstances heureuses, mille causes particulieres ne laissoient point à ce vice du Gouvernement la liberté

de faire parmi les Romains les mêmes ravages qu'il fit depuis parmi les François. Bien loin que les dissentions de la Noblesse & du Peuple pussent dégénérer en Guerre Civile, ou causer la ruine des Romains, elles corrigerent d'abord, & on l'a déja vû, les vices du Gouvernement que Brutus avoit établi. Elles perfectionnerent ensuite celui qui lui succéda par la création des Tribuns du Peuple, & mirent enfin elles-memes dans la République l'ordre le plus parfait.

Le seul moment où la République Romaine courut un vrai danger, ce fut lorsque les Plébéyens lassés de la dureté & du mépris des Grands, prirent la résolution d'abandonner Rome pour se retirer sur le Mont-Sacré. Cet évenement doit être regardé comme une espece de prodige. Tout un Peuple maître de la vie de ses Tirans, sort paisiblement de sa Patrie, lorsqu'il ne tient qu'à lui de s'en faire justice. Le Peuple pour unir ainsi les contraires, & conserver tant de modération dans une résolution si extrême, ne devoit pas avoir un moindre amour de la Patrie que celui qu'a-

voit fait naître la révolution des Tarquins. Il falloit que les Plébéyens, que nous confondons follement avec la populace (a) qui est sous nos yeux, eussent heureusement pénétré les principes de la Société.

Quelles que soient les causes qui retinrent, pour ainsi dire, le Peuple dans son devoir quand il en franchissoit les bornes; ce ne fut, je le répete encore, que dans cette occasion que les Romains purent se déchirer par des Guerres Civiles. En effet, il n'y avoit point encore alors de Loix qui contrebalançassent l'autorité des deux Ordres, & qui servissent, malgré leur désunion, comme d'un centre commun pour les réunir. Les passions devoient être par conséquent plus aigries & plus agissantes. Toute la puissance étoit entre les mains des Nobles: ils devoient naturellement écra-

(a) Le luxe n'avoit point encore introduit toutes les différences qu'on trouve dans l'éducation que nous recevons. Il faut remarquer que les Patriciens & les Plébéyens n'étoient tous que des Laboureurs qui se servoient de l'épée pour agrandir ou pour deffendre leurs champs. Longtems encore après la République alla chercher ses Dictateurs à la charrue.

ser les Plébéyens, si ceux-ci par leur désertion ne leur eussent enlevé leurs forces; ou le Peuple auroit dû abbattre la Noblesse, si la modération & la sagesse de quelques particuliers, n'eût trouvé un tempérament que le Gouvernement n'offroit point encore.

Après que les Patriciens se furent dépouillés de la partie de l'autorité dont les Tribuns se revêtirent au nom du Peuple; on a beau se représenter le second ordre de la République comme un animal féroce & inquiet qui aime à se repaître de troubles & de dissentions : Rome n'est point exposée pour cela au feu des Guerres Civiles.

Quoique le Peuple immédiatement après la création de ses Tribuns, eût des forces suffisantes pour accabler en un moment la Noblesse, il étoit impossible qu'il osât en concevoir le dessein, & qu'il lui fit voir sa ruine assez prochaine pour porter son orgueil à un désespoir funeste aux deux Ordres. Il est dans les choses morales un cours aussi certain & aussi invariable que dans les choses physiques. Quelle contradiction monstrueuse ne trou-

seroit-on pas entre un projet aussi hardi & la sagesse que les Plébéyens firent voir dans leur retraite sur le Mont-Sacré ? Une telle contradiction ne s'accorde pas avec la nature du cœur de l'homme, & par conséquent un Peuple entier en est tout-à-fait éloigné.

Quoique la Noblesse dans ces circonstances n'eût pas des forces égales à celles des Plébéyens, les préjugés de ceux-ci lui conservoient toujours sa supériorité. Le cœur & l'esprit ne s'ouvrent à l'ambition que par dégrés. Après ses plus grands emportemens, le Peuple étoit en quelque sorte honteux de ses triomphes; il voyoit avec quelque pudeur que son autorité étoit un démembrement de celle du Sénat. Peut-on supposer que tout le second Ordre se dépoüille en un jour du respect auquel un long Gouvernement l'avoit accoutumé à l'égard des Patriciens, & qu'il veüille opprimer cette Noblesse dont il avoit toujours recherché la protection ? Bien loin de craindre la Guerre Civile on doit regarder comme très-naturelles, & même comme nécessaires, les démarches du Peuple quand il choisit lui-même

ses Tribuns parmi les Patriciens, qu'il rend à la Noblesse tout son lustre après la destruction des Décemvirs, ou qu'il n'éleve au Tribunat Militaire que des Sénateurs, malgré la chaleur avec laquelle il avoit prétendu partager avec eux l'honneur des Faisceaux.

Avant que les dissentions eussent ôté toute distinction entre les deux Ordres, l'équilibre qui devoit faire la sureté de l'Etat, étoit soutenu, au défaut d'un principe fondamental, par des causes particulieres. Tantôt le Sénat pouvoit corrompre la fidélité de quelque Tribun qui mettoit lui-même opposition aux demandes de ses Collegues; tantôt il créoit un Dictateur dont l'autorité suprême appliquoit la République à un autre objet. La Fortune elle-même secondoit presque toujours la Noblesse. Quand une question étoit agitée sur la place, les voisins de Rome qui croyoient toujours trouver une circonstance favorable à leur ambition, se jettoient sur ses terres; mais les deux Ordres se réünissent, & l'on punit l'Ennemi commun. Les délibérations traînent en longueur, le Peuple n'y apporte plus

plus le même empressement, & c'est pour cela que j'ai dit qu'on craint quelquefois que le Peuple trop lent dans sa conduite ne laisse l'ouvrage du Gouvernement imparfait : enfin sans acquérir de nouvelles forces le parti de la Noblesse reste supérieur.

Les Plébéyens, dit Polybe, attendoient toujours quelque grace ou de tout le corps des Patriciens, ou de quelques-uns en particulier. C'est de la Noblesse que se tiroient les Juges de la plûpart des différends publics & particuliers, & chacun se ménageoit leur protection par une sage obéissance. Le Sénat avoit pour se deffendre tous ces priviléges & toutes les prérogatives qu'il ne perdit que peu à peu. La Censure surtout & les Charges de Religion qui donnerent d'abord tant de crédit dans la République, & qui étoient toutes réservées aux seuls Patriciens, contrebalancerent avec succès l'autorité des Tribuns. Enfin, dit encore Polybe, on obéissoit dans la Paix aux Consuls, parce que chaque Citoyen pendant la Guerre pouvoit un jour éprouver leur puissance, & devoit naturellement conserver jusques dans Rome même quelqu'atta-

chement pour des Capitaines, sous lesquels ils avoient remporté des Victoires & battu les Ennemis de la Patrie.

Malgré la désunion de la Noblesse & du Peuple, leurs intérêts & leur amour pour la Patrie les rapprochoient secrettement. Les Tribuns ne pouvoient se promettre un succès plus sûr & plus promt, qu'en cachant les coups qu'ils vouloient porter aux Patriciens. Il falloit ménager leur orgueil, & même ne pas offenser le Peuple par des demandes trop hardies. Plus les progrès des Tribuns se faisoient avec une certaine lenteur, moins ils trouvoient d'obstacles. La Loi qui permit aux Plébéyens d'aspirer au Tribunat Militaire, annonça, qu'ils seroient un jour Consuls; elle enhardit le Peuple, & en préparant les Patriciens à cette révolution, les en consola par avance.

Il ne faut pas s'imaginer que la République courût de plus grands dangers, à mesure que la Noblesse perdoit de ces privileges qui entretenoient l'équilibre : plus le Peuple étoit rapproché des Nobles, moins il avoit de supériorité sur eux. Cha-

que dissention rendoit celle qui devoit la suivre, moins dangereuse. Ce n'étoit, pour ainsi dire, ni les Plébéyens qui acquéroient de l'autorité, ni la Noblesse qui perdoit de sa puissance; mais c'étoit l'Egalité qui faisoit sans cesse de nouveaux progrès, & qui en attendant qu'elle pût ne faire qu'un seul corps de ces deux Ordres, établissoit cependant de jour en jour une harmonie plus parfaite entre eux. Cette réflexion est prouvée par la forme même que prit le Gouvernement, l'expérience la confirme; les premiers différends furent les plus vifs, quoique les intérêts qui les excitoient, devinssent toujours plus importans.

Après que la condition de la Noblesse & du Peuple fut devenuë entierement égale, il ne put plus y avoir de dissention dangereuse. Deux Corps qui partagent entre eux la puissance législative d'un Etat, ne peuvent être unis, parce qu'ils ont nécessairement des intérêts différens; mais lorsque les Plébéyens parvinrent à toutes les Magistratures, & entrerent dans le Sénat, ils ne firent plus qu'un même corps avec la Noblesse; l'autorité ces-

ſa d'être partagée, & le Gouvernement devint populaire. La puiſſance des Conſuls & celle du Sénat, ne furent plus diſtinguées de la puiſſance du Peuple, mais elles en furent ſeulement une émanation; c'eſt-à-dire, que le Corps de la République qui étoit composé des Patriciens & des Plébéyens dont les droits étoient confondus, avoit confié aux Conſuls tout ſon pouvoir dans ce qui regarde la Guerre, & avoit formé d'un certain nombre de Citoyens un Sénat ſur lequel il ſe repoſoit du ſoin de manier les Deniers publics, de repréſenter toute la majeſté de l'Etat, de recevoir des Ambaſſadeurs, d'en envoyer, de conclure des Alliances, & de faire la Guerre ou la Paix, en le ſoumettant néanmoins, de même que les Conſuls, à la Place publique qui raſſembloit réellement toute la République.

Les diſſentions d'Angleterre comparées à celles des Romains.

C'eſt ordinairement avec les diſſentions d'Angleterre qu'on ſe plaît à comparer celles de la République Romaine. Mais ſans prévenir ce que je dirai bientôt ſur la nature du Gouvernement mixte, & qui ſuffiroit peut-être pour éclaircir parfaitement cette matiere; qui ne s'apperçoit point

que l'union des trois polices ordinaires est très-différente dans l'une & dans l'autre Nation ?

L'Angleterre ne forme point un seul & même corps comme le formoit la République Romaine, après qu'elle fut parvenuë au point de perfection où je viens de la représenter. Il y a en Angleterre des Loix qui empêchent que le Prince, la Noblesse, & les Communes ne s'unissent. Il ne s'y fait point entre les divers Ordres de l'Etat une circulation qui ne leur donneroit qu'un même intérêt. La Couronne est le patrimoine d'une Maison : & les Pairs ont leurs prérogatives particulieres & distinguées de celles du Tiers-Etat. Dès-lors l'intérêt personnel doit dominer ; & les Sujets déja divisés entre eux, ne sont plus attachés à leur Prince par les mêmes liens qui unissoient tous les Citoyens Romains.

Les Magistrats de la République Romaine n'avoient aucun intérêt d'augmenter la puissance de leurs Magistratures, parce qu'elles étoient annuelles, & communes aux deux Ordres de l'Etat. En Angleterre le Prince qui n'est jamais forcé par les Loix

à rentrer dans l'ordre des Citoyens, doit nécessairement avoir d'autres intérêts que ses Sujets. La Noblesse & le Peuple n'ont point un objet commun, ils jouissent cependant l'un & l'autre d'un pouvoir égal, & partagent même avec leur Roi la puissance législative.

Les Anglois sont donc plus désunis que les Romains mêmes ne l'étoient, quand les premiers Tribuns commencerent à vouloir abbaisser la Noblesse. Ceux-ci, on l'a déja vû, étoient toujours rapprochés, mais comme si les autres avoient pris plaisir à mettre le Prince en contradiction avec lui-même, ils lui laissent une autorité assez étenduë pour qu'il puisse se flatter de pouvoir l'accroître, & ils lui opposent des obstacles assez considérables pour le faire échoüer s'il n'a pas des ressources & des talens supérieurs.

On pourroit pousser plus loin le parallele, mais qu'on remarque seulement que les Romains avoient les mains liées par la forme de leur Police particuliere. La liberté qu'ils avoient de se plaindre, de murmurer, de donner & d'expliquer leurs rai-

sons, étoit une sorte de transpiration salutaire à tout le Corps de la République. Le Parlement d'Angleterre ne ressemble que très-imparfaitement à la Place Publique des Romains. Quelques députés ne suffisent point pour rassurer toute une Nation qui veut être libre, & qui sçait que sa liberté a de puissans Ennemis. Les Anglois, comme tous les autres hommes, sçavent que l'ambition, l'avarice, la crainte & l'espérance plus fortes que les Loix & l'honneur dans le cœur humain, peuvent détourner de leur devoir des Députés, qui dans le moment des délibérations ne sont ni enhardis ni échauffés par la présence de toute la Nation. A Rome le dernier des Citoyens entroit dans la Place Publique & sa voix s'y comptoit. De cette différence dans le Gouvernement, naît celle qu'on découvre entre le caractere des Romains & celui des Anglois. Les uns jouissoient en paix de leur liberté, parce que chaque Citoyen étoit en partie Législateur; les autres sont toujours inquiets & soupçonneux; de là les cabales, les partis inconnus dans la République Romaine, & qui ont souvent détruit

la sûreté publique en Angleterre.

Depuis que les Barbares ont introduit dans l'Europe la coutume d'être armé dans le sein de la Paix & au milieu des Villes ; depuis que des Provinces entieres n'ont formé qu'une seule Société, & que de nouvelles mœurs ont fait perdre l'attachement que le Citoyen avoit pour le bien public : les mêmes choses qui pouvoient n'être funestes ni aux Romains ni aux Grecs, seroient aujourd'hui très-dangereuses.

La révolution des Gracques n'est point une suite de celles des premiers Tribuns.

On a cru que les premieres dissentions de la République Romaine avoient été la cause de sa ruine, parce qu'on a regardé la révolution des Gracques comme une suite de querelles des premiers Tribuns. Les unes cependant ne sont point liées aux autres. Après ce que j'ai dit sur l'égalité & sur la subordination qui furent enfin établies dans le Gouvernement, lorsque la Noblesse & le Peuple ne firent qu'un seul corps, & que le Sénat & les Consuls furent soumis à la Place Publique ; on doit être certain que la République ne porta en elle-même aucun principe d'une dissention présente. En effet elle fut tran-

quille, mais dans ce calme heureux qu'elle devoit à la ſageſſe de ſes Loix, il ſe forma une ſource toute nouvelle de diviſions.

Dire que les Gracques ruinerent la liberté de la République, c'eſt confondre l'effet avec ſa cauſe. Le Gouvernement étoit détruit quand ces Tribuns parurent. Je le ferai voir dans le Livre ſuivant. Mais pour prouver le ſentiment que j'ai avancé, il ne faut que remonter juſqu'à la véritable origine de la décadence & de tous les malheurs des Romains.

C'eſt dans la contrariété qui ſe trouvoit entre le Gouvernement & la Police particuliere de la République qu'il faut la chercher. Cette contrariété frapante dont Polybe prévit les ſuites, conſiſtoit en ce que le Gouvernement auquel des Conquêtes trop étenduës devoient néceſſairement ôter & ſa bonté abſoluë & ſa bonté relative, étoit aſſocié à une Police qui devoit étendre la domination des Romains.

Ce défaut étoit une ſuite naturelle de la maniere dont la République s'étoit formée. Elle ne tenoit point comme Sparte, ſes Loix d'un Légiſlateur

qui en eût étudié les proportions pour les affermir mutuellement les unes par les autres ; elle les devoit à plusieurs évenemens (*a*) qui s'étoient souvent contrariés. Les Romains par là n'eurent point un génie conforme à leur situation, ils furent ambitieux & ils auroient dû avoir plus de modération que les Spartiates ; ils n'étendirent donc leur puissance sur les ruines d'aucun de leurs Ennemis sans avancer eux-mêmes leur chute.

Après cette vérité dont je ne donne pas actuellement les preuves pour ne pas trop m'écarter de mon objet principal, j'ose avancer que les dif-

(*a*) Il eut été d'autant plus avantageux aux Romains que les Ambassadeurs qu'ils envoyerent dans la Grece, eussent rapporté les Loix de Lycurgue au lieu de celles de Solon, qu'il étoit plus facile de faire des Conquêtes en Italie que dans la Grece, où l'on connoissoit cette politique de l'équilibre qui a retenu les Etats modernes dans de certaines bornes. Les Romains qui dans leur pauvreté étoient extrêmement avares & avides, leurs usures en font foi, ne pouvoient point parvenir sans une cause étrangere à suivre l'exemple des Spartiates, c'est-à-dire, à aimer la pauvreté même, & à bannir l'usage de l'or & de l'argent pour ne se servir que d'une monnoye de cuivre.

ſentions n'ont point été funeſtes à la République, & que même leur ceſſation produiſit peut-être une partie de ſes déſordres, ou du moins fut cauſe qu'on ne les prevínt pas.

Tandis que les Romains ſe laiſſent enyvrer par leur proſpérité, leurs Conquêtes ſappent les fondemens de l'Egalité qui étoit l'ouvrage des premiers differends de la Nobleſſe & du Peuple. Elles établiſſent un nouvel ordre de ſubordination entre les Citoyens, & ramenent le Gouvernement au même point où il avoit été avant la création des Tribuns. Pendant ces changemens imperceptibles, Rome ceſſe de s'obſerver elle-même, & dès-lors ſes mœurs & ſes Loix doivent ſe trouver un jour en contradiction.

Si les diſſentions au contraire avoient pû continuer à agiter les Romains, peut-être qu'ils ſe ſeroient précautionnés contre de nouveaux beſoins. Ils auroient ſubſtitué de nouvelles Loix aux anciennes dont la force s'anéantiſſoit de jour en jour, ou que de nouvelles circonſtances rendoient du moins inutiles. La fortune leur auroit peut être encore été auſſi favorable dans cette ſeconde révolu-

tion, qu'elle l'avoit été dans la premiere; je veux dire que les Romains auroient pû se faire des Loix conformes à leur situation.

Autant que les commencemens de la République Romaine demandent d'attention, parce qu'ils contiennent, pour ainsi dire, le germe de toute sa grandeur & de sa décadence, autant pourroit-on glisser rapidement sur la premiere race de nos Rois dont le regne n'annonçoit aucun changement heureux pour la Monarchie.

XI. Examen du Gouvernement de Charlemagne.

Quoique le Gouvernement des François ne se fut point perfectionné sous l'administration des Pepins, la France jetta un éclat, passager à la vérité, mais dont Rome eût été jalouse même dans sa plus haute élévation. Charlemagne porta sur le Trône des qualités qu'il ne devoit qu'à lui. Les succès que les François eurent sous ce regne, peuvent en un sens être comparés à ceux des Carthaginois pendant la seconde Guerre Punique; la gloire des uns n'est duë qu'à Charlemagne, celle des autres appartient toute entiere à Annibal. Rien ne mérite plus l'attention des Lecteurs, que ces sortes de progrès extraordinaires qui se font, pour

ainsi dire, contre les regles de la Politique, & qui dans leur genre ne sont pas moins surprenans que ces phénomenes de la nature, que l'ignorance a pendant long-tems regardés comme des prodiges.

Charlemagne se sentoit appellé à la gloire des Armes. Un génie aussi étendu, mais aussi promt ne pouvoit former que des projets qu'il pût lui-même conduire à leur fin. Soit que ce Prince se fût trop laissé éblouïr par la réputation que donnent les Armes, ou qu'il comprît de quelle nécessité il étoit pour les François de réprimer cette inquiétude des Barbares dont les incursions empêchoient depuis tant de siécles que les Nations ne s'établissent sur leurs Conquêtes; soit qu'il sentît qu'il n'appartient qu'au tems de changer les principes du Gouvernement d'un Peuple, ou qu'il fût découragé par la distance qu'il voyoit entre les dispositions de ses Sujets & le but qu'il se proposoit; il ne tenta point d'ébaucher une entreprise que l'incapacité ou la foiblesse d'un de ses Successeurs pouvoit faire échoüer.

L'exil de Childéric dans un Cloître avoit rendu les François plus indociles, Charlemagne étoit sur un Trône

glissant, où l'on n'avoit pas respecté les Fils de Clovis. Ses Sujets étoient désunis, & ne faisoient point un même corps. Il étoit entouré d'hommes ambitieux & infideles, il flata leurs passions, il substitua les adresses de la politique à la force des Loix, & dut à ses grandes qualités une puissance; qu'il eût été à souhaiter pour le bonheur de son Peuple, qu'il eût dûë à la forme même du Gouvernement.

Charlemagne établit un Gouvernement Aristo-Monarchique.

Ce Prince éclairé n'affecta pas ouvertement l'autorité qui lui étoit nécessaire, & qui devoit le rendre ce premier mobile qui manquoit à la Nation depuis sa naissance. Il rétablit les anciennes Assemblées du Champ de Mars sous le nom de Parlement, il leur donna une Police plus sage, & les associa à son autorité. Sûr de dominer par tout par la force de son génie, il ne craignit ni leurs caprices ni leurs cabales, & il ne feignit de partager le pouvoir souverain que pour le posséder tout entier.

Les esprits se rapprocherent; les François qui crurent posséder une partie de la puissance législative, agirent avec la même fermeté que les Plébéyens de Rome après l'exil des Tarquins. Malgré tous les désordres qui

assiégeoient le Gouvernement vicieux de Charlemagne, mais que la prudence, le courage, & la Politique de ce Prince en tenoient éloignés, toute la Nation n'eut qu'un même intérêt, & pour la premiere fois les François montrerent dans les Gaules autant d'amour pour la Patrie que les Romains.

Charlemagne aussi politique que les anciens Consuls de Rome, déracina du cœur de ses Sujets tout penchant pour les dissentions, en les occupant par des Guerres étrangeres. La gloire dont ils se couvroient sous ses ordres fut un gage de leur fidélité ; leur nom vola jusques dans le fond de l'Asie & dans l'Afrique. Ils étoient accoutumés depuis longtems aux fatigues des Guerres les plus longues & les plus opiniâtres ; alors ni la discipline, ni la subordination militaire n'effaroucherent plus leur fierté. La Noblesse trouva un spectacle digne d'elle dans ces Assemblées où des Princes puissans venoient implorer en personne, ou par leurs Ambassadeurs, son amitié & sa protection. L'ambition étendit ses idées. Le Parlement de la Nation Françoise fut l'image du Sénat Romain, & de nouveaux Ci-

néas publierent qu'ils avoient vû un Peuple de Rois.

Tant de sagesse ne fut point démentie par le succès. Toutes les Gaules, l'Italie, ce vaste Pays qui s'étend depuis le Rhin jusqu'à la Vistule & à la Mer Baltique, & une grande partie des Espagnes furent subjugués : & les Peuples de ces Provinces, selon l'expression du Moine de S. Gal, se croyoient trop honnorés d'être comptés au nombre des Esclaves (*a*) des François.

Des vices du Gouvernement de Charlemagne.

On ne peut faire mieux connoître l'étenduë du génie de Charlemagne, & mieux sentir en même tems l'excellence de son administration & la mauvaise constitution de son Gouvernement, qu'en faisant un parallele de la forme que les Parlemens eurent sous son regne, avec celle qu'ils prirent sous ses Successeurs.

Le cours que ce Prince avoit imprimé aux affaires, & le respect que l'on conservoit pour sa mémoire, furent d'abord un bouclier pour Loüis le Débonnaire; mais l'Empire Fran-

(*a*) *Galli & Aquitani, Edui & Hispani, Alamanni & Bajoarii non parum insignitos se gloriabantur si vel nomine Francorum servorum censeri mererentur.* L. 1.

çois touchoit au moment de sa décadence, & il ne pouvoit conserver son éclat que tant qu'il y auroit un Charlemagne sur le trône. Les vices du Gouvernement que ce Prince avoit établi, menaçoient la France d'un cruel ravage, & formoient comme un torrent dont les eaux suspenduës devoient rompre leur digue avec plus de violence. Outre que le partage des Etats anonçoit des révolutions aussi funestes que sous la premiere race; les Parlemens, dès qu'un Prince foible y présideroit, ne devoient que mettre sa foiblesse dans un plus grand jour, & réveiller avec plus d'aigreur l'indocilité tumultueuse des Grands.

La vûë de Loüis le Débonnaire ne s'étendoit pas au-delà de sa Cour, & tandis qu'il étoit entierement occupé à en bannir quelques scandales, il laissoit jetter des racines à la rébellion dans les extrêmités de son Empire. Plus léger par irrésolution que par inconstance, bon & modéré par indolence, vindicatif & cruel dans les premiers momens de sa colere, tour à tour timide & emporté jusqu'à oublier cette décence si nécessaire aux Rois, la foiblesse de son caractere rassem-

bloit en lui des qualités incompatibles. Cependant ce Prince n'étoit pas destitué de tout mérite, il avoit les vertus qui font le bon Citoyen, il manquoit de celles qui font les Rois. Loüis sçavoit qu'on devoit lui obéir, mais il ne sçavoit pas commander. Joüet éternel de la perfidie de ses Fils, de l'ambition de son Epouse, & de l'infidélité des Evêques, il flottoit entre les Conseils de quelques Ministres inquiets, avares, superstitieux, souvent timides & quelquefois emportés, dont il adoptoit les passions. Il demeuroit simple spectateur sur le penchant du Trône, toujours prêt à en descendre pour éviter une chute, qu'il eût pû du moins rendre glorieuse en se deffendant, & toujours retenu par des conseils qui l'avilissoient encore davantage aux yeux des François.

Il n'étoit pas besoin d'un Empereur si peu propre à conserver les droits d'une Couronne dont le poids l'accabloit, pour que le Gouvernement Aristo-Monarchique de Charlemagne fit naître les plus cruelles divisions. Du mélange de deux liqueurs salutaires il peut résulter un poison; dans les choses morales il est aussi des antipathies,

& l'union de la Monarchie avec le Gouvernement Ariſtocratique, produit une forme de Police qui a été pendant longtems la ſource des maux qui ont déſolé la France, & qui ſera un levain continuel dans les Pays où elle ſubſiſte encore.

Il eſt aiſé de ſe tromper ſur cette matiere, quand on n'embraſſe pas à la fois tous les objets qui y ont rapport. Tant qu'on ſe formera une idée fauſſe des paſſions du cœur humain, on pourra peut-être trouver dans la théorie quelque point où le Prince & ſes Sujets n'auront que le même but, en ne faiſant qu'une même choſe du commandement & de l'obéiſſance par le partage de la puiſſance ſouveraine ; mais dans la pratique tout cet édifice ſe détruit de lui-même. Cette union qui devoit donner à tout l'Etat un même intérêt & une même fin, ſe changera en une diviſion cruelle, ſi l'on ne ſuppoſe pas un Peuple dont chaque Citoyen ſoit Philoſophe, ou qui ſoit gouverné par un Charlemagne, c'eſt-à-dire, par un Prince dont la Politique eſt encore plus habile à donner des vertus à ſes Sujets, que le Gouvernement n'eſt capable de les rendre méchans.

Si le Gouvernement des François eût été bon par sa nature, il auroit étayé, pour me servir de ce terme, la foiblesse de Loüis le Débonnaire, au lieu d'en abuser; il auroit éteint, & non pas allumé des Guerres Civiles qui diviserent sa postérité; il auroit attaché les intérêts de chaque Ordre de l'Etat à ceux de la Monarchie. Mais le cœur du Royaume fut ouvert à ses Ennemis, les Provinces furent démembrées; & le Prince tomba dans une telle foiblesse, qu'il fut obligé de recevoir sur ses terres ces mêmes Normands que Charlemagne avoit fait trembler dans leur propre Patrie.

Je ne désavoüe point les éloges que j'ai donnés au Gouvernement mixte des Romains, en condamnant celui de Charlemagne. La différence seule des tems & des conjonctures laisseroit entre eux une grande disproportion; mais il s'en faut encore beaucoup qu'on puisse remarquer la même sagesse dans leurs principes.

XII. De la nature du Gouvernement mixte.

Les François ne connurent point les ressorts du mélange des Gouvernemens, & comme les autres Peuples qui s'établirent sur les terres de l'Empire, ils pensoient que leur Police se-

toit plus parfaite à proportion que la puissance seroit partagée avec plus d'égalité entre le Prince & la Noblesse. Cette Politique au lieu des avantages de la Monarchie & de l'Aristocratie, n'en rassembla chez eux que les inconvéniens. Ce n'est point dans un tel équilibre, qui par lui-même ne peut que détruire la subordination, & ôter aux Loix toute leur force, qu'on doit chercher le point d'union des divers Gouvernemens. Il faut au contraire que l'un d'entre eux domine & possede la principale partie de l'autorité. Les autres ne doivent que tempérer celui-ci, c'est-à-dire, ne manier que cette partie du pouvoir qu'il ne pourroit exercer avec une certaine sagesse.

Le Gouvernement de Sparte étoit établi sur ce principe; les Rois & le Sénat avoient leurs privileges, mais le Peuple n'étoit pas moins puissant qu'il le fut à Rome, après que les dissentions, ainsi que je l'ai fait voir, eurent distribué de telle sorte la puissance suprême, que le Corps des Plébéyens fut le maître des Loix, & que les Consuls & le Sénat n'eurent une souveraineté empruntée qu'à l'égard

de certains objets particuliers que la Démocratie est moins capable de régir que la Monarchie ou le Gouvernement Aristocratique.

C'est en divisant ainsi l'autorité en différentes branches subordonnées les unes aux autres, & qui ont leur ressort séparé, que les Gouvernemens doivent se tempérer mutuellement. Il est alors aisé de trouver entre eux un point de réünion, qui les contraigne, comme Polybe le remarque des Romains, à se communiquer leurs forces. Les François qui n'examinerent point quelles parties de la Société sont plus propres à être administrées par le Peuple, par un Prince, ou par un Sénat, partagerent, si je puis parler ainsi, la puissance par la moitié ; & le Prince & la Noblesse également puissans furent à la fois à demi-Souverains dans chaque partie du Gouvernement.

Cette Police barbare renversa les fondemens de la Société. En multipliant les intérêts particuliers des François elle les détacha du bien Public. Elle fit naître parmi eux tous les désordres ausquels les Romains auroient été en proye depuis la création

des Tribuns, jusqu'à ce que leur Police fut perfectionnée, s'ils avoient eû les mêmes mœurs que les Barbares, ou si les causes particulieres qui leur rendirent utiles leurs fautes mêmes, n'avoient empêché que leurs dissentions ne dégénérassent en Guerres Civiles.

Il ne seroit pas nécessaire d'entrer dans un plus grand détail pour faire voir combien l'ancien Gouvernement des François que Charlemagne avoit rétabli, étoit éloigné de la perfection de celui des Romains; mais en faisant quelques réflexions plus particulieres sur le mélange des Polices, on connoîtra même que ce Prince ne pouvoit point l'établir sur les mêmes principes. On se convaincra de cette vérité si l'on fait attention que le Gouvernement mixte, dès qu'on le suppose parfait, c'est-à-dire, tel qu'il étoit à Rome & à Sparte dans les beaux tems de ces Républiques, ne peut subsister qu'à de certaines conditions qui sont impraticables depuis que les Etats se sont étendus.

Il n'est pas possible que ce Gouvernement soit bien affermi, dès que le Peuple n'y a aucune autorité par-

ticuliere. Si Lycurgue eût seulement partagé l'autorité entre les Rois & le Sénat, comme elle le fut en France entre le Prince & le Parlement, les Loix qui auroient fait ce partage, auroient été violées. Le parti le plus ambitieux ou le plus habile se seroit bientôt servi des passions & de l'ignorance du Peuple pour grossir ses forces; les Guerres Civiles se seroient allumées, & le Vainqueur seroit devenu le Maître des Loix & du Parti vaincu.

Ce n'est point encore assez que le Peuple ait un pouvoir qui lui soit propre, il faut même qu'il possede la principale puissance, c'est-à-dire, qu'il soit Législateur. Dès que l'autorité est partagée, sa partie la plus considérable doit être entre les mains de l'ordre qui a réellement les forces les plus considérables, ou les Loix auront un Ennemi plus fort que leur protecteur. Une nouvelle raison qui n'est pas moins pressante, prouve la nécessité de cette Politique. Il est facile de tempérer la Démocratie avec le secours de la Monarchie & de l'Aristocratie; mais dès que l'une ou l'autre de celles-ci dominera, il n'est pas possible

ſible que la premiere puiſſe corriger quelqu'un de ſes abus. L'on conçoit en effet que dans un Gouvernement, tel que celui des Romains, où le Peuple eſt le maître, les Magiſtrats & le Sénat réprimeront la plûpart des vices de la Démocratie; mais ſi l'on ſuppoſe au contraire que les Conſuls ou le Sénat ſoient Légiſlateurs, quel emploi peut-on donner au Peuple pour qu'il tempere leur pouvoir?

De tout ce que je viens de dire il faut conclure que le Gouvernement mixte qui a les mêmes principes fondamentaux que la Démocratie, ne peut ſubſiſter qu'aux mêmes conditions. Mais ſi l'on ſe rappelle ce que j'ai dit ſur la bonté abſoluë & ſur la bonté relative des divers Gouvernemens, on jugera bien vîte, qu'il étoit impoſſible que leur mélange fût porté parmi les François au même dégré de perfection que chez les Romains.

Quand Charlemagne auroit conſenti à ſe dépoüiller de ſon autorité, & pû ſoumettre la Nobleſſe Françoiſe au Tiers Etat, l'Empire des François étoit trop étendu pour que le Peuple à qui on auroit confié la ſouveraine puiſſance, eût pû même conſerver

ſa liberté. Dès que pluſieurs Provinces ne forment qu'une ſeule ſociété, la politique qui ne peut établir une égalité réelle dans la Fortune de ſes Citoyens, n'y peut affermir le Gouverment populaire; le Peuple ceſſe bientôt d'être libre, parce que les Citoyens pauvres doivent être néceſſairement ſoumis aux Citoyens riches, & après avoir excité quelques orages inutiles, il cherche enfin lui-même un maître qui le délivre de ſes propres caprices.

Je ne m'arrête point à faire connoître comment les maux qui affligerent nos Rois de la ſeconde race, les Guerres Civiles, la tirannie des Grands, la miſere du Peuple, la foibleſſe de l'Etat, s'écoulerent de l'union de l'Ariſtocratie avec la Monarchie. Ce que je dirai dans le Livre ſuivant des déſordres de la République Romaine, dont le Gouvernement, après que les Conquêtes l'eurent corrompu, eut tous les vices de celui des Carlovingiens, aidera tout le monde à prévoir au milieu des triomphes mêmes de Charlemagne, l'abaiſſement de Loüis le Débonnaire & la ruine de ſa Maiſon.

Les Romains avoient l'avantage de pouvoir opposer aux maux dont ils étoient menacés, l'expérience & les lumieres que les beaux siecles de Rome devoient leur avoir données, & quelques vertus mêmes que la corruption n'avoit pas absolument fait disparoître. Les François au contraire avoient toujours eu une Police si barbare, que quelque malheureuse que fut leur situation, ils n'en étoient point effrayés. Jusques au regne de Charlemagne ils n'avoient eu aucune idée de la Société; ils s'étoient familiarisés avec leurs désordres qu'ils ne regardoient que comme un inconvénient attaché à la condition des Hommes. Ils confondirent toujours la liberté avec l'Anarchie, & l'on ne doit point être surpris que ces préjugés accrus & mis en liberté par le Gouvernement de Charlemagne, ayent enfin donné naissance à la Police des Fiefs.

XII. Comment le Gouvernement fondé sur les Loix des Fiefs, s'est établi en France.

Les tems & l'ignorance ont répandu des ténébres trop épaisses sur l'Histoire des Peuples qui ravagerent l'Empire, pour qu'on puisse se flater de découvrir surement l'origine des Loix & des usages qu'ils apporterent du Nord dans les Provinces Méridio-

nales de l'Europe. Les Historiens ne parlent point du Gouvernement fondé sur les droits des Fiefs avant l'entrée des François dans les Gaules ; & quoique peu de tems après le regne de Clovis on en trouve les principes établis chés quelques Nations, il est certain que les Sujets des Rois Mérovingiens ne le connurent point. Mille coutumes bisarres & vicieuses que les François conserverent sous le regne des Fils de Charlemagne, les préparoient, il est vrai, à ce Gouvernement ; mais les Ducs & les Comtes n'étoient encore que des Officiers de nos Rois. Les Seigneurs qui possédoient les terres Saliques ne se faisoient point la Guerre entre eux, & ils ne pouvoient point la déclarer au Prince. L'indépendance qu'ils affecterent n'avoit point d'autre fondement que leur indocilité naturelle, & le méptis des Loix que leur Gouvernement Militaire leur avoit inspiré.

L'établissement des Fiefs dans la France est une des matieres les plus ignorées de notre Histoire. Plus on lit nos anciennes Chroniques, plus il naît de doutes, & le parti le plus raisonnable n'est pas celui qu'on peut

appuyer d'un plus grand nombre d'autorités. Charlemagne après avoir conquis l'Italie, l'Aquitaine, & la Baviere, les érigea en Royaume & les donna à ses Fils qui lui en prêterent hommage, & les tinrent comme des Fiefs mouvans de sa Couronne. Il est encore certain qu'il ne changea point les Loix que les Lombards avoient portées & établies en Italie, les Comtes & les Ducs conserverent l'autorité propre dans leurs Cités, lesquelles furent Fiefs de Pepin & de Bernard Rois d'Italie, & Arrière-Fiefs de Charlemagne & de Loüis le Débonnaire. Mais il est fort douteux, pour ne rien dire de plus, qu'il ait suivi la même méthode en Aquitaine & en Baviere. *Il y a beaucoup d'apparence*, dit un (a) Ecrivain moderne, *que Charlemagne ayant pris l'idée des Fiefs chés les Peuples du Nord, s'y confirma depuis par l'exemple des Lombards, & qu'après en avoir fait lui-même l'expérience en Italie, il affectionna tellement cette Police, qu'il l'introduisit dans les Pays où il put le faire sans trop violenter les Loix.*

(a) M. le Comte de Boulainvilliers dans son Histoire de l'ancien Gouvernement de France. Lettre 4.

Cette conduite paroît en effet assés conforme à tout le reste de la politique de ce Prince ; cependant comme la Police des Fiefs ne lui étoit pas aussi utile que le Parlement pour lui attacher les François, & qu'elle nourissoit au contraire des préjugés qu'il avoit intérêt d'étouffer, je crois que Charlemagne, qui avoit sur tout cette partie du Génie qui se porte dans l'avenir, & qui développe toutes les conséquences d'une démarche, se hâta d'autant moins de l'introduire dans toutes les Provinces de son Empire, qu'il se seroit privé par-là d'une partie très-considérable de son autorité : ce qui fait toujours hésiter les Princes, quand même l'avantage qu'ils en attendent paroît sûr.

Il est même plus vraisemblable qu'il ne conserva les droits de Fiefs aux Lombards, & qu'il n'érigea les Royaumes de ses Fils en Fiefs de la Couronne, que pour pacifier plus promtement l'Italie dont les troubles auroient retardé ses autres expéditions ; & pour s'assurer davantage de la fidélité de ses Sujets. Mais cette politique devint d'autant plus dangereuse que son nouveau Gouvernement étoit plus

propre à réveiller l'indocilité de ses Peuples. Les Privileges & la Souveraineté dont les Vassaux joüissoient, chatoüillerent l'ambition des Seigneurs François. Le Parlement s'empara d'abord de toute l'autorité de Loüis le Débonnaire, & dans l'Anarchie où tomba ce Corps nombreux les membres les plus considérables en partagerent entre eux la puissance.

L'Histoire confirme cette opinion; si l'on en excepte l'établissement des Normands dans la Province à laquelle ils ont donné leur nom, les Fiefs ne dûrent point leur naissance à des Contrats passés avec le Souverain. Les Duchés & les Comtés devinrent peu à peu héréditaires, il est parlé successivement dans le cours de la seconde race, de plusieurs Seigneurs, qui profitant de la foiblesse des Princes & de la confusion où les Guerres Civiles avoient jetté le Royaume, établirent leur Souveraineté dans leurs Gouvernemens, & Hugues-Capet reconnut le premier les Loix des Fiefs pour Loix de l'Etat.

Mais c'est assés parler sur cette matiere, la Nature de mon Ouvrage ne me permet pas d'entrer dans des dis-

cussions critiques. Il me suffit de sçavoir que le Gouvernement fondé sur les Loix des Fiefs ait été établi en France, & fût comme enté, si l'on peut parler ainsi, sur celui de Charlemagne, & je dois seulement en examiner la nature & les effets.

On ne peut réfléchir sur la fin que les Hommes se sont proposée en se rassemblant en Société, & sur la nécessité où ils étoient d'asservir leurs passions sous l'empire des Loix, sans que ces deux objets ne réveillent dans l'esprit l'idée d'une subordination exacte, d'un pouvoir absolu dans ceux qui gouvernent, & d'une obéissance entiere dans ceux qui sont Sujets.

Une nation peut bien être libre, c'est-à-dire, s'être réservée le droit de se faire elle-même ses loix ; mais le nom de liberté n'est plus qu'un mot chimérique & vuide de sens dès qu'on veut l'appliquer aux particuliers. On est aussi soumis dans une République gouvernée par les Loix de la Démocratie, que sous un Gouvernement Monarchique. Jamais Peuple ne fut plus libre que les Romains, jamais cependant les Loix ne furent plus des-

potiques que parmi eux. Il seroit ridicule en effet de penser que les Citoyens d'un Etat libre eussent pû se réserver le droit de désobéir. Il y a dans tout Gouvernement un premier mobile, une puissance suprême; le plus grand nombre des Citoyens est dans une Démocratie ce qu'est le Prince dans ses Etats, & le Corps des Magistrats dans une République Aristocratique. Tous les Gouvernemens ont la même fin, qui est le maintien des Loix au-dessus des Citoyens; & les mêmes principes de subordination pour obliger les particuliers à leur obéir. Ils ne different entre eux que par les différentes combinaisons dont une même chose est susceptible sans changer de nature, & ils n'approchent plus ou moins du dégré de perfection que la politique se propose, qu'à proportion qu'ils sont plus ou moins propres à affermir l'empire des Loix sur nos passions.

Des vices de ce Gouvernement.

Si ces réflexions sont vraies, il est impossible, je crois, d'imaginer un Gouvernement plus vicieux que celui qui s'établit en France sous la seconde race de nos Rois. Malgré la subordination que supposent les Loix des

Fiefs, elles ramenent tout à une égalité Anarchique. Sans procurer les avantages de l'Aristocratie, elles ruinent ceux de l'Etat Monarchique, c'est une Anarchie véritable où les plus puissans usurpent tour à tour le commandement, & où la force, & par conséquent l'impunité, se trouvant du côté du Vassal & du côté du Seigneur Suzérain, rendent le droit équivoque & les Loix inutiles.

Dans cette confusion à quels désordres extrêmes ne devoient point se porter les passions, qui, quoiqu'elles soient l'ame & la force de la Société, quand elles sont gouvernées par une politique habile, ne tendent cependant par leur nature qu'à la détruire? elles tiennent les Hommes toujours prêts à sacrifier à leurs intérêts particuliers le bien général qu'elles leur rendent pour ainsi dire étranger.

Le droit des Armes dans un sujet brise tous les rapports qui doivent être entre son Souverain & lui, & nourrit de plus grandes & de plus longues inimitiés qu'entre deux souverains indépendans. De-là naissent dans un Etat l'incertitude du Citoyen sur son sort, la confusion des Loix,

l'oppression des foibles, & tous les désordres de la Guerre Civile. Le Vassal du Prince avoit ses droits pour lui refuser l'obéïssance, & les Arriere-Vassaux de la Couronne sujets à la fois du Prince (a) & de son Vassal immédiat, étoient toujours dans une situation douteuse, amis ou ennemis de la patrie, selon que leur intérêt le demandoit ou que leurs caprices en décidoient. Sans m'arrêter plus longtems sur les défauts d'un Gouvernement dont je n'aurai que trop souvent occasion de parler dans la suite de cet Ouvrage, qu'on jette les yeux sur l'Empire où nous voyons un reste de ce Gouvernement barbare, mais corrigé par tout ce que le progrès des mœurs & de la politique a pu imaginer jusques à nos jours de plus sage pour en prévenir les abus.

L'Allemagne pourroit être beaucoup plus redoutable à toute l'Europe; je sçai que ses Provinces étant

(a) Je parle des Seigneurs qui possédoient des Arriere-Fiefs, comme les Comtes d'Auvergne, de Berry, &c. qui sous prétexte qu'ils étoient Sujets du Roy & du Duc de Guienne, embrassoient tantôt un parti & tantôt un autre.

partagées entre plusieurs Princes, elle doit avoir un plus grand nombre de Soldats, & opposer plus de barrieres à ses ennemis ; cependant une expérience constante démontre depuis longtems à ses voisins qu'elle n'en est pas plus impénétrable. La diversité d'intérêts de tant de Souverains les expose à des lenteurs aussi funestes que le seraient des infidélités marquées, & fournit à la politique de leurs ennemis mille voyes faciles de les désunir, & de les armer les uns contre les autres. S'il n'en est pas ainsi actuellement, c'est que l'Empereur plus puissant donne le ton aux Vassaux de l'Empire, & les tient réunis par une force supérieure. C'est par la même raison que Charlemagne ne trouva jamais que des Sujets fideles & obéissans. L'Allemagne doit son salut à l'autorité supérieure qui la régit. Un Empereur qui ne posséderoit que les Domaines attachés à l'Empire la verroit peut-être écraser par ses Voisins, ou se lassant de l'union & de la tranquillité dont elle s'est fait une habitude, se détruire elle-même par ses Guerres Civiles.

La Monarchie Françoise ne pou-

voit sortir de ses désordres tant que les Rois auroient des Vassaux aussi puissans, c'étoit un corps mal constitué, ou plûtôt un monstre en politique, dont chaque partie étoit désunie de son tout, & devoit même trouver son avantage particulier dans l'affoiblissement (a) & la ruine des autres.

Quelques malheurs que ce Gouvernement préparât aux François, il les mit cependant dans la nécessité de se dépoüiller de leur barbarie; & de s'avancer vers l'espece de Police qui étoit la plus conforme à leur situation. Quelques soins que prirent les Vassaux de la Couronne de faire confirmer leurs privileges par Hugues Capet, le Gouvernement ne fut pas mieux affermi en France que l'Aristocratie de Brutus l'avoit été à Rome. La contrariété que les Loix des Fiefs renfermoient dans leurs principes, les ruinoit à peu près de la même maniere que la conduite de Brutus, dont j'ai parlé, empêcha que son Gouvernement ne pût subsister.

(a) C'est sur cela qu'est fondé le bon mot du dernier Duc de Bourgogne. *J'aime tant le bien du Royaume de France*, disoit-il à Comines, *que pour un Roi qu'il y a j'y en voudrois six.* Com. L. 3. c. 8.

La ſupériorité que la Police des Fiefs accordoit au Prince, ſembloit établir une véritable ſubordination ; mais d'un autre côté l'indépendance dont les Vaſſaux joüiſſoient par le droit des Armes la ruinoit entiérement, & ils n'étoient rapprochés les uns des autres par des Loix frivoles que pour être mieux diviſés. L'égalité & la liberté dont Brutus avoit flatté les Romains, leur ſervit, pour ainſi dire, de bouſſole, & les conduiſit au point où j'ai fait voir qu'ils parvinrent. La contradiction des Loix des François, en faiſant naître parmi eux de grands différents, devoit leur donner un but déterminé ; & il falloit néceſſairement que les Vaſſaux détruiſiſſent le Trône & devinſſent indépendans, ou que le Prince en ruinant ſes Vaſſaux ſubſtituât aux Loix des Fiefs celles d'une vraye Monarchie. L'on verra dans le Livre ſuivant comment la France profita de ſa ſituation, & de quelle maniere nos Rois parvinrent au dégré de puiſſance qu'ils devoient avoir.



PARALLELE DES ROMAINS ET DES FRANCOIS.

Par rapport au Gouvernement.

LIVRE SECOND.

QUE le Gouvernement influë sur le bonheur & la gloire des Citoyens, agisse sur tout le corps des Sociétés, & mette autant de différence entre elles que l'éducation en met entre les différens ordres des Citoyens d'un même Etat, c'est une vérité, ou plûtôt c'est un de ces premiers principes en politique dont l'évidence frappe tous les esprits. Le Gouvernement de la République Romaine ne put donc parvenir au dégré de perfection, où je l'ai représenté après Polybe, sans lui donner une gran-

de supériorité sur ses (a) ennemis.

Les Romains eurent en effet des succès presque continuels jusques à la seconde Guerre Punique. Annibal lui-même après plusieurs victoires, fut enfin contraint d'abandonner le projet de brûler le Capitole, pour aller deffendre les murs de Carthage. Vaincu à Zama, il porta inutilement dans l'Asie sa haine contre les Romains. Philippe après la journée de Cynoscephales eut recours à leur clémence; Flamininus rendit la liberté aux Villes de la Grece; Persée & ses enfans ornerent le triomphe de Paul-Emile; Antiochus trop heureux d'obtenir la paix ne regna plus en deça du Mont Taurus; Popilius fit trembler son fils au milieu d'une Armée victorieuse; & Prusias vint à Rome pour se déclarer l'affranchi de ses Citoyens, & implorer la protection du Sénat pour son Fils.

Rome rendoit leur Trône à des Rois que la révolte en avoit précipi-

(a) On verra dans la seconde partie de cet Ouvrage de quelle maniere la partie du Gouvernement qui ne semble regarder que l'intérieur d'un Etat, contribuë à le rendre florissant au-dehors.

tés ; & comme dépositaire de tous les droits des Hommes, & législatrice du monde entier, les fils n'héritoient de la Couronne de leur pere que quand le Sénat la leur remettoit. Les Rois eux-mêmes, comme accablés par l'ambition & par les victoires des Romains, assuroient la tranquillité de leurs Peuples, & leur épargnoient les soins & les fatigues d'une deffense inutile, en appellant la République Romaine à la succession de leurs Etats. Les Armes de Scipion l'Emilien avoient détruit jusques aux derniers restes de sa rivale. Rome enfin regnoit presque sur tout l'Univers, mais elle-même étoit chancelante dans sa haute Fortune, & tandis qu'elle effrayoit toutes les Nations, un Philosophe qui auroit examiné les fondemens de sa grandeur, auroit lui-même été effrayé du sort qui l'attendoit.

I. Des effets que produisit dans la République Romaine la contrariété qui se trouvoit entre son Gouvernement & sa Police particuliere.

Les principes généraux que j'ai établis dans le Livre précédent, soit sur la préférence qu'on doit donner tour à tour suivant les conjonctures aux différentes especes de Gouvernement, soit sur la nature des proportions qui doivent les réunir sous une forme mixte, font aisément comprendre que

la nouvelle ſituation des Romains éxigeoit un nouvel ordre dans leur Police, & qu'après que l'étenduë de leur domination & leurs richeſſes eurent rompu tous les rapports par leſquels la Monarchie, le Gouvernement populaire, & la puiſſance Ariſtocratique ſe lioient enſemble, la perte de leur liberté devoit ſuccéder à leurs Conquêtes.

Ruine de l'égalité parmi les Romains.

Il n'étoit pas poſſible que les Romains fuſſent plus occupés des affaires étrangeres que des domeſtiques, ſans que le Sénat, qui étoit particulierement chargé de cette partie du Gouvernement, n'acquît beaucoup de conſidération auprès du Peuple qui étoit oiſif, & que ſous prétexte des ſuccès que ſa politique avoit au-dehors, il n'augmentât beaucoup ſon autorité au-dedans.

Les richeſſes qui ſe répandirent à Rome après ſes Conquêtes, acheverent d'autant plus aiſément d'y ruiner l'ancien Gouvernement, que les Citoyens qui s'étoient emparés des dépoüilles des Vaincus, ſentirent la néceſſité où ils étoient de s'unir pour réſiſter avec plus de force aux Loix qui les condamnoient. Ces richeſſes firent

négliger aux particuliers les intérêts de leur ordre, la Place Publique ne renferma plus qu'une vile populace; les Riches formerent un corps particulier, ils se séparerent du Peuple, & se joignirent au Sénat.

La République avoit été autrefois partagée en Patriciens & en Plébeyens, elle le fut alors en Citoyens pauvres & en Citoyens riches. Ceux-ci voulurent assurer leur fortune en s'emparant de la puissance souveraine, mais les autres pour remettre en vigueur les Loix du Gouvernement détruit, devoient faire tout ce que les premiers Plébeyens avoient fait autrefois pour posséder réellement l'autorité que Brutus leur avoit promise. En un mot les richesses qui par cette nouvelle distribution des Citoyens en différentes classes, ramenerent la République à sa premiere situation, y firent naître une nouvelle source de divisions.

Les Gouvernemens ordinaires ont l'avantage de se prêter avec facilité aux altérations insensibles, qui sont une suite nécessaire des nouveaux besoins d'un Etat dont la Fortune a changé de face; mais l'empire des

mœurs & des Coutumes eſt toujours foible ſous un Gouvernement mixte, parce que ſa forme extérieure ſubſiſte encore quand les reſſorts intérieurs en ſont entiérement détruits. Les nouveaux uſages n'acquierent point une certaine preſcription qui équivaut aux Loix ; les Citoyens à qui ils enlevent une partie de leurs droits, ont intérêt de les combattre, & ſi la force n'établit pas elle-même la nouvelle Police, il ſe forme une ſource intariſſable de troubles qui tiennent toujours en contradiction les uſages préſens & les Loix anciennes ; & celles-ci malgré l'impuiſſance où elles ſont de ſe rétablir, conſervent encore aſſés de crédit pour exciter des orages pernicieux au repos public.

Il arriva en effet que l'ancien Gouvernement de la République Romaine qui étoit réellement détruit, & dont les Loix n'étoient plus proportionnées à ſa nouvelle ſituation, ſubſiſtoit encore dans l'imagination & par les préjugés de tous les Citoyens qui étoient intéreſſés à le faire revivre. D'un côté une foule de particuliers s'emparent de toutes les richeſſes des Vaincus, & de l'autre la Loi

Licinia qui ne permet de posséder que cinq cens arpens de terre, & qui n'a point été abrogée par une Loi contraire, en devient plus chere à tout le reste de la République. Ici l'on lit les Réglemens les plus sages contre le luxe, là des Citoyens aussi riches que des Rois insultent à la misere publique, &, si je puis parler ainsi, éguisent les passions contre des abus qu'il est impossible de réprimer. Les mêmes Magistratures subsistent toûjours, aucune Loi n'a diminué ni augmenté leur puissance ; mais les nouvelles mœurs ont élevé les Consuls & avili les Tribuns. Ceux-ci devoient être les Magistrats du Peuple, ils ne sont plus que les Chefs d'une vile populace à qui la porte des Magistratures est fermée & qu'on chasse de ses héritages ; & les autres au contraire sont devenus les Magistrats des Riches.

Les Romains livrés à tant de contradictions, devoient être agités sur le partage des richesses comme ils l'avoient été sur celui de l'autorité ; mais ils ne pouvoient plus se conduire avec la même sagesse, Tous les efforts qu'on feroit pour rétablir l'ancienne Police, devoient être impuissans, &

les richesses avoient fait disparoître tout ce qui retint leurs Peres dans les bornes de la modération. Il faudroit en effet bien peu connoître le cœur humain, & la simpathie, si l'on peut se servir de ce terme, que les vices ont les uns pour les autres, pour penser que la République Romaine ne trouvât pas dans l'opulence la source de tous les désordres ausquels elle se livra.

Les Magistrats ne sont plus dépendans de la République.

Ce n'étoit pas de ce côté-là cependant que les Romains étoient menacés des plus grands dangers. Leurs Conquêtes encore plus funestes au Gouvernement que les dépoüilles des Vaincus, avoient enlevé à l'Etat l'autorité qu'il avoit euë sur les Magistrats. Quand l'intérieur de la République auroit encore été aussi bien réglé qu'il l'étoit pendant la seconde Guerre de Carthage, la liberté des Citoyens n'en auroit pas été plus affermie. Quand on supposeroit même que tous les Tribuns dussent être aussi éclairés & aussi bien intentionnés que Lælius (a), quel avantage la Répu-

(a) Lælius pendant son Tribunat vit tous les maux de la République, mais il aima mieux se prêter à ses besoins afin qu'elle

blique en auroit-elle retiré, puiſque d'un autre côté elle ſe ſeroit vuë opprimer par ſes Proconſuls ?

Tant que la puiſſance des Romains fut renfermée dans l'Italie, les Armées & les Généraux furent toujours ſujets du Sénat & du Peuple. Les Romains comme Soldats, dit Polybe, étoient auſſi ſoumis aux Conſuls, qu'ils l'étoient à la République en qualité de Citoyens. Cependant, ajoute le même Auteur, ces Magiſtrats ne peuvent point abuſer d'un ſi grand pouvoir, parce que le Sénat ſous les yeux duquel ils ſont, & qui les obſerve, n'a qu'à retirer les ſecours qu'il donne à l'Armée, & par leſquels elle ſubſiſte, pour faire échoüer un Conſul dont il n'approuveroit pas les deſſeins, ou dont il ſoupçonneroit la fidélité.

La ſureté de la liberté Romaine naiſſoit donc de ce que l'Italie ne mettoit point les Conſuls en état d'y ſubſiſter

établit ſa nouvelle Police ſur un fondement ſolide, que d'exciter des troubles en tâchant inutilement de remettre en vigueur les Loix anciennes. Les Gracques embraſſerent un parti différent ou par ambition ou par défaut de lumieres.

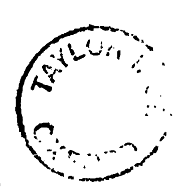
par eux-mêmes, & qu'on n'étoit pas obligé de prolonger le tems de leur Magistrature ; voilà ce qui tenoit leur autorité en équilibre avec la puissance de la République, ou plûtôt ce qui les en rendoit toujours Sujets. Plus ces deux contrepoids du pouvoir consulaire s'affoiblirent quand les Armées passerent les Mers, plus il étoit nécessaire d'établir quelque nouvelle proportion, qui conservât toujours sa supériorité au corps de la République.

Cependant comme si les Romains n'eussent jamais réfléchi sur l'économie de leur Gouvernement, ils laisserent le même dégré d'autorité aux Consuls en même tems qu'ils prolongerent la durée de leur Magistrature, & qu'ils les envoyerent dans des Provinces, où pouvant se suffire à eux-mêmes, ils ne sentirent plus le joug de la République, ne furent plus attachés à ses intérêts par leurs besoins, & joüirent de l'indépendance qui devoit n'appartenir qu'à elle seule.

Ce seroit s'arrêter, pour ainsi dire, à l'écorce des faits, que de croire que les Proconsuls ne fussent que les Lieutenans de la République ; jamais Monarque ne fut plus absolu dans ses Etats

Etats, que les Officiers Romains dans les Provinces & à la tête des Armées. Cesar & Crassus avec les seules forces de leur Gouvernement firent la Guerre sans le consentement du Sénat & du Peuple, dont le secours leur étoit devenu inutile. Un Proconsul se vit en état de faire trembler Rome; il lui fut aisé de corrompre la fidélité des Soldats; & les Armées, selon la remarque d'un Ecrivain aussi profond qu'ingénieux, s'accoutumerent à se croire les Armées de Sylla, de Marius, de Pompée, de César & non pas de la République.

Le Sénat délibere d'ôter à César le Gouvernement des deux Gaules & de le livrer à ses Ennemis, mais il se dissipe quand ce Capitaine paroît sur les bords du Rubicon. Les Magistrats de la République s'étoient tellement emparés de toute son autorité, qu'elle ne pouvoit plus agir par elle-même. Elle a besoin de Sylla pour la délivrer du joug de Marius, à qui six Consulats ont fait paroître méprisable la qualité de simple Citoyen. Il faut que Cinna ruine l'autorité tyrannique de Sylla, & ce nouveau Tiran auroit lui-même asservi la République, si Sylla n'eût ven-



gé une seconde fois le Sénat. Lorsque la puissance de Pompée cause quelque ombrage aux Romains, ils ne peuvent plus y remédier par les mêmes voyes qui les avoient sauvés de la tyrannie de Cassius & de Manlius Capitolinus. La roche Tarpéyenne est inutile ; toute leur espérance est dans César dont le crédit naissant menace Pompée d'un rival dangereux. Mais ils le craignent à son tour, César devient trop puissant, & Pompée a une seconde fois la confiance des Romains. Ce Capitaine est vaincu à Pharsale, & César devient le Maître absolu de la République, que son Ennemi auroit pû asservir s'il eût été Vainqueur.

Malgré tant de causes qui précipitoient sa ruine, la République fut tranquille pendant quelque tems ; & il faut l'attribuer à des raisons particulieres, telles que les sentimens de probité que l'ancien Gouvernement avoit fait naître & qui subsisterent encore quelque tems après sa ruine, la prospérité des Armes Romaines, la vertu de quelques Magistrats, & la timidité ou l'ignorance de quelques autres. Mais enfin il étoit impossible que parmi une multitude de Citoyens qui de-

voient trouver dans les troubles populaires, ou dans la révolte des Armées, plus d'honneurs & de richesses, que l'Etat ne leur en eût offert pour les attacher à ses intérêts & à leur devoir, il n'y en eût quelqu'un qui n'écoutât pas son ambition; il dût se former des Tyrans dès qu'on pût se flatter d'un heureux succès.

Les désordres publics pouvoient d'abord éclater par la révolte des Généraux & des Armées; & vraisemblablement la seule raison qui s'y opposa, fut que cette conduite étoit trop ouvertement criminelle, trop contraire à la maniere de penser des Romains, & en un mot trop nouvelle. Cette espece d'étonnement qui précede toujours les actions injustes & inusitées, & qui fit balancer l'ambitieux César lui-même sur les bords du Rubicon, malgré l'exemple de Sylla & de Marius, retint sans doute bien de Grands Hommes depuis le premier Scipion jusques à Marius.

II. Pourquoi les troubles populaires précéderent les Guerres Civiles.

L'ambition pouvoit se montrer avec plus de décence en excitant des troubles populaires. Il y avoit dans la République un certain génie qui étoit l'ouvrage des premieres dissentions,

& qui non-feulement pouvoit rendre excufable un Tribun féditieux, mais le faire même regarder comme le Vengeur de la juftice & des Loix. Les Gracques voulurent dominer ; ces Politiques dangereux s'apperçurent de la contradiction qui regnoit entre les nouvelles mœurs & les anciennes Loix, & ils faifirent ce vice du Gouvernement pour fe foumettre la République.

Caractere des Gracques.

Tibérius Gracchus avoit toutes les qualités qu'aimoit le Peuple dont il fe difoit le Libérateur, & que haïffoient les riches qu'il vouloit humilier. Son éloquence douce & perfuafive conduifoit à la terreur par la pitié. Jamais homme ne fut plus altier, & n'affecta tant de modération. Adroit à émouvoir les paffions, plus habile encore à en nourrir le feu, il fembloit plûtôt fe laiffer emporter par les fentimens de la Populace que lui infpirer les fiens.

Toujours courageux, mais prefque toujours timide en apparence, la crainte qu'il affectoit fut un aiguillon pour le Peuple, & la cuiraffe dont il étoit couvert & qu'il lui faifoit adroitement appercevoir, en feignant

de la cacher, l'avertiſſoit continuellement des dangers qui le preſſoient, & que le moment d'exécuter étoit le moment préſent. Tout ce que Rome renfermoit de Citoyens que la Loi Licinia offenſoit, ſe ſouleva contre Tibérius. Le Tribun aigri devint plus impétueux, & les injures de ſes Ennemis laſſerent ſa probité ou (*a*) démaſquerent ſa politique. Ses vrais ſentimens ſe firent voir au travers de la modération ſous laquelle il ſe cachoit également au Peuple & aux Grands. L'amour de la Patrie, ſon ſalut & l'intérêt public ne lui ſervirent plus que d'un prétexte, ou pour conſommer ſa révolte, ou pour rendre ſa perte plus difficile, en intéreſſant à ſon ſort un plus grand nombre de Citoyens.

Caïus lui ſuccéda, mais il n'avoit jamais eû les dehors de probité qu'on avoit vus dans ſon frere. Les efforts qu'il s'étoit faits pour renfermer ſon ambition & ſa vengeance, avoient changé tous ſes ſentimens en paſſion

(*a*) Il eſt, je crois, bien difficile de décider ſi les premieres démarches de Tibérius furent criminelles, ou ſeulement imprudentes.

& en fureur. Il regarda la Loi Licinia comme l'ouvrage de sa Maison. Vaste & tumultueux dans ses desseins, hardi & violent dans l'exécution, nourri depuis longtems des idées les plus ambitieuses avec lesquelles il s'étoit familiarisé, il fut extrême dès qu'il put agir. Il vouloit franchir & non pas lever les obstacles qui s'opposoient à ses desseins. Emporté par ses succès encore plus loin qu'il n'avoit peut-être osé l'espérer, il ne commença pour ainsi dire à avoir de l'ambition que quand celle d'un autre auroit été satisfaite; il devint l'arbitre de la République & tout changea de face. Le Peuple domina, la Noblesse se vit accabler, elle fit périr le Tribun & reprit son autorité.

III. Tyrannie du Sénat & du Peuple.

Le Sénat & le Peuple ne gouvernerent plus ensemble, mais successivement. Le plus grand malheur de Rome ne fut pas d'éprouver tour à tour les inconvéniens de l'Aristocratie & de la Démocratie, elle étoit toujours déchirée par le Despotisme le plus cruel. Le Parti victorieux abusa toujours de son autorité, parce qu'il étoit toujours conduit par ses passions, & paroissoit toujours plus injuste au Parti

opprimé, à qui sa servitude rappelloit avec force le souvenir des anciennes Loix. Il devoit se faire de l'un à l'autre un flux & un reflux de despotisme & d'esclavage ; & ce désordre affreux ne pouvoit cesser à moins que quelque Citoyen ne s'emparât de cette puissance qui étoit comme suspenduë entre le Peuple & le Sénat, & que l'un & l'autre s'arrachoit tour à tour.

Quelques personnes pourroient peut-être croire que ce que je viens de dire contredit à ce que j'ai écrit dans mon premier Livre, en parlant des avantages que les Romains retirerent de leurs premieres divisions. J'ai mis dans ce nombre la sagesse de leurs Loix, l'excellence de leur Discipline Militaire, leur constance inébranlable avec leurs Ennemis, & leur délicatesse à ne pas souffrir impunément même la plus petite injure. Avantages funestes, pourroit-on m'objecter, qui enflammoient l'ambition des Romains, & en les rendant Conquérans malgré eux, rendoient leur perte certaine.

J'en conviens, mais toutes ces choses par elles-mêmes n'en sont pas moins utiles à un Etat. Si l'on fait

quelque attention à la maniere dont j'ai dit que se perfectionna la République Romaine, on conviendra bien vîte qu'il lui fut avantageux d'avoir un Gouvernement qui étoit propre à la rendre la Maîtresse du Monde, quoiqu'après avoir produit son effet, il dût faire naître de grands maux, si l'on continuoit à s'abandonner témérairement à l'impression qu'il avoit donnée. Sans lui les Romains n'auroient jamais eû la gloire que donnent de grandes Conquêtes. Ce fut la faute de leur Politique s'ils ne prévinrent pas les désordres qui les perdirent. Au lieu qu'ils n'ont été détruits qu'après avoir subjugué le monde entier, & établi un Empire qui a été respecté de toutes les Nations, ils auroient eux-mêmes été vaincus dès leur naissance par les Volsques & les Toscans. Nous ignorerions leur Histoire, & ils n'auroient point mérité les éloges dont la postérité les comblera éternellement. Tout est lié chez les Romains. S'ils n'avoient pas été Conquérans, ils n'auroient pas été meilleurs Citoyens dans leur naissance, ou plûtôt après l'exil de Tarquin, ils n'auroient point eû plus de vertu que les

autres Peuples d'Italie qu'ils soumirent à leur domination.

C'est en avertissant les Généraux de la ruine du Gouvernement, que les dissentions domestiques qu'exciterent les Gracques, furent le plus funestes aux Romains. Elles échaufferent l'ambition des Proconsuls, & leur fournirent un prétexte honnête de se mêler du Gouvernement Civil, tandis qu'ils étoient les Maîtres des forces de la République, & de s'emparer de toute l'autorité en feignant de deffendre le Sénat ou le Peuple contre les violences de son Ennemi. Il eût été plus heureux qu'au milieu même des troubles populaires, quelque Citoyen eût, pour ainsi dire, contraint les Romains lassés de leur condition à lui remettre le soin de les gouverner; la perte de la liberté auroit causé moins de malheurs. Les Guerres Civiles attacherent au contraire les Romains à leur Gouvernement; elles rendirent odieux ceux qui devoient s'emparer de l'autorité, & les forcerent par-là à recourir à ces violences extrêmes qui furent comme l'avant-coureur du Despotisme qui s'éleva sur les ruines de la liberté.

Quel ſpectacle inſtructif ne peut-on pas préſenter, en mettant Rome en parallele avec la Capitale de la Monarchie Françoiſe, quand Hugues-Capet monta ſur le Trône ? L'une dominoit ſur de vaſtes Provinces & faiſoit encore de nouvelles Conquêtes, l'autre déchûë de ſa grandeur étoit preſque tombée dans l'état de Rome naiſſante, & les Seigneurs des petites Places voiſines la faiſoit ſouvent trembler ; cependant celle-là marche à ſa ruine, & celle-ci s'éleve & corrige ſes vices. La premiere ſuccombe, l'autre étend ſa puiſſance, & devient enfin le centre de la Société la plus floriſſante & la mieux établie de l'Europe.

IV. De la conduite des Rois Capétiens juſques à Philippe Auguſte.

Le tems étoit encore bien éloigné où nos Rois devoient forcer les François à être heureux. Hugues-Capet malgré ſon courage & ſon ambition, vit ſa fortune avec quelque frayeur. Ce Prince étendit & multiplia les priviléges, ou plûtôt les abus du Gouvernement des Fiefs, & ſe fit une Politique conforme aux circonſtances où il ſe trouvoit. Il ſçavoit qu'il eſt ſouvent plus dangereux de vouloir réprimer des déſordres, qu'il n'a été per-

nicieux de les laisser naître, & il craignit d'irriter des Vassaux qui avoient la hardiesse de lui dire qu'il n'étoit au-dessus d'eux, que parce qu'il leur avoit plu de le faire leur Roi.

Quand il se seroit élevé sur le Trône un nouveau Charlemagne, c'est-à-dire, un Conquérant, ou un Prince qui eût sçû attacher à ses intérêts la plus grande partie de ses Vassaux, tandis qu'il auroit tourné ses armes contre les autres, pour retomber ensuite avec tout le poids de la Victoire sur ceux à qui il l'auroit dûë; peut-être qu'une politique si sçavante dans l'art de faire naître & d'entretenir des divisions, & soutenuë d'une grande capacité dans la Guerre, n'auroit eu que des suites aussi funestes au Prince qu'à ses Sujets.

C'eût été un malheur pour les François, & je l'ai dit dans une autre occasion, que leur Gouvernement se fût changé avec tant de vitesse. Il étoit plus utile que les désordres ne finissent que peu à peu, afin que ce fût sans violence, & que les nouveaux changemens, en paroissant être plûtôt le fruit du hazard que de l'autorité & de la Politique du Souverain,

trouvassent les esprits plus préparés ; & dans leur naissance même fussent, pour ainsi dire, deja affermis par l'habitude. La puissance du Prince s'accrut ainsi par dégrés, & la Noblesse s'accoutuma insensiblement à obéir, comme le Sénat Romain s'accoutuma à voir échapper peu à peu de ses mains le pouvoir que Brutus lui avoit confié.

Il faut avoüer que de ce côté la Fortune nous servit bien libéralement. A force de multiplier les obstacles qui retardoient les progrès du Gouvernement, elle mit souvent la Monarchie sur le penchant de sa ruine. Nos Rois ne firent jamais de faute sans en ressentir toutes les suites, & elle les plaça dans des circonstances si délicates qu'une seule inattention suffisoit pour faire perdre en un jour tout le fruit de tout un regne sage & politique.

Soit que les Prédécesseurs de Philippe-Auguste n'eussent pas réfléchi sur leurs vrais intérêts, ou qu'ils crussent que leur puissance n'étoit pas encore assés affermie sur les François, soit enfin qu'ils écoutassent trop leurs passions, leur Politique fut foible, timi-

de, peu éclairée, ou peu étenduë. Le petit-fils de Hugues-Capet n'hérita pas paisiblement de la Couronne de son Pere. Dans un tems où l'union étoit si nécessaire dans la Famille Royale, & que le seul avantage que le Prince retiroit de l'abaissement de la Monarchie, étoit de ne plus partager son Trône avec ses Freres ou ses Neveux, la Reine Constance suscita elle-même des troubles, & au mépris des Loix, voulut revêtir Robert de l'héritage (a) qui appartenoit à Henri par le droit de sa naissance.

(a) Quelques uns de nos Historiens ont prétendu que la Couronne a été élective pendant les deux premieres races. Le P. Daniel soutient qu'elle fût héréditaire sous les Mérovingiens, élective sous les Carlovingiens, & qu'elle redevint héréditaire sous les Successeurs de Hugues-Capet. M. l'Abbé de Vertot, dans une dissertation imprimée dans le quatriéme Volume des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, réfute ces deux opinions, & en établit une troisiéme que je ne crois pas moins fausse. Il veut prouver que la Couronne étoit héréditaire à l'égard de la maison regnante, & élective par rapport aux différens Princes de cette Maison, & que cet usage subsista même sous la troisiéme race jusques à Philippe II. Voyez dans les Mémoires de la même Académie ce que M. de Foncemagne a écrit sur cette matiere.

La Fortune plaçoit ſur les Trônes voiſins les plus grands Princes, tandis que la France obéïſſoit aux plus foibles de ſes Rois. Philippe I. abandonnoit les ſoins de ſon Royaume pour ſe livrer aux plaiſirs, pendant que Guillaume le Conquérant établiſſoit ſa domination ſur les Anglois. Bien loin que le Prince dût ſouffrir que ſes Vaſſaux s'étendiſſent au-dehors & acquiſſent une puiſſance étrangere, il devoit les diviſer, & en ſuſcitant entre eux des querelles, les tenir dans un épuiſement qui lui auroit donné une ſupériorité réelle.

Guillaume ne trouva cependant nul obſtacle du côté de la France quand il arma contre l'Angleterre, & après qu'il ſe fût établi dans ſes Conquêtes, on ne lui fit voir qu'une jalouſie bien imprudente, ſi l'on ne fait attention qu'aux circonſtances préſentes. Mais par une faute encore moins pardonnable que celle de Philippe, Loüis VII. mit le dernier ſceau à la fortune des Ducs de Normandie, en ſe dépoüillant volontairement du Duché de Guyenne, que le mariage de la Princeſſe qu'il avoit répudiée, unit au Domaine de ces Princes.

V. Philippe-Auguste forme le dessein de détruire la puissance des grands Vassaux.

Philippe-Auguste fut le premier de nos Rois qui se sentant piqué par la contrariété des Loix des Fiefs, & porté aux grandes choses par la force de son génie, voulut rendre son lustre à la Couronne. Ce Prince négligea de marcher sur les traces de ses Prédécesseurs. Il méprisa les Conquêtes aisées & infructueuses de son Pere & de son Ayeul, qui ne faisoient la Guerre qu'à des Seigneurs particuliers; & il ouvrit le noble projet, exécuté depuis avec succès, de détruire les grands Vassaux. Leur chute en effet, pourvû qu'elle ne fût pas l'ouvrage de la seule bravoure, devoit écraser la témérité de cette foule de petits Tyrans, qui ne se rendoient redoutables que par la protection qu'ils en recevoient.

VI. Des obstacles qui s'y opposent.

Quelque sage que fût le dessein de Philippe-Auguste, rien n'étoit plus difficile que de le conduire à son exécution. Depuis que les Vassaux avoient profité des troubles & de la foiblesse du Gouvernement pour violer même la Loi Salique (a) & rendre leurs Fiefs

(a) M. le Comte de Boulainvilliers traite la Loi Salique de chimere. Ce n'est pas ici le lieu de faire une Dissertation. Il suffit de re-

féminins, il ne restoit plus d'autre voye que la Guerre ou les mariages pour les réünir à la Couronne. Les causes de confiscation étoient nulles, parce que le Vassal avoit des forces pour se deffendre. Les Arrêts du Parlement de la Nation n'étoient qu'une cérémonie inutile, si une Armée ne leur donnoit de la force : en France comme à Rome corrompuë par ses Victoires, tout devoit se décider par le sort des Armes.

Parallele des difficultés que les Romains & les François trouvent à surmonter pour établir leur Gouvernement.

Il est difficile de réfléchir avec quelque attention sur les obstacles qui s'opposerent aux progrès du Gouvernement des Romains & des François, sans remarquer une grande différence entre leur situation. Le Peuple pouvoit aisément domter l'orgueil de son Sénat, & le forcer à lui céder une partie de son autorité, parce qu'il étoit en effet plus puissant, & que la Noblesse ne pouvoit point se passer de lui. En France au contraire le Prince étoit encore plus foible à l'égard de

marquer que la principale preuve qu'il apporte en faveur de son opinion, est que les Fiefs passoient aux Filles. Mais c'est substitüer l'abus de la Loi à la Loi : Sophisme, si je puis parler ainsi, assés familier à cet Auteur.

ſes Vaſſaux, que la Nobleſſe Romaine ne l'étoit à l'égard des Plébeyens : ainſi nous paroiſſions plus éloignés des principes d'une ſage Monarchie, que les Romains ne l'étoient du Gouvernement qu'ils établirent. Nous n'y ſerions vraiſemblablement jamais parvenus, ſi les grands Vaſſaux avoient pû ſe dépoüiller du reſpect que leur inſpiroit le Trône, & concevoir le projet de ſe rendre indépendans.

Dans les circonſtances mêmes où je viens de laiſſer les Romains après la révolution des Gracques, il étoit encore plus facile, malgré leur amour exceſſif pour la liberté, de les ramener au Gouvernement qu'exigeoit leur nouvelle condition. Leurs Guerres Civiles devoient naturellement leur paroître odieuſes, & s'ils étoient enfin aſſés heureux pour s'appercevoir qu'ils ne pouvoient retrouver leur repos que ſous un nouveau Gouvernement, ils devoient être plus diſpoſés à obéir au Vainqueur. Les Guerres Civiles ne cauſoient pas même la moindre ſurpriſe parmi les François, parce qu'elles étoient une ſuite indiſpenſable du Gouvernement ; & com-

me ils n'avoient pas l'idée d'une Police plus sage, rien, si je puis m'exprimer ainsi, ne les préparoit à se lasser de leurs désordres. Si nos Rois ne sont pas toujours victorieux, les Loix féodales acquierent un nouveau crédit. Quel que fût le sort de la Guerre dans la République Romaine, il la rapprochoit toujours du but qu'il étoit de son intérêt d'atteindre. Qui que ce fût de Marius, de Sylla, de Pompée, de César, d'Antoine, ou d'Octave qui fût Vainqueur, il pouvoit en s'emparant de l'autorité, établir le Gouvernement dans lequel les Romains devoient trouver la fin de leurs désordres; mais quel que ce fût des Vassaux de la Couronne qui remportât quelque avantage, les progrès de l'ordre public en étoient retardés.

De la puissance où aspire la Cour de Rome.

Tels étoient en partie les obstacles intérieurs que Philippe-Auguste & ses Successeurs devoient trouver dans l'exécution de leur projet, mais plusieurs causes étrangeres concoururent à les rendre encore plus considérables. Dans un tems où l'obéïssance & la subordination étoient inconnuës dans toute la Chrétienneté, une puissance toujours infiniment respectable fran-

chit les limites de l'Empire que Dieu lui avoit donné, & en voulant l'étendre jusques sur le temporel des Rois, diminua leur autorité qui pour le malheur des Nations n'étoit déja que trop foible.

Soit que les Papes ne comprissent pas que l'Europe étoit dans un état violent, où la Guerre n'étoit pas moins nécessaire à l'établissement de la tranquillité, qu'elle le fut dans la République Romaine depuis Sylla jusques à ce qu'Auguste y eût affermi le Gouvernement Monarchique; soit, comme le prétendent quelques Auteurs, qu'aspirant à relever les destins de l'ancienne Rome, ils ne regardassent tous les Royaumes de la Chrétienneté que comme des Fiefs de leur Thiare; ils prétendirent être les Arbitres de la Paix & de la Guerre, & accoutumer les Princes à reconnoître sur terre une autorité supérieure dans leur temporel.

Ces prétentions de la Cour de Rome ne firent plus regarder l'obéissance & le respect inviolablement dûs aux Souverains que comme un jeu. La déposition des Princes, & l'usage monstrueux de relever leurs Sujets du

ferment de fidélité rendirent l'esprit d'indépendance encore plus général. Les Peuples douterent si leurs légitimes Maîtres étoient des Tyrans. La foi des simples fut surprise, le nœud le plus sacré de la Société fut rompu, & les Loix Ecclésiastiques se joignant ainsi aux Loix Civiles pour ouvrir une carriére plus libre à l'indocilité naturelle des Nations, la révolte affermie sur ce double fondement trouva presque toujours l'impunité.

Des Croisades.

C'est à ce pouvoir que la Cour de Rome avoit acquis dans les choses temporelles, & dont je parlerai ailleurs avec plus de détail, que dût sa naissance & surtout ses progrès ce zele Militaire & Religieux qui transporta toutes les forces de l'Occident contre les Infideles qui s'étoient emparés des saints lieux. Je n'ai garde de blâmer des Guerres qui trouvent encore aujourd'hui des Deffenseurs respectables; sans entrer même dans l'examen des causes qui firent échoüer cette vaste entreprise, il suffira de l'examiner politiquement par rapport aux effets qu'elle produisit dans la Chrétienneté.

Je sçai que nos Rois auroient pû

tirer quelques avantages des Croisades, s'ils ne s'étoient pas eux-mêmes laissé entraîner à la dévotion de ces Pélérinages Guerriers, ou si du moins tous l'avoient fait avec autant de politique que Philippe-Auguste, & que dans la suite le Roi Jean essaya de le faire. L'Egypte & la Palestine seroient devenuës des especes d'exil pour une Noblesse inquiete & violente, que les indulgences & l'amour de la gloire y auroient conduite aux depens de tout leur patrimoine que ces voyages absorboient. Mais dans l'absence des Princes les abus se multiplierent, & les Fiefs resterent entre les mains d'une femme ou de quelques enfans mineurs sans que le Gouvernement en tirât aucun avantage. La Religion & l'ignorance, toujours voisines du Phanatisme quand elles se rencontrent ensemble, firent paroître en France des Armées entieres de brigands, qui commencerent à piller dans leur Patrie tout ce qu'ils crurent qui leur étoit nécessaire pour se transporter en Asie. Les terres resterent en friche, les Loix furent encore plus méprisées, & il n'y a personne qui ne sente aujourd'hui que les désordres

affreux, où les Chrétiens s'abandonnoient en Orient, ne les renvoyoient pas en Occident avec un cœur plus pieux, & des mœurs qui préparassent l'établissement des Loix & du bon ordre.

Le désir d'exterminer les Infideles fit regarder comme sacriléges les Guerres que les Chrétiens se faisoient entre eux. La Cour de Rome habile à profiter de toutes les circonstances qui lui étoient favorables, mit les États des Princes croisés sous sa sauve garde, & devint avec des Bulles la protectrice des Nations, comme la République Romaine l'avoit été par ses Armées. Cependant les progrès du Gouvernement ne pouvoient être que le fruit de la force, je le répete encore, il falloit aux François comme aux Romains, une journée aussi décisive que celles de Philippe & d'Actium, & la France ne pouvoit acquérir une tranquillité intérieure, qui fit le bonheur du Citoyen & la rendit redoutable à ses Ennemis, qu'après que le Prince auroit acquis, en triomphant de ses Vassaux, le dégré de puissance que la Politique exige dans un Souverain.

Les Princes se virent forcés de ménager les préjugés publics, & tant que le zele pour les Guerres d'Outre-Mer subsista, l'Europe ne fit aucun progrès dans sa Police. Quand les mauvais succès eurent enfin dégoûté la Chrétienneté de ses entreprises téméraires, elle se vit hors d'état de changer sa fortune. Les sommes immenses qu'on avoit fait passer en Asie & en Afrique laisserent l'Europe, où les Barbares avoient ruiné les Arts & le commerce, dans une pauvreté qui devoit y causer autant de désordres, que les richesses en produisirent dans la République Romaine.

Les Treves dont on avoit joüi, n'avoient pû donner qu'un goût inutile pour la Paix. Le Gouvernement fondé sur les Loix des Fiefs, qui subsistoit toûjours avec ses vices, devoit encore produire les mêmes effets. Les Guerres n'étoient donc pas moins nécessaires entre les Princes & leurs Vassaux, mais ni les uns ni les autres n'étoient plus en état d'exécuter les projets même les plus médiocres. La pauvreté & l'épuisement où ils étoient tombés, les empêchoient de poursuivre une Guerre avec vi-

gueur. Après les ſuccès d'une premiere Campagne, on n'étoit pas en état d'en commencer une ſeconde ; de-là cette ſituation toujours douteuſe des Empires, & ces guerres toujours coupées par des Treves qui permettoient au Vaincu de ſe relever de ſes pertes, & le rendoient bientôt égal à ſon Vainqueur, qui n'avoit eû que l'avantage d'une gloire inutile.

C'eſt ainſi que nos Rois languirent ſi longtems les Armes à la main ſans pouvoir corriger le Gouvernement. Cette partie du courage qui faiſoit pouſſer la Guerre ſi déciſivement chez les Romains, & qui fit honneur à la France ſous la premiere & la ſeconde race de nos Rois, s'éteignit enfin dans toute l'Eûrope par néceſſité ; tandis que les Princes d'Occident auroient au contraire dû rapporter des expéditions d'Outre-Mer une plus forte habitude de conduire avec vigueur une Guerre à ſes fins.

Elles donnent naiſſance à la politique moderne.

Les Croiſades qui ne donnerent pendant un certain tems qu'un même intérêt à tous les Princes Chrétiens, commencerent à établir entre eux un commerce, qui fut dès-lors comme la ſource de cette Politique ignorée des

des Anciens, & depuis si utile au repos & à la sureté des Etats modernes, mais qui dans ses commencemens ne rendit que plus difficile la réformation des Gouvernemens. Les Vassaux apprirent à s'unir ensemble, à confondre leurs intérêts, & même à s'allier avec des Puissances étrangeres. Les vices du Gouvernement acquirent par-là de nouvelles forces, & il fallut dès-lors de plus grands talens dans nos Rois pour triompher de leurs Ennemis.

Toutes ces choses me paroissent si fort liées ensemble, que s'il m'étoit permis de descendre dans un plus grand détail, il me seroit aisé d'en faire découvrir l'enchaînement. Le Parlement de la Nation, qui servoit encore quelquefois de lien entre le Prince & ses Vassaux, fut avili, & ses Arrêts qui avoient uni toute la France à Philippe-Auguste pour chasser Jean-Sans-Terre des Domaines qu'il possédoit en deça de la mer, ne furent plus dans la suite que des actes sans autorité.

VII. Philippe-Auguste agrandit son autorité.

Jean-Sans-Terre ne fit pas acheter cherement à la France les avantages qu'elle remporta sur lui. Philippe-Auguste humilia tous ses Voisins, & laissa à ses Successeurs l'exemple sage

& utile d'abaisser leurs Vassaux & d'agrandir l'autorité Royale.

La conduite qui fit dans la suite le plus de tort aux affaires des François, auroit été utile aux Romains, & celle qui causa les plus grands désordres de la République Romaine auroit porté plus vîte le Gouvernement de France à sa perfection. Nos Rois n'eurent pas une conduite assés constante, assés uniforme; les Romains au contraire toujours pleins du passé, s'attachoient avec trop d'opiniâtreté sur les traces de leurs Peres.

En faisant abstraction de la foule de désordres que l'Aristocratie auroit nécessairement produits parmi les François, elle leur auroit été plus avantageuse, en ce sens du moins, que l'esprit, les vûës, & l'intérêt du Gouvernement qui se seroient mieux conservés dans un Sénat que dans le Cabinet d'un Prince, les auroient moins détournés de la fin qu'ils devoient se proposer. Les nouveaux Magistrats forment leur politique sur celle des Anciens; le tems consacre tout dans une République, & l'on y a pour regle une certaine tradition qui rend sa conduite uniforme. Il n'en est pas

ainsi ordinairement dans un Etat Monarchique ; à chaque Roi qui se succede, il se succede quelquefois une nouvelle politique, ou du moins une maniere différente d'envisager ses intérêts, qui vient de la différence même du caractere des Princes.

Ce que je dis regarde principalement ces tems reculés, car depuis que les Nations ont pris entre elles une situation assurée, & que par une fermentation de plusieurs siecles elles ont purgé leur Police, chaque Puissance a acquis une connoissance plus distincte de ses intérêts, & s'est fait un plan de politique qu'elle suit avec plus d'exactitude. Mais il étoit d'autant plus difficile pour les Successeurs de Philippe-Auguste de ne se pas écarter de l'exemple qu'il leur avoit donné, que le Trône n'avoit encore d'autre appui & d'autres ressources (*a*) que

(*a*) Il seroit à souhaiter que les Princes & les Ministres laissassent à leurs Successeurs un Plan des intérêts du Royaume qu'ils ont gouverné, & qu'en hazardant leurs conjectures sur l'avenir, ils indicassent à la fois les maux qu'on peut craindre, & les remedes qu'on pourra y apporter. Ces Ouvrages deviendroient les Archives les plus précieuses d'une Nation, son oracle dans les tems diffi-

le génie & les talens du Prince, tandis que le Royaume accablé par les vices de ſon Gouvernement, devoit ſouvent ſe trouver dans des extrémités, où, pour éviter ſa ruine entiere, il falloit ſe faire une nouvelle politique, & renonçant à tous les projets réglés, conformer ſa conduite aux beſoins des circonſtances.

VIII. Des Succeſſeurs de Philippe-Auguſte juſqu'à Louis XI.

Taillebourg préſenta à la valeur de S. Loüis l'occaſion que ſon pere, & ſurtout ſon Ayeul n'auroit pas négligé, de chaſſer les Anglois de toutes les terres qu'ils poſſédoient en France. Ce Prince crut trop tôt qu'il pouvoit établir une paix ſolide, & qu'elle avoit été achetée aſſés cherement par le ſang qu'on avoit répandu juſques-là. Il ſe trompa en penſant l'affermir par l'eſpece de ſatisfaction (a) qu'il faiſoit à l'Angleterre. Loüis avoit l'ame trop noble pour ſçavoir que les injures s'impriment plus profondément dans le cœur humain que les bienfaits, & qu'elles y vivent tou-

ciles, & ſi je puis me ſervir de ce terme, ſon *Palladium.*

(a) *M'eſt un grand plaiſir*, diſoit ſouvent S. Loüis au rapport de Joinville, *d'avoir fait la paix avec le Roi d'Angleterre, pour ce qu'il eſt à préſent mon homme, ce qu'il n'étoit pas devant.*

tes entieres, tant qu'elles ne sont réparées qu'à moitié.

Je n'ai point recours aux évenemens pour condamner la conduite de ce Prince, quand les batailles de Creci, de Maupertuis, & d'Azincourt, qui en furent les suites, auroient été aussi glorieuses à la France qu'elles lui furent funestes, il eût toujours été malheureux pour elle de se voir contrainte d'acheter ces avantages par un sang qui auroit été répandu plus utilement contre une autre Nation. *Faute de S. Loüis.*

Les Successeurs de S. Loüis perdirent la supériorité que les Victoires de Philippe-Auguste leur avoient acquise. La balance redevint égale entre le Prince & ses Vassaux, & les Anglois qui avoient acquis de nouvelles forces, continuerent à susciter des troubles, & à appuyer toutes les révoltes; jusques à ce qu'Edoüard III. & ses Successeurs, Princes dont je me réserve à parler dans la seconde partie de cet Ouvrage, disputerent la Couronne aux Valois, ébranlerent la Monarchie Françoise, & firent presque entrevoir le moment de sa chute.

Quoique dans ces circonstances les malheurs de l'Etat ne permissent pas à

nos Rois de suivre un Plan, & que presque toujours obligés d'être sur la deffensive, ils ne prissent conseil que du tems & des occasions, on doit cependant remarquer que les batailles de Creci & de Maupertuis furent plus funestes à la France par les maux dont elles ne furent que l'occasion, en la forçant d'abandonner sa politique, que par les pertes que nous y fîmes, ou par l'avantage présent qu'en retira l'Angleterre. Tant il est vrai que Philippe-Auguste avoit saisi le véritable point de ses intérêts dans son systême politique! Le Roi Jean qui étoit pressé à la fois par les Armes des Anglois & par les plaintes des Bourguignons, ne put, dans la crainte qu'ils ne s'unissent, négliger à l'exemple de S. Loüis de s'agrandir & donner la Bourgogne à un de ses fils, sans attirer sur le Royaume les mêmes malheurs.

Faute du Roi Jean.

Il est évident que le Roi Jean ne priva pas seulement ses Successeurs du secours que la Bourgogne auroit fourni à la France contre les Anglois, mais qu'il leur en fit encore une Ennemie. La politique ne se propose point d'autre but que de rendre la Société plus forte, & elle n'est elle-même que

cet art par lequel on lie avec adresse la Fortune des autres à la sienne par un intérêt commun. C'est un effet précisément contraire que devoit produire l'aliénation de la Bourgogne. J'ai déja remarqué que les Loix féodales ne permettoient ni au Prince ni aux Vassaux d'être unis ; l'évenement ne justifie que trop cette réflexion. Sans cette faute peut-être nécessaire du Roi Jean, Loüis XI. auroit profité de l'attachement que la Guerre Angloise avoit donné aux François pour leur Patrie, & le Gouvernement seroit parvenu sous son regne à son dernier dégré de perfection.

IX Examen du regne de Louis XI.

Ce Prince se trouva dans une situation délicate, mais conforme à son génie inquiet, intriguant, & plein des ressources les plus politiques. Il avoit d'un côté à réparer la faute de son Pere qui s'étoit trop mollement reposé avant que de finir ses Conquêtes, & de l'autre à combattre la puissance des Ducs de Bourgogne. Ces Princes qui profiterent des Guerres qu'ils nous avoient suscitées pour reculer leurs frontieres, avoient épousé de riches héritieres, & étoient devenus les plus redoutables ennemis de la France.

L'Angleterre étoit la Carthage des François, mais elle s'affoiblissoit par ses propres divisions. Si Charles VII. est condamnable de n'avoir pas porté ses armes contre Calais qui ouvroit son Royaume à ses Ennemis, & qu'on peut comparer à ces hauteurs d'où Annibal montroit l'Italie à ses Soldats, la différence seule des conjonctures suffiroit pour justifier Loüis XI. d'avoir ménagé cette Puissance.

Les Anglois qu'on doit commencer à regarder comme des Ennemis étrangers, ne pouvoient plus s'opposer aux progrès du Gouvernement qu'en appuiant les desseins des grands Vassaux, tels que les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. C'est donc en affoiblissant ceux-ci qu'on affoiblissoit véritablement l'Angleterre. La prospérité des armes de Charles VII. avoit fait changer de sentiment à ces deux Princes. Ils avoient eû le tems de réfléchir sur leurs intérêts ; la même impression ne subsistoit plus dans les esprits ; ils auroient deffendu Calais comme leur propre bien : & les mêmes motifs de jalousie & de politique qui les avoient détachés des Anglois sous le regne précédent, les auroient alors reportés dans leur parti.

Loüis comprit qu'il réüniroit ses Ennemis en attaquant Calais. Il vit aussi que les Rois d'Angleterre sentiroient, pour ainsi dire, le contre-coup de toutes les pertes que feroit la Bourgogne, & qu'il lui seroit bien plus aisé d'aveugler Edoüard IV. sur ses intérêts, que d'arrêter Charles le Hardi à qui son inquiétude naturelle eût tenu lieu de politique, s'il eût vû menacer l'Angleterre.

La tréve de cent ans que Loüis (a) conclut avec Edoüard, doit être regardée comme un Chef-d'œuvre en politique. Il ne faut point douter, si l'on eût parlé d'une Paix, que les Anglois ne se fussent prévalus de l'embarras où la France étoit, pour se faire restituer quelque Province. Il falloit craindre de rallumer le génie Guerrier d'Edoüard, Prince que l'Angleterre met au rang de ses plus grands Hommes,

(a) La Politique judicieuse de Loüis XI. ne fut pas moins utile aux Anglois, en les accoutumant à se renfermer dans leur Isle, qu'elle le fut à la France même. L'ambition qui les transportoit en deçà de la mer, retardoit les progrés de leur Gouvernement. L'Angleterre elle-même a compris depuis le regne de la Reine Elisabeth combien il lui étoit indifférent de faire des Conquêtes.

& qui s'étoit établi ſur le Trône l'épée à la main.

Loüis devoit flatter ſes paſſions, & l'on ne pouvoit même propoſer les préliminaires d'une Paix glorieuſe aux François, ſans courir riſque de faire rougir Edoüard de la moleſſe à laquelle il s'abandonnoit. La Tréve qui tenoit un milieu entre la Paix & la Guerre, ſatisfaiſoit à la fois ſon amour pour la gloire & pour les plaiſirs, ſes deux plus fortes paſſions. En laiſſant tous les droits indécis, elle ne troubloit point les Anglois dans les vaines prétentions qu'ils croyoient avoir ſur la Normandie & les Provinces qui ſont au-delà de la Loire; elle donnoit cependant le tems à leurs anciens Sujets de s'accoutumer à la domination Françoiſe, & à nos Rois de s'accroître d'un autre côté, & de ſe mettre en état de repouſſer enſuite les (a) Anglois qui n'auroient plus des forces égales aux leurs.

Après s'être heureuſement tiré d'une conjoncture périlleuſe, où il ne falloit pas moins de pénétration pour ſaiſir les vrais intérêts de la France,

(a) C'eſt ce qui arriva ſous le regne de Henry II.

que d'adresse pour les manier avec avantage, Loüis XI. échoüa où le Prince le moins habile n'auroit pas fait un faux pas. Il songeoit peu de jours avant la bataille de Morat, à réünir à la Couronne la riche succession du dernier Duc de Bourgogne, par le mariage de son héritiere avec le Dauphin, ou si la grande disproportion de leur âge y mettoit quelque obstacle, il vouloit lui donner pour époux quelque jeune Seigneur de son Royaume, *pour tenir elle & ses Sujets en amitié*, dit Comines (*a*) en son vieux langage, *& recouvrer sans débat ce qu'il prétendoit être sien.*

Ce projet étoit conçû avec sagesse, & pouvoit aisément s'exécuter. Mais Loüis entraîné par son avidité, ou aveuglé par sa joye, oublia le mariage du Dauphin, & soit que d'avance il fût jaloux de la puissance qu'il auroit donnée à un de ses Sujets en lui faisant épouser l'Héritiere de Charles le Hardi, & qu'il commençât à l'en haïr, soit par quelque autre motif dont il est d'autant plus difficile de rendre raison qu'il se piquoit souvent

(*a*) Voyez les Mémoires de Comines, L. 3. c. 22, & suivans.

d'une conduite extraordinaire, il ne ſongea qu'à s'emparer du Duché de Bourgogne & des autres Terres qui lui appartenoient.

Il laiſſa paſſer tout le reſte de ces grands Fiefs dans la Maiſon d'Autriche, tandis qu'il auroit été ſi important pour la Monarchie que la Princeſſe Marie eût épouſé Charles Comte d'Angoulême, non ſeulement parce que ſon Fils monta ſur le Trône, ce que Loüis XI. ne pouvoit pas prévoir, mais parce qu'il étoit de la politique de nos Rois que les grands Fiefs de la Couronne fuſſent poſſédés par des Princes de leur Maiſon. Ces Princes devoient être des Ennemis moins dangereux que des Etrangers, non pas que les liens du ſang ne ſoient ſouvent bien foibles, mais par le droit qu'ils conſervoient au Trône, où la Loi des ſucceſſions les appelloit.

Ce n'avoit été que par une ignorance profonde de leurs intérêts qu'ils avoient pû concourir à la ruine de la France en s'alliant avec ſes Ennemis. Si l'on ne ſçavoit juſques à quel excès les paſſions peuvent ſe porter, concevroit-on que les derniers Ducs de Bourgogne euſſent perſévéré ſi long-

tems dans le dessein de se priver eux-mêmes des droits qu'ils avoient sur la Couronne, pour seconder l'ambition des Successeurs d'Edoüard III ? L'ordre de succession établi par la Loi Salique, étoit un frein que ne connoissoient point les autres Vassaux; ainsi un lien de moins les attachoit aux intérêts du Prince, & leur ambition avoit un cours plus libre. Cette réflexion met dans tout son jour la faute du Roi Jean : si ce Prince fut obligé de donner un Souverain particulier aux Bourguignons, son choix devoit-il tomber sur le dernier de ses Fils ?

Cette conduite inégale de Loüis XI. tantôt si sçavante, tantôt si grossiere, n'avoit peut-être d'autre principe que son esprit & son cœur qu'il consultoit quelquefois séparément. Sans amitié & sans amour, mauvais Pere, mauvais Fils, mauvais Mari, mauvais Parent, il ne connut jamais aucun de ces liens sacrés chés les Hommes, que la Nature leur a donnés pour être les fondemens de la Société.

Il n'aima que lui, & son Peuple fut heureux que les lumieres de son esprit en suppléant aux sentimens de

son cœur, lui eussent appris que son bonheur étoit lié à celui de ses Sujets. Dissimulé jusques avec ses Ministres, fourbe jusques avec ceux qu'il honoroit de sa confiance, il ne marchoit que par des voyes détournées, & comme Philippe de Macédoine il étoit plus flatté des succès qu'il ne devoit qu'à lui, que de l'éclat d'une action plus brillante qu'il auroit partagé avec ses Ministres ou avec ses Soldats. Religieux & pieux par timidité, mais sans foi par ambition, il s'étoit fait une Religion superstitieuse & bisarre qui n'étoit propre qu'à tromper le Peuple. Lui-même il fut quelquefois son plus grand ennemi, & ses ruses trop subtiles & trop déliées lui devinrent souvent inutiles. Généreux par nécessité, ingrat par tempérament, perfide par intérêt, soupçonneux parce qu'il étoit naturellement vicieux, & dur parce qu'il vouloit dominer, il tira les Rois hors de Page, pour me servir des termes de François I. & quoique son regne ait été très-utile à la Nation, il fit plusieurs fautes, qui laisseroient presque soupçonner qu'il avoit le génie plus subtil qu'étendu, & plus intriguant dans le danger qu'habile à le prévoir & à l'éviter.

Le plus grand bonheur de Loüis fut de s'être trouvé dans des circonstances, qui, s'il est permis de parler avec cette hardiesse, rendirent excusable une partie de ses vices. Je ne prétends pas faire une Apologie complette de sa politique, ni assigner selon les occasions différentes les différens points d'où la vertu ne peut sortir sans cesser d'être une vertu pour commencer à être un vice. Mais si l'on ne peut fixer les bornes que la Morale prescrit aux Souverains & aux Sujets, il ne sera pas inutile de la rapprocher de la politique, en faisant au moins remarquer qu'elle laisse un grand intervalle entre la conduite des uns & des autres.

X. Digression sur la différence des principes que la Morale établit pour les Souverains & pour les Sujets.

La morale n'est souvent séparée de la politique que par ses préjugés, tandis que celle-ci se faisant un devoir de considérer la nature des Hommes telle qu'elle est, croit qu'il est sage de tolérer de certains abus qui en préviennent de plus grands; l'autre dédaigne quelquefois par orgueil de se prêter à la foiblesse des Hommes qu'elle veut corriger. Elle ne les considere que tels qu'elle s'imagine qu'ils devroient être, & leur propose une

perfection chimérique à laquelle il ne leur est pas possible d'atteindre ; mais il sera aisé de les réunir dès que l'une & l'autre ne se proposeront que la plus grande utilité du Genre Humain.

On ne sçauroit douter que la naissance des Sociétés en imposant de nouveaux devoirs aux Hommes, n'ait fait naître aussi de nouveaux vices & de nouvelles vertus qui étoient inconnus dans l'égalité ; mais les uns & les autres ne regardent que les Citoyens, puisque les Souverains en possédant tous les droits de leur Nation, sont restés entre eux dans une indépendance parfaite. Ce qu'on appelle avec raison d'un nom odieux dans un particulier qui ne doit veiller que suivant de certaines regles sur sa fortune domestique, devient quelquefois innocent & même loüable dans Annibal & dans Philippe de Macédoine. Ces choses en effet ne sont point criminelles en elles-mêmes, mais seulement par rapport à la constitution particuliere des Sociétés dont elles dérangent l'harmonie.

Quoiqu'un Roi naisse Citoyen du monde, il ne s'ensuit pas que ses de-

voirs soient les mêmes que ceux de son Sujet qui naît Citoyen d'un Etat particulier, & qu'il doive ses soins au bonheur du Monde entier, comme l'autre doit les siens à la Société dont il est membre. Le Citoyen appartient tout entier à sa République, héritier de la protection qu'en recevoient ses Peres, & de leurs engagemens, il est vendu par le Contract primitif à la Société; ses biens & sa vie sont à elle. Le Prince au contraire par ce même Contract qui a changé la nature de la situation & des devoirs des Hommes, & qu'il a passé avec ses Sujets, s'est séparé des autres Nations, & en se chargeant de travailler au bonheur du Peuple qui lui a remis tous ses droits, a perdu sa qualité de Citoyen du Monde.

Dans cet état même d'égalité dont les Hommes joüissoient avant la naissance des Loix, ils étoient restraints entre des bornes plus étroites que ne le sont aujourd'hui les Souverains. Il existoit par rapport aux premiers un bien réel qui devoit être leur fin. Ce bien étoit l'ordre & la Société, & ils ne pouvoient s'en écarter en deffendant leurs droits naturels, sans pé-

cher contre les Loix naturelles, c'est-à-dire, contre les lumieres de cette raison qui leur crioit que l'Homme ne peut se suffire à lui-même. Depuis la naissance des Sociétés, il n'en est plus ainsi à l'égard des Etats, il n'existe point pour eux un bien général qui doive être leur objet; l'idée de la Société générale des Hommes n'est qu'une chimere, & la raison n'exige point qu'ils y sacrifient leurs avantages particuliers.

Comme la Morale a quelquefois voulu asservir à la même regle les Souverains & leurs Sujets, elle a aussi quelquefois prétendu établir dans la Société générale les mêmes principes d'ordre que dans la Société particuliere; mais l'on connoîtra aisément les erreurs de sa théorie; si l'on fait attention que ses préceptes, quand on pourroit les réduire en pratique, bien loin de perfectionner la Société générale, la ruineroient en détruisant les fondemens des Sociétés particulieres.

Plus on méditera sur les causes du bonheur de la Société générale, plus on sera convaincu qu'il résulte du lustre & du bonheur des Sociétés parti-

culieres. La convention qui, comme je viens de le dire, a fait perdre aux Souverains la qualité de Citoyens du Monde, n'est donc pas contraire au bien général des Hommes. Ainsi que la Société générale des Animaux n'est point altérée par cet instinct qui les arme les uns contre les autres, & qu'elle fleurit au contraire par les soins avec lesquels une espece travaille à sa conservation aux dépens des autres; de même l'harmonie de la Société générale des Hommes naît des efforts que chaque Société fait en particulier pour se perfectionner, & non pas d'une union qui est incompatible avec notre nature, & que la Morale ne peut vouloir établir entre les Sociétés particulieres qu'en se proposant un dessein chimérique & insensé.

Ces principes me paroissent d'autant plus certains qu'ils sont puisés dans les préceptes de la Religion même, à qui le bonheur de la Société générale ne doit pas être moins cher que celui des Sociétés particulieres. Elle prescrit cependant des regles différentes de conduite aux Citoyens & aux Etats. Ceux-ci peuvent être ennemis, les autres ne peuvent jamais

l'être; le pardon des injures leur est au contraire ordonné, parce que l'ordre d'une Société particuliere naît de l'union des Citoyens. Si celui de la Société générale dépendoit de même de l'union des Etats particuliers, la Guerre leur seroit interdite, & il ne leur seroit point permis de méditer mutuellement leur ruine.

Les conséquences qu'on peut tirer de ces réflexions détachées mettent à couvert de nos reproches la mémoire de plusieurs grands Princes, mais elles n'ôteront jamais tout frein. Si l'ordre de la Société générale résulte du lustre & de la perfection des Sociétés particulieres, il ne s'ensuit pas qu'un Prince puisse se livrer à toute son ambition. Ainsi qu'avant la naissance des Loix il ne fut point permis d'en avancer l'établissement par des violences, de même aujourd'hui la Politique d'un Prince n'est juste qu'autant qu'il travaille à sa fortune sans s'écarter de ces principes généraux dont la ruine lui deviendroit à lui-même funeste. On voit par-là combien il faut respecter le droit des Gens, qui n'est point sacré parce qu'il est utile à la Société générale, mais parce qu'il

contribuë au lustre & à la sureté des Etats particuliers. Le salut du Peuple peut être la suprême Loi d'un Souverain, mais ce n'est que dans ces circonstances extraordinaires où la Société dispense elle-même ses Citoyens d'obéïr à ses Loix.

S'il est dangéreux pour un Prince de vouloir toujours conformer sa conduite aux regles que la Morale prescrit aux Citoyens, il ne seroit pas moins honteux pour lui qu'une certaine noblesse d'ame ne l'en rapprochât pas autant que le bien de son Etat le lui permet, ou que sa politique le tint toujours dans ces circonstances fâcheuses, qui ne laissent connoître à un Etat d'autres Loix que celles de la nécessité.

XI. Du regne de Charles VIII.

La Fortune se déclara d'une façon singuliere en faveur de Charles VIII. elle lui offrit à la fois deux Princesses qu'il lui auroit été également avantageux d'épouser, Marguerite d'Autriche qu'on ne pouvoit renvoyer sans restituer les Pays qu'elle apportoit en dot, & l'héritiere de Bretagne. Le mariage de cette Princesse avec Maximilien d'Autriche, auroit non-seulement retardé l'union d'une Provin-

ce importante à la Couronne, & augmenté les forces & le crédit des Anglois par l'intérêt qui les auroit unis avec les Bretons; mais si l'on porte ses regards sur les regnes suivans, il auroit encore tenu la France comme assiégée par les Princes de la Maison d'Autriche, tandis que leur ambition formoit les plus vastes projets, & que la Monarchie Françoise étoit déchirée par ses Guerres Civiles.

Les caprices d'une Fortune qui se joue de la sagesse & du courage des Hommes, forment quelquefois un spectacle aussi intéressant pour un Philosophe que les projets les mieux concertés de la Politique. De quelque importance qu'il fût pour Charles de placer Anne de Bretagne sur son Trône, si l'on eût pû lire cependant dans l'avenir, & prévoir que le Duc d'Orléans lui succéderoit bientôt, loin d'empêcher le mariage de ce Prince avec cette héritiere, on l'auroit hâté avec empressement. Quoiqu'il eût également fallu rendre dans la suite à la Maison d'Autriche les terres que Marguerite avoit apportées en dot, on lui eût du moins épargné un second affront qui changea en haine la

jalouſie qui regnoit déja entre les deux Puiſſances. La France ſe ſeroit déſaiſie plus tard, & nos Rois aſſés puiſſans pour ne plus laiſſer violer impunément les droits que les Loix leur donnoient ſur leurs Vaſſaux, auroient peut-être trouvé dès-lors dans la férocité des Flamands, ou dans la fierté de leurs Maîtres un juſte ſujet de confiſcation, qui devint inutile entre les mains de (a) François I.

Tel eſt l'enchaînement des principaux faits qui retinrent pendant pluſieurs ſiecles le Gouvernement loin de ſa perfection. La conquête de Guillaume le Conquérant, le divorce de Loüis VII. le Traité de S. Loüis avec Henri III. la donation de la Bourgogne à Philippe, & le mariage de Marie avec l'Archiduc Maximilien ſont les principales époques de notre Hiſtoire. Par-là les affaires de la Monarchie furent toujours mêlées avec les Etrangers, qu'il fallut vain-

(a) Tout le monde connoît la fameuſe procédure que François I. fit faire par ſon Parlement contre l'Empereur Charles-quint, mais cette démarche n'ayant point été ſuivie avec la chaleur qu'elle demandoit, n'excita que des railleries dans toute l'Europe.

cre, pour détruire les grands Vassaux. Il n'y a personne cependant qui ne sente que le Gouvernement étoit porté à sa perfection, ou que du moins il n'y avoit plus d'obstacle intérieur qui empêchât d'y mettre la derniere main. Il ne manquoit à Charles VIII. que d'avoir un Successeur qui sçut profiter de ces conjonctures. Tous les grands Fiefs, à la Flandre près, étoient réunis à la Couronne, & les Princes qui possédoient ce Domaine, doivent plûtôt être regardés comme des Ennemis étrangers.

Les Seigneurs particuliers n'avoient plus de protecteurs contre les Loix, & il étoit d'autant plus aisé de les ramener à cette sage obéissance, qu'exige le repos général d'une Nation, que depuis Loüis le Gros, ceux mêmes d'entre nos Rois qui avoient le moins compris le sistême politique de Philippe-Auguste, n'avoient pas cependant négligé de les plier à leur devoir, & qu'eux-mêmes y avoient souvent concouru.

XII. Des causes particulieres qui contribuerent à perfectionner

La foule d'évenemens contraires qui avoient changé si souvent la Fortune de la France, avoient aussi changé le caractere des François. Il n'est point

point d'Empire qui demeure conſtamment dans la même ſituation. Les Gouvernemens ſemblent tous rentrer les uns dans les autres par quelque endroit. Un Peuple ſans ambition & entouré de Voiſins auſſi paiſibles que lui, doit craindre le repos qui le relâche de l'attention qu'il doit avoir ſur lui-même. Un Peuple ambitieux qui veut s'agrandir, ſoit que la Fortune favoriſe ſes Armes ou faſſe triompher ſon Ennemi, doit également redouter ſa proſpérité & ſes malheurs. Ses avantages l'enyvrent, & ſes défaites le forcent de recourir à des reſſources, qui ne ſe tirant pas toujours du fond même du Gouvernement, proſcrivent l'ancien, & conſacrent comme une Police plus ſalutaire, les uſages nouveaux auſquels on doit la Victoire. le Gouvernement.

C'eſt ainſi qu'il ſe forma un nouvel eſprit dans la France pendant le cours des diſgraces que les Anglois lui firent éprouver. Les maux de la Patrie furent aſſés grands pour toucher enfin le cœur des François. La crainte qu'inſpiroient les Armes de leurs Ennemis, dont quelques Traîtres favoriſoient les entrepriſes, fit ſoupçonner à tou-

te la Nation qu'il seroit peut être utile que le Prince plus puissant pût opprimer dans ses Sujets la révolte & la trahison. On négligea ses privileges pour acquérir une gloire plus solide, & il s'éleva cependant une nouvelle génération. Chacun crut après le danger n'avoir que les droits qu'avoit eû son pere. On ne remonta point jusques au siecle de Hugues-Capet, & Loüis XI. se trouva sans de grands efforts plus puissant qu'aucun de ses Prédécesseurs.

Le Gouvernement fondé sur les Loix des Fiefs, portoit en soi-même la cause de sa ruine. Mauvais par sa nature & contraire à l'ordre, il étoit par conséquent peu stable; car ces deux choses sont liées ensemble comme la cause à l'effet. Ce Gouvernement exposoit les François à trop de périls étrangers, & les tenoit au-dedans dans une situation trop gênante, il devoit en sortir un dernier fleau qui détruiroit la Monarchie, ou un remede général à tous ses vices.

La liberté produisit moins de désordres dans le (*a*) Corps Germani-

(*a*) Les Allemands naturellement plus flegmatiques que les François se lasserent de

que, & fut plus solidement établie sur deux Loix, dont l'une rendit l'Empire électif, & l'autre deffendoit de le perpétuer dans la même Maison. Ces deux reglemens si sages, si l'on ne fait attention qu'à la fin que se proposoient les Vassaux de l'Empire, mais funestes à toute l'Allemagne, parce qu'ils devoient la retenir dans un mauvais Gouvernement, assurerent (*a*) sa liberté. Les François n'opposerent point au Prince ce double obstacle, leur conduite mêlée d'ambition & de respect n'affermit pas les privileges des Fiefs. Quand ils auroient pû se rendre indépendans de la Couronne, ils lui prêterent encore hommage, & ne firent que de ces

leurs Guerres particulieres, & dès le douziéme siecle tout le Corps de l'Empire convint que tous les différends qui naîtroient entre les Puissances seroient jugés dans les Diettes générales de la Nation.

(*a*) Depuis qu'une de ces Loix importantes a été violée, les Princes de l'Empire se sont souvent plaints des entreprises de la Maison d'Autriche, & c'est moins par leurs forces qu'ils se sont soutenus, que par le secours des Puissances (la France & la Suede) qui ont été intéressées à deffendre leur liberté.

demi-démarches toujours ruineuſes pour leurs Auteurs.

Les Nations qui habitoient la France, commencerent à ſe confondre ſous la troiſiéme race. Il eſt même ſurprenant que cette diſtinction qui ſembloit ne pouvoir ſubſiſter qu'avec le ſecours d'une certaine tranquillité dans l'intérieur de l'Etat, ſe fût conſervée au milieu des troubles qui agiterent le regne des Fils de Charlemagne. Quelle qu'en ſoit la cauſe, la différence qu'on mettoit entre les Vainqueurs & les Vaincus diſparut. Les Gaulois communiquerent aux François l'eſprit de ſoumiſſion auquel l'Empire Romain les avoit d'abord accoutumés, & qu'ils avoient conſervé en paſſant ſucceſſivement ſous le joug de pluſieurs Peuples Barbares.

Philippe-Auguſte donna un exemple utile à ſes Succeſſeurs, en prenant des troupes à ſa ſolde. Outre qu'il ſe rendoit par-là moins dépendant des caprices ou de la mauvaiſe foi de ſes Vaſſaux, il devenoit réellement plus redoutable contre eux. Loüis VII. avoit permis aux principales Villes de ſon Royaume de former des Compa-

gnies de Bourgeois pour se mettre à l'abri des violences des Seigneurs voisins. Cette Milice qui ne fut presque dans la suite d'aucun secours contre les Etrangers, & qui donna cependant quelquefois bien de la peine à nos Rois, fut dès-lors un frein pour l'ambition des Grands. Elle retira le Tiers-Etat de l'avilissement injuste où il étoit, & lui donna assés de crédit pour s'élever peu à peu jusques à entrer dans les Etats, & à y prendre une partie de l'autorité de la Noblesse.

Les Guerres furent continuelles, générales, opiniâtres, & sanglantes, & c'est ce qui soumit la Noblesse du second ordre, aux Loix après que les grandes Pairies furent réunies à la Couronne. Elle s'affoiblit par la chute de plusieurs Maisons qui s'éteignirent, & plus encore par la fortune des familles nouvelles qui mériterent d'être annoblies. Plus il y eut de playes à l'Etat; plus il y eut de chemins ouverts à la fortune. La Noblesse devenoit moins puissante à mesure qu'elle se multiplioit. Une promte illustration ou un grand mérite suppléerent à l'ancienneté de la naissance, & les emplois les plus impor-

tans ne furent plus réservés à elle seule.

Les Seigneurs particuliers souvent ruinés par leurs plaisirs & la Guerre, vendirent tantôt aux Serfs (*a*) de leurs Domaines leur liberté, & tantôt au Prince les privileges honorifiques dont ils jouissoient. Tandis qu'ils se dépoüilloient ainsi volontairement de leur autorité, le luxe qui avoit banni l'égalité de chés les Romains, la ramenoit chés les François. Ils s'étoient eux-mêmes vaincus & domtés par le droit qu'ils avoient eû de se faire la Guerre, & dans l'épuisement où ils étoient tombés, ils recoururent

(*a*) Nous avons dans Tacite un passage qui nous apprend en quoi consistoit cette servitude. *Servis non in nostrum morem descriptis per familiam ministeriis utuntur, suam quisque sedem, suos penates regit. Frumenti modum Dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono injungit, & servus hactenùs paret. Verberare servum, ac vinculis & opere coërcere, rarum. Occidere solent, non disciplina aut severitate, sed impetu & ira ut inimicum, nisi quod impune.* L. de Germ. On voit par-là combien la servitude en France étoit différente de l'esclavage connu chés les Romains. Les Serfs ne pouvoient point abandonner une terre, ni marier leurs filles à des Etrangers sans la permission du Seigneur.

au Prince qui s'étoit enrichi des dépoüilles des grands Vassaux.

Les Evêques dont les exemples avoient autorisé les usurpations de la Noblesse, la rappelloient alors à son devoir. Soit que l'ignorance en se dissipant leur laissât mieux connoître la sainteté de leur état, soit qu'il leur fût plus facile de se deffendre avec les foudres de l'Eglise, ou qu'ils connussent mieux tout le vice de ces privileges pernicieux, ils aiderent à les ruiner en deffendant sous peine d'excommunication de se battre pendant de certains tems de l'année, & même dans de certains jours de la semaine que la Religion consacre d'une façon plus particuliere.

Ces Guerres ruineuses avoient toujours été l'objet de la politique de nos Rois. Philippe-Auguste voyoit avec douleur qu'elles ôtoient à ses Sujets la liberté du commerce, du labourage, & des chemins. S. Loüis les deffendit, mais ses Ordonnances ne firent qu'irriter la Noblesse, & M. du Cange (a) remarque que Philippe-le-Bel ayant écouté le même zele, fut ensuite obligé, dans la crainte d'ex-

(a) Voyez sa vingt-neuviéme Dissertation sur la vie de S. Loüis.

citer un plus grand mal, d'expliquer ſes propres Ordonnances, & d'y apporter des modifications. Le Roi Jean travailla avec plus de ſuccès à purger l'Etat de cet abus, & Loüis XI. y mit la derniere main.

La Nobleſſe affoiblie par tant d'endroits différens ſuccomba ſous ſon ignorance; l'adminiſtration de la juſtice étoit entre ſes mains, mais elle fut bientôt incapable de connoître & de faire parler les Loix. Elles étoient extrêmement multipliées, chaque Province conſervoit ſes coutumes particulieres, ce qui répandoit beaucoup de confuſion dans le Code général de la Nation Françoiſe, & il eſt aiſé de conjecturer par la nature même des Loix féodales qu'elles devoient répandre l'eſprit de chicane & le goût des formalités. En même tems que les abus ſe multiplioient, les remedes devenoient plus rares. Les violences & l'impunité qui ſuivoient une Police ſi biſarre & l'ignorance de la Nobleſſe, donnerent un grand crédit aux perſonnes qui avoient fait une étude particuliere de la Juriſprudence.

Ils parvinrent bientôt à l'élévation où nous les voyons, mais cependant

ſans uſurpation, & ſeulement en développant les privileges que le Prince leur avoit donnés. C'eſt ainſi à peu près que du droit de faire le Cens ou le dénombrement des Citoyens qui appartenoit aux Conſuls, & dont ils ſe dépoüillerent pour ſe livrer tout entiers aux ſoins de la Guerre, c'eſt, ainſi dis-je, que les Cenſeurs s'éleverent à la puiſſance la plus conſidérable de la République.

Que d'avantages la Magiſtrature n'apporta-t-elle pas aux François quand elle commença à faire un corps diſtingué de tous les autres? Juſques alors la Police avoit été auſſi vicieuſe que le Gouvernement. Autant qu'il avoit été utile aux Romains que toutes les conditions fuſſent confonduës dans leur République, & que les Citoyens ſe multipliaſſent, pour ainſi dire, en étant tour à tour & à la fois Soldats & Laboureurs, Magiſtrats, & Capitaines, autant étoit-il avantageux dans un Etat auſſi étendu que la France, & qui n'avoit pas beſoin de cette reſſource contre les Ennemis étrangers, qu'il y eût un ordre de perſonnes qui ne veillaſſent qu'à la Police & à la tranquillité intérieure.

Les Magistrats contribuerent surtout à perfectionner le Gouvernement, ils furent les dépositaires des Loix, ils en firent partout sentir l'autorité, & ce fut un nouveau joug pour la Noblesse qui ne rendit point le Prince odieux. L'élévation des Gens de Robbe fut le fruit des conjonctures & de la nécessité. Il n'y avoit point de milieu, il falloit que la Noblesse cédât ou les avantages que lui donnoit l'administration de la justice, ou la gloire qu'elle retiroit des Armes; quelque choix qu'elle fit, elle n'étoit pas moins sûre de perdre une grande partie de son crédit.

XIII. La Dictature de Sylla & le regne de Loüis XI. forment une époque chez les deux Nations.

Après ces destinées de la puissance de la Noblesse Françoise, qui n'ayant jamais eû que des fondemens mal assurés, devoit disparoître à mesure que les Loix & les mœurs feroient des progrès, le regne de Loüis XI. fut en quelque sorte une époque chez les François, comme la dictature perpétuelle de Sylla l'avoit été chez les Romains, & il ne fut plus douteux que le Gouvernement des deux Peuples ne devint purement Monarchique.

Dans la situation ou j'ai représenté Rome, il étoit impossible qu'elle re-

prît sa supériorité sur les Généraux d'Armée. L'usage des proscriptions inventé par Sylla lui avoit enlevé tous ses Partisans, la distribution que ce Capitaine fit des terres des Citoyens à ses Soldats, fit aimer la Guerre Civile aux Armées, & rien n'auroit été plus imprudent pour les Romains que de s'attacher à la République : ç'auroit été vouloir devenir la victime du Vainqueur. Rome ne pouvoit plus être tranquille depuis que les Gracques pour fortifier le parti du Peuple contre le Sénat, avoient fait espérer aux Peuples d'Italie le droit de Bourgeoisie. La République qui fut forcée de le leur accorder, n'avoit pû cependant leur donner qu'un titre chimérique, à moins que de se détruire elle-même (a) : ce qui forma dans l'E-

(a) Si les Peuples d'Italie avec le titre de Citoyens de Rome avoient réellement joüi des mêmes privileges que les Romains, ils se seroient rendus les Maîtres absolus de la République. On les divisa en huit Tribus, & les Romains, qui en composoient un nombre beaucoup plus grand ne perdirent que peu de leur autorité. Les nouveaux Citoyens qui sentirent leur impuissance, voulurent être distribués dans les anciennes Tribus au lieu d'en composer de nouvelles. L'Italie fut par-

tat un troisiéme Corps qui en changeoit la nature, & dont on ne pouvoit satisfaire l'ambition.

Le Gouvernement ne pouvoit dégénérer ni en vraie Aristocratie ni en Démocratie pure, parce que le Parti opprimé trouvoit toujours un secours sûr & promt dans les Armées qui étoient indépendantes. Sylla n'affermit point l'autorité du Sénat en dégradant la Magistrature des Tribuns. Le sort de la République dépendoit de l'ambition d'un Général. Sous prétexte de rétablir les anciennes Loix, mais en effet pour accroître son pouvoir, Pompée rendit aux Tribuns leur dignité.

Le Gouvernement mixte étoit détruit, des obstacles insurmontables fermoient l'entrée à la Démocratie & au Gouvernement Aristocratique, l'Anarchie qui ne peut subsister par elle-même, devoit donc conduire d'autant plus sûrement les Romains sous

là toujours prête à se soulever contre Rome, & l'Histoire nous apprend que les Citoyens Romains qui cabaloient dans la République pour changer leur Fortune, trouvoient toujours les Peuples d'Italie disposés à traiter avec eux.

le joug du pouvoir Monarchique, que les Généraux, comme on l'a vû; possédoient en effet toute l'autorité de la République.

La dictature perpétuelle de Sylla fut le premier fondement de la Monarchie. Souvent ce qui est capable d'effrayer & d'arrêter le plus grand courage, paroît facile à des Hommes d'un génie médiocre après que l'exemple les a enhardis. Sylla donna une vaste ambition à tous ceux qui le suivirent. Louis XI. l'éteignit dans les François; l'un par son usurpation découvrit toute la foiblesse de la République, & l'autre en affermissant le Trône de ses Successeurs fit sentir toute la force du nouveau Gouvernement.

Tous les Romains voulurent marcher sur les traces de Sylla. En France l'indocilité de la Noblesse jetta un dernier éclat dans la Guerre du bien public. L'on fut d'abord sage par nécessité, & la Noblesse enfin plus heureuse en suivant son devoir, se fit une habitude de son bonheur. Charles VIII. & Loüis XII. furent aussi puissans que Loüis XI. & François I. parvint à exiger de nouveaux impôts sans

dant dépendant du Sénat de Rome. La famille de ces Sénateurs auroit été un gage de leur fidélité. Rome auroit dû ratifier leurs Décrets pour leur donner force de Loi. On eût rappellé tous les ans les trois plus anciens Commissaires, l'on en eût substitué trois nouveaux à leur place, & en supposant le Sénat composé de douze Magistrats, chacun n'auroit resté en fonction que pendant quatre ans, & toujours avec de nouveaux Commissaires; ce qui les auroit empêché de rien entreprendre contre la République, à laquelle ils seroient restés soumis malgré la supériorité qu'ils auroient eûë sur les Généraux d'Armée.

Cette conduite n'eût pas seulement prévenu les Guerres Civiles qui s'éleverent dans la République, elle eût même préparé le passage du Gouvernement à un autre. Le Sénat auroit acquis une puissance plus considérable que celle que lui donnerent ses richesses & le manîment des Affaires étrangeres. Quand quelque Tribun séditieux ou peu éclairé auroit tenté de vouloir l'en dépoüiller pour remettre en vigueur les anciennes Loix, la Noblesse qui auroit été réellement

maîtresse de toute l'autorité en ayant les Armées à sa disposition, l'auroit arrêté dès le premier pas.

Les changemens ausquels le Gouvernement devoit se prêter dans de nouvelles circonstances, se seroient faits sans confusion. Les Loix & les mœurs n'auroient pas été longtems en contradiction, & le Peuple qui auroit senti son impuissance, se seroit accoutumé à obéir comme toute la République s'y accoutuma enfin sous le regne d'Auguste. Les Peuples d'Italie n'auroient pû émouvoir aucune dissention; en un mot le Gouvernement qui auroit pris la forme de l'Aristocratie, se seroit déja rapproché de plus près de la nature de celui que l'étendue de la domination Romaine & les nouvelles mœurs rendoient indispensable. Si la République avoit été enfin changée en Monarchie, ses progrès auroient été plus lents & mieux préparés, & les Empereurs qui auroient trouvé moins de préjugés à vaincre, & qui par conséquent auroient été moins portés à abuser de leur pouvoir, auroient pû établir plus facilement les Loix d'une sage Monarchie, & faire goûter aux Romains le bonheur qui la suit.

XV. Les Romains n'ont point connu leur situation.

Il s'en falloit bien que la République pût ainsi se plier aux besoins des conjonctures ; dès que les premieres dissentions eurent établi une sécurité parfaite par rapport au Gouvernement Civil, les Romains ne furent plus occupés que des affaires du dehors. Sans prévoir les maux dont ils étoient menacés, ils se laisserent emporter par leur génie Militaire, & ils ne vouloient qu'étendre leurs Conquêtes, & pousser les Guerres avec vigueur. Ce génie ne leur permit même pas de se servir des moyens que le Gouvernement leur offroit pour retenir les Généraux dans leur devoir. La République qui avoit été malheureuse toutes les fois que ses Armées avoient été commandées par deux Magistrats avec un pouvoir égal, proscrivit cette méthode vicieuse qui auroit retardé ses progrès, mais qui devenoit si utile à la sûreté du Gouvernement ; & bientôt elle ne sentit que les inconvéniens qu'entraînoit après soi la durée annuelle de ses Magistratures. Les Tribuns du Peuple s'opposerent à ce qu'on rappellât Flamininus. *Sulpicius*, disoient-ils, *a perdu la plus grande partie de son année à chercher l'Ennemi*

Villius son successeur n'a pas eu le tems d'en venir aux mains, & à la veille de combattre, il a été forcé de ceder le commandement. Enfin, ajoûtoient-ils, *la Macédoine va se relever à la faveur de nos caprices, & tous les succès passés de Flamininus deviennent inutiles, si l'on ne proroge sa Magistrature.*

Les Romains eurent le défaut commun à tous les Peuples libres, ils se laisserent conduire par une espece de routine qu'avoit produit l'habitude. Leur République manqua toûjours de cette Politique réfléchie sur elle-même avec laquelle toute Société doit continuellement s'observer, & qui lui sert pour se conformer à ses besoins, & tirer de son propre fond tout ce qui lui est successivement nécessaire dans de nouvelles conjonctures.

On pourroit faire de ce côté-là un parallele bien glorieux pour la France, si s'étant trouvée dans des circonstances aussi difficiles que la République Romaine, elle eût cependant montré autant de sagesse qu'elle en a fait voir. La situation des Romains éxigeoit bien plus de profondeur dans leur conduite, ils devoient passer d'un

Gouvernement à un autre tout contraire ; les François devoient seulement se borner à corriger le leur, & il faut avoüer que la Politique de nos Princes étoit soutenuë par ce sentiment naturel qui porte les hommes à s'étendre, & par la vûe des désordres continuels que produisoient les vices du Gouvernement.

Il falloit que les Romains fussent assés sages pour se défier d'un Gouvernement qui leur avoit fait faire de si grandes choses, & qui même malgré sa ruine étendoit encore leur Empire sur de nouvelles Nations. Ils ne sentirent point la différence des tems, & Rome sembla se laisser entraîner par un instinct. On loüa la vertu des premiers siécles de Rome, on fit des déclamations au lieu de faire des Loix, en un mot les Romains peu Philosophes ne comprirent jamais que la grande différence qu'il y avoit entre eux & leurs Peres, ne venoit que de la différence même du Gouvernement, qui avoit mis autrefois ceux-ci dans l'impossibilité d'y attenter & dans la nécessité de s'y conformer, & qui les abandonnoit actuellement à toutes leurs passions.

Les plus grands Hommes mêmes de la République Romaine ne connurent jamais sa situation. Quand on voit après la seconde Guerre de Carthage, qu'il s'ouvre un précipice sous ses pas, on se lasse de n'y point voir apporter de remede efficace, & d'entendre inutilement déclamer contre le luxe en faveur de la Loi Oppia. Caton étoit-il assés peu éclairé pour penser que la joüissance des richesses fut moins persuasive que son éloquence? On pardonne au chagrin d'un Poëte (*a*) de vouloir persuader aux Romains de jetter leurs trésors dans la Mer; mais un Censeur au lieu d'exiger d'eux un mépris qu'il ne leur étoit pas possible d'avoir pour les richesses, devoit se servir en Politique de l'impression agréable qu'elles faisoient sur les esprits pour les rappeller à leur devoir.

L'expérience ne dissipa point l'erreur des Romains, plus ils souffroient de maux, plus ils s'opiniâtroient follement à vouloir conserver le Gouvernement de leurs Peres qui depuis long-tems ne subsistoit plus. Ils cru-

(*a*) Horace Ode 24. du Liv. 3.

rent toujours que les haines & les jalousies de Marius & de Sylla avoient été la premiere cause de leur ruine, & que la République auroit rétabli ses anciennes Loix, si Pompée & César n'avoient point laissé d'héritiers de leur ambition & de leurs intérêts. Dans le moment même qu'ils étoient, pour ainsi dire, assiégés entre les Armées de ces deux Généraux, & qu'ils sentoient toute leur impuissance, ils couroient avec transport dans la Place Publique, & par un aveuglement qu'on ne peut attribuer qu'à ce que leurs maux n'étoient pas encore portés au plus haut point, ils applaudissoient à la sévérité inflexible de Caton.

Cet Homme vertueux, mais dont la vertu mal entenduë étoit plus pernicieuse (a) au repos des Romains

(a) La République devoit périr. *Si César & Pompée*, dit bien judicieusement l'Auteur des considérations sur les Causes de la Grandeur & de la Décadence des Romains, *avoient pensé comme Caton, d'autres auroient pensé comme firent César & Pompée.* Ch. XI. d'où il faut conclure qu'un bon Citoyen ne devoit point agir comme Caton. *Cato optimè sentit sed nocet interdum Reipublicæ; loquitur enim, tanquam in Republicâ Platonis,*

dont elle nourrissoit les préjugés, que l'ambition même de César, répétoit sans cesse au milieu des acclamations, qu'il falloit préférer sa ruine à un Traité avec un Citoyen. Enfin ils nommerent, comme pour leur donner le plus grand éloge, ils nommerent, dis-je, du nom de derniers Romains, deux Hommes qui n'ayant que la férocité de leurs Ancêtres, livrerent leur Patrie à trois Tyrans, pour la délivrer de l'Empire d'un Citoyen, dans qui l'ambition n'avoit point étouffé, ainsi que dans Sylla, les vertus les plus glorieuses à l'humanité & les plus utiles à la Société.

Ce n'étoit point l'amour seul de la liberté qui éloignoit les Romains de la forme de Gouvernement que tout rendoit indispensable. Comme ce devoit être un Citoyen qui usurpât la souveraineté, la haine, l'envie, & la jalousie durent lui opposer de plus grands obstacles, & rendre par conséquent plus difficile le chemin qui les conduiroit à la servitude. Il n'en couta au contraire point de peine aux François pour se ranger à leur devoir, le Prince avoit toujours été respecté

non tanquam in fæce Romuli. Cic. ad Attic.

parmi eux, & les Loix des Fiefs mêmes avoient avoüé ſa ſupériorité : auſſi les Guerres Civiles qui embrâſérent la France ſous les Fils de Henri II. eurent-elles une autre cauſe que celles de la République Romaine.

XVI. Des Guerres Civiles des Romains & des François.

La puiſſance du Prince avoit été portée ſous le regne de François I. juſques au dégré qu'exige la Politique, & il ſuffiſoit à ſes Succeſſeurs de s'en ſervir avec aſſés d'habileté pour la fixer irrévocablement. Il faut diſtinguer deux choſes dans le Gouvernement d'une Société, la diſtribution de l'autorité légiſlative, & ſa Police particuliere. C'eſt celle-ci qui influë plus directement ſur les mœurs du Citoyen, mais c'eſt de l'autre qu'elle tire ſa force. Comment en effet pourroit-on ſuppoſer que la Police d'un Empire ne fût pas violée, ſi la puiſſance qui en doit être la protectrice, eſt elle-même mal aſſurée ? Il y a un rapport réciproque de l'une à l'autre ; tant qu'on laiſſe les premiers principes du Gouvernement ſans ſolidité, on fera inutilement les Loix les plus ſages ; étant ſans appui & ſans Vengeur, elles doivent être ſans force, parce que chaque Citoyen croira toûjours

jours avoir un intérêt particulier de les violer.

D'un autre côté le Prince est inutilement puissant, si la Police dont il est le protecteur, ne contribuë pas efficacement au bon ordre. Son autorité s'évanoüira même bientôt, si les Loix particulieres ne rendent pas à la Puissance qui les protege, toute la force qu'elles en tirent : c'est par cette harmonie seule qu'une Société forme un Corps dont toutes les parties, si je puis me servir de cette expression, s'étayent mutuellement.

La Police de la France sous le regne de Loüis XII. même, étoit encore bien barbare, & soit que François I. & ses Successeurs fussent trop occupés par les Affaires étrangeres, soit qu'ils n'eussent pas encore compris qu'il ne doit rien y avoir dans un Etat qui ne concoure à sa tranquillité & à sa grandeur, & dont une Politique éclairée ne puisse & ne doive tirer quelque avantage, on retrouvoit encore parmi les François de malheureux restes de leur ancien Gouvernement.

On ne s'étoit pas fait une assés longue habitude de l'obéïssance; les Milices n'étoient point sur le même pied

où elles sont aujourd'hui ; il y avoit des Seigneurs trop puissans ; la Fortune de la plûpart des Citoyens n'étoit pas heureuse ; & l'Etat encore plein d'abus, étoit par conséquent encore exposé à recevoir des secousses qui pouvoient l'ébranler. Henri II. gouverné par une Maîtresse & des Favoris, avoit un génie bien inférieur aux besoins de son Royaume. Incapable d'en embrasser à la fois tout le corps, d'en combiner tous les intérêts, & de lier si étroitement le bien de l'Etat à la fortune de ses Sujets, que chaque Citoyen fut contraint de travailler au bien public en ne songeant qu'à son avantage particulier ; incapable, dis-je, de former par la Police un certain ordre politique qui échauffât les grands Princes, & qui soutint en même tems ceux à qui la nature n'a donné que des qualités ordinaires, il abandonna même son autorité. Ses Favoris se l'arracherent témérairement ; & sa Cour fut pleine de Cabales ; & des Partis des Grands que les nouvelles erreurs de Luther & de Calvin divisoient déja, tandis qu'elles jettoient des semences de trouble dans les Provinces.

Faute de Henri II.

Malgré la mauvaise conduite de Henri II. Charles IX. n'auroit point vû naître les Guerres Civiles qui firent chanceller pendant si long-tems la fortune de la France, si Catherine de Médicis eût voulu réparer pendant la minorité de ce Prince les fautes de ses deux prédécesseurs. La France avoit besoin d'un Henri IV. ou d'un Loüis XIV. & l'Italie lui avoit donné une Princesse consommée dans les intrigues rafinées & peu sûres de sa Politique: Médicis rendit le Peuple malheureux en n'affermissant pas l'autorité de son Fils.

L'ambition de cette Princesse ne connoissoit point de bornes, jalouse du Commandement, mais ne voulant regner que par l'intrigue, elle porta sur un Trône qui pouvoit se soutenir par ses propres forces, ces trahisons, ces fourberies, ces finesses par lesquelles une foule de Républiques & de petits Princes d'Italie évitoient leur ruine en perpétuant leurs malheurs. Inquiete dans l'exercice de son autorité, fiere & hardie dans la bonne fortune, son cœur fait à la perfidie lui ouvroit dans l'adversité des ressources qui par leur scélé- *Caractere & conduite de Catherine de Médicis.*

ratesse avoient un faux air de courage. Toujours voilée sous une profonde dissimulation, son ame agitée des passions violentes qui la gouvernoient impérieusement, ne se répandoit au-dehors par des effets tout contraires que pour rendre sa Politique plus odieuse. D'abord moins inconstante par légéreté d'esprit que par impatience de réüssir, elle se livroit sans cesse aux nouveaux projets que lui présentoit sa Politique, sans laisser meurir les premiers dont elle se défioit trop tôt. Domtée enfin par les maux qu'elle avoit fait naître, & devenuë incertaine & irrésoluë par les lumieres d'un génie assés pénétrant pour découvrir toutes les difficultés, toujours trop ambitieux pour les fuir ouvertement, & que l'expérience cependant avoit rendu trop timide pour les affronter avec force, elle s'abandonna à la tempête.

Telle étoit Médicis quand Charles IX. succéda à son Frere, & qu'elle voulut écarter du Gouvernement les Princes de la Maison de Lorraine, sans laisser occuper leur place par leurs Ennemis. S'il est un tems où le Gouvernement demande autant de sagesse

que de fermeté, c'eſt ſurtout pendant les minorités. Les Cours ſont alors remplies de factions & de cabales, les Grands écoutent davantage leurs paſſions, & parce que le nom de Régent ne réveille pas les mêmes idées que celui de Roi auquel on eſt accoutumé, une certaine inquiétude agite naturellement tous les eſprits. Soit qu'on puiſſe perſuader plus aiſément au Peuple que ſon Prince eſt trahi par les Gardiens mêmes de ſon autorité, ſoit qu'il diſtingue follement dans ſon ignorance la perſonne du Prince de ſa puiſſance, il eſt prêt à offenſer celle-ci, dans le tems même qu'il eſt plein de reſpect pour l'autre, & les Grands qui le trouvent plus ſuſceptible des impreſſions qu'ils veulent lui donner, en peuvent faire plus aiſément l'inſtrument de leur ambition.

Dans cette diſpoſition des eſprits, Médicis eut recours à ſes fineſſes, & ſe fit un plaiſir cruel de tout broüiller. Elle crut qu'avec le nom de ſon Fils & le ſien elle ſortiroit triomphante du cahos qu'elle auroit formé, & que retirant enſuite du ſein de cette confuſion les parties qui la compoſoient, elle pourroit les placer ſelon

ſa volonté. Vaine eſpérance ! Les déſordres publics ſont toûjours plus directement contraires aux intérêts du Prince qu'à ceux des Sujets. Elle ſe vit priſonniere avec ſon Fils dans la premiere Guerre qui fut allumée, & tandis que les Guiſes trompoient le Peuple en feignant de s'armer pour le Roi, elle fut contrainte d'implorer le Parti prétendu révolté. Elle ſupplia le Prince de Condé de ne point perdre courage, de venger les injures qu'on faiſoit au Trône, & de ne pas permettre qu'à ſa honte ſes Ennemis s'emparaſſent du Gouvernement.

La Majeſté Royale avilie par la Politique mépriſable de Médicis, reſſembla dès cette premiere démarche à la République Romaine, lorſqu'elle proſcrivoit, & tour à tour déclaroit innocens Marius & Sylla. Pompée devint le deffenſeur de la République qu'il opprimoit, dès que Céſar la menaça d'un danger plus preſſant ; de même le Prince de Condé, dont les intentions n'étoient pas légitimes, ne fut invité à venger les affronts faits à la Couronne, que parce que les Guiſes commettoient de plus grands attentats.

Je n'entreprends point de faire un parallele bien détaillé de nos Guerres Civiles avec celles des Romains, un pareil Ouvrage seroit sans doute utile & curieux; mais il me suffira d'ébaucher quelques réflexions sur cette matiere importante, & en découvrant comment mille causes particulieres concoururent à porter le Gouvernement de la France au même point d'avilissement que celui de la République Romaine, de faire connoître la nature de ces désordres.

Les François sont divisés par la Religion.

La Religion est le lien le plus fort de la Société quand elle ne dégénere pas en fanatisme (a). Mais dès qu'elle cesse d'en resserrer les parties, elle en rompt nécessairement l'harmonie. Les récompenses & les châtimens sont les deux ressorts de la Politique, le fanatisme les rend inutiles. Les châtimens ne paroissent plus aux yeux de l'amour de soi-même qu'un vrai martyre qui le flatte, & il méprise des ré-

(a) Je ne crains point d'être désavoüé en avançant que la Religion devint un pur fanatisme en France, puisque les Catholiques & les Réformés violerent également tous les Principes de la Religion en croyant lui obéir & la deffendre.

compenſes qui ne peuvent point contrebalancer les biens qu'il attend dans une autre vie. Ainſi la Religion devient l'arme la plus redoutable entre les mains d'un Politique ambitieux, quand il peut perſuader au Peuple que les Loix divines & les Loix Civiles ſont en contradiction.

La doctrine de Calvin avoit déja fait de grands progrès en France, ſes Sectateurs étoient répandus dans toutes les Provinces, & il étoit naturel que ces malheureux, ſi on leur faiſoit connoître leurs forces, duſſent moins ambitionner la gloire de perdre dans les ſupplices une vie qu'ils pourroient deffendre, en ſe flattant de faire triompher la vérité. D'un autre côté les Guiſes n'étoient ſi Catholiques que pour les irriter. Un zele outré en fixant tous les regards ſur eux les rendoit par avance Chefs de Parti, & le plus ſage de nos Hiſtoriens les accuſe d'avoir fait une eſpece de trafic du ſang des Novateurs avec la faveur du Clergé & du Peuple, ſous laquelle ils prétendoient mettre leur fortune à l'abri de la puiſſance du Prince.

Ces deux Partis toujours prêts à for-

mer deux Corps également incapables d'obéir, & qui méditoient mutuellement leur ruine, étoient divisés par un intérêt encore plus grand que celui qui séparoit la Noblesse & le Peuple dans la République Romaine. Leurs Chefs avoient les uns pour les autres les mêmes haines, les mêmes jalousies, qui regnoient entre Marius & Sylla. Ces Passions furent la cause de la Guerre Civile, ou du moins de ce que les premiers Citoyens de l'un & de l'autre Etat profiterent de la foiblesse & de la division du Gouvernement pour en allumer le feu.

Le Conseil que l'Amiral de Coligny donna au Prince de Condé, d'unir à ses intérêts ceux des Luthériens & des Calvinistes, ne fut pas moins pernicieux à la France, que l'ambition des Gracques l'avoit été à la République Romaine. Il découvrit des maux qu'il falloit tenir cachés, & fournit à l'ambition un prétexte dangereux de se soulever contre le Prince. Les Protestans qui commencerent alors à se regarder comme un Corps, s'accoutumerent à l'indépendance dans les premiers mouvemens de la Guerre, & dans la suite ils nourrirent l'inquiétu-

de de tous ceux qui trouvoient quelque avantage à ne pas obéir ; c'est ainsi, & je l'ai déja dit, que les Peuples d'Italie fournirent des armes à tous les Citoyens de la République Romaine qui voulurent la troubler.

Parallele de l'Amiral de Coligny & de François de Lorraine Duc de Guise.

Coligny étoit le plus grand Capitaine de son tems. Aussi courageux que le Duc de Guise, mais moins hardi, parce qu'il avoit toujours été moins heureux, il étoit plus propre à former de grands projets, & plus sage dans le détail de l'exécution. Guise par un courage plus brillant & qui étonnoit ses Ennemis, ramenoit les conjonctures à son génie, & s'en rendoit, pour ainsi dire, le maître. Coligny leur obéïssoit, mais en Capitaine qui leur étoit supérieur. Dans les mêmes circonstances les Hommes ordinaires n'auroient remarqué dans la conduite de l'un que du courage, & dans celle de l'autre que de la prudence, quoiqu'ils eussent l'un & l'autre ces deux qualités, mais diversement subordonnées.

Guise plus heureux eut moins d'occasions de développer les ressources de son génie. Son ambition adroite & fondée en apparence, comme celle

de Pompée, sur les intérêts mêmes du Prince qu'elle ruinoit en feignant de le servir, se vit appuyée de son nom, jusques à ce qu'elle eût acquis assés de forces pour se soutenir par elle-même. Coligny moins coupable, quoiqu'il le parût davantage, fit, comme César, ouvertement la Guerre à son Prince & à toute la France. Guise sçut vaincre & profiter de la Victoire. Coligny perdit quatre batailles, & fut toujours l'effroi de ses Vainqueurs qu'il sembloit avoir vaincus. On ignore ce qu'auroit été le premier dans les malheurs qui accablerent Coligny; mais il est aisé de conjecturer que celui-ci auroit paru encore plus grand, si la Fortune lui avoit été aussi favorable.

On le vit porté dans une litiere, & pour ainsi dire, entre les bras de la mort, ordonner & conduire les marches les plus longues & les plus difficiles, traverser la France au milieu de ses Ennemis, rendre par ses conseils le jeune courage du Prince de Navarre plus redoutable, & le former à ces grandes qualités qui en devoient faire un Roi bon, généreux, populaire, & capable de gouverner l'Europe en-

tiere, après en avoir fait un Héros sçavant, terrible, & clément dans les combats. L'union qu'il maintint entre les François & les Allemands de son Armée, que l'intérêt de la Religion seule ne lioit pas assés; la prudence avec laquelle il sçut tirer des secours d'Angleterre où tout n'étoit pas tranquille; son art à ébranler la lenteur des Princes d'Allemagne, qui n'ayant pas tant de génie que lui, désespéroient plus aisément du salut des Protestans de France, & différoient d'envoyer des secours dont l'espoir du butin ne hâtoit plus la marche dans un Pays ravagé, sont les chefs-d'œuvre de sa Politique.

Coligny étoit honnête homme, Guise avoit le masque d'un plus grand nombre de vertus, mais toutes étoient empoisonnées par son ambition. Il avoit toutes les qualités qui gagnent le cœur de la multitude. Coligny plus renfermé en soi-même étoit estimé de ses Ennemis, & respecté par les siens. Il aimoit l'ordre & sa Patrie. L'ambition put bien le soutenir, mais elle ne le fit point commencer à agir. Aussi bon Calviniste que bon François, jamais il ne pût par trop d'aus-

vérité, accorder sa doctrine avec ses devoirs de Sujet. Aux qualités d'un Héros il joignoit une ame timorée: s'il eût été moins grand Homme, il auroit été fanatique, il fut Apôtre & zélateur.

La premiere faute que fit Médicis, fut de n'avoir pas apperçu le véritable dessein des deux Partis. La Politique ne s'arrête point aux maux présens, elle porte promtement sa vûë sur ceux qui en peuvent naître, & en les prévenant, ce qui est plus aisé, elle affoiblit les présens ausquels il faut alors appliquer de moindres remedes. Médicis devoit examiner avec attention quel parti il lui étoit le plus important d'embrasser; mais après avoir fait un premier pas, il ne falloit plus regarder en arriere, afin de mieux imprimer à l'un le caractere odieux de la révolte, & de tenir l'autre toujours soumis à l'autorité du Prince. Cette conduite n'eût pas seulement ruiné le parti des Protestans, & fait triompher la Religion Catholique, elle auroit encore fait voir le Prince toûjours agissant, & lui auroit par conséquent donné tout le crédit qu'acquirent les Guises en devenant Chefs de Parti.

Comment la majesté du Trône parvint au même point d'avilissement que la République Romaine.

La Reine au contraire qui voltigea sans cesse entre la faction Catholique & la faction Protestante, pour les perdre l'une par l'autre & conserver une supériorité qu'elle n'avoit déja plus, crut que sa conduite étoit propre à les tenir dans un certain équilibre qui les soumettroit au Prince : mais jamais principe de Politique ne fut plus faux. Les Chefs des deux Partis pénétrerent son intention, & se servirent tour à tour du crédit qu'elle leur donnoit, pour augmenter l'autorité qu'ils avoient acquise. Le Peuple s'accoutuma à ne plus compter sur le Prince. La mauvaise foi de la Reine rompit tous les liens de la subordination, & tandis que les Calvinistes, qui ne trouvoient aucune sûreté dans les Traités, ne regardoient plus comme leurs Maîtres que les Princes de Navarre & de Condé & l'Amiral de Coligny, les Catholiques qui se défioient des intentions & du zele du Souverain, n'obéissoient véritablement qu'au Duc de Guise, & méprisoient le Prince qu'ils croyoient avoir toujours forcé à reprendre les Armes contre les Protestans.

Les deux Partis prirent une fortune stable au milieu de l'agitation & de la

perplexité du Prince dont les intérêts formerent un troisiéme Parti, comme ceux de la République Romaine quand Marius & Sylla voulurent en usurper l'autorité, mais ce Parti fut foible & incapable de détruire les autres. Il n'étoit appuyé ni des Ligueurs ni des Protestans, mais seulement des François qui pensoient sainement : nombre toujours très-petit quand il s'agit de Religion. Ce troisiéme Parti qui se trouvoit placé entre les deux autres, en devint le joüet, reçut tous les coups qu'ils se vouloient porter mutuellement, & ne subsista que parce qu'ils ne pouvoient se détruire l'un l'autre.

La République Romaine, comme on l'a vû, s'étoit trouvée dans une situation pareille, mais ce qui fut plus honteux pour les François, c'est que le Prince étoit lui-même l'artisan de tous ses malheurs, & qu'il se vit obligé par sa faute de favoriser tour à tour les deux partis, & d'obéir enfin au plus fort. Si par un Décret contradictoire le Sénat Romain approuva & condamna à la fois César & ses meurtriers, ses Loix & les vengeurs de la liberté, il étoit nécessairement con-

duit à cette foiblesse par les principes du Gouvernement présent.

Rarement fait-on une faute seule en matiere de Gouvernement, surtout quand on confond comme Médicis la pusillanimité avec la prudence. Il ne fut plus permis au Prince que d'obéir, d'où il se forma une telle habitude de craindre & de ramper, que les Guises enyvrés de leur fortune songerent à faire descendre Henri III. dans un Cloître. Ce n'étoit plus par les voyes ordinaires que le Prince pouvoit rompre ses chaînes, Guise comme César s'étoit élevé au-dessus des Loix; & les maux de la France, si je puis parler ainsi, l'avoient jettée dans un abîme si profond, que Catherine de Médicis, que le projet impie du Massacre de la S. Barthelemi n'avoit point fait trembler, ne put apprendre sans terreur la mort du Duc de Guise; elle regarda l'action de Henry comme une témérité qui alloit lui enlever la Couronne, & pour me servir de son expression, le rendre *Roi de rien*.

L'impunité confondit en France comme à Rome toutes les idées de l'honneur & du crime. Les Catholiques eurent leurs places de sûreté &

leurs Troupes, & traiterent, de même que les Protestans, avec leur Souverain. Le Prince dédommagea les Villes rébelles des dépenses qu'elles avoient faites pour se deffendre, & paya la solde des Troupes Etrangeres qu'elles avoient appellées à leur secours. Plus le nombre des attentats fut grand, plus on eut de titres pour se faire reconnoître pour un bon & fidele Sujet. Un crime avéré & heureux rendit le criminel innocent : ainsi César fut appellé le Pere de la Patrie, quand il eut consommé sa révolte par plusieurs Victoires.

Les Guises tout-puissans formerent alors la Ligue qui les rendit véritablement Rois (a) des Catholiques François. Dans ces conjonctures Hen-

(a) Voyez l'Ecrit, ou l'Acte de confédération qu'avoient dressé les Guises, & qu'ils faisoient signer à tous ceux qui entroient dans la *sainte Ligue*. On promettoit avec serment d'obéir au Chef de la *sainte Ligue*, & de le deffendre *envers & contre tous*, *sans exception de personne*, *& sans égard aux personnes* : termes séditieux répétés à chaque Article, & qui désignoient le Souverain. Enfin tous les Confédérés reconnoissent pour *Juge Souverain* de tous leurs différends, *de quelque nature qu'ils soient*, le Chef de la *sainte Ligue*.

ri III. prit le vain nom de Roi de France, & s'endormit sur un Trône dont les fondemens étoient détruits. Ce Prince n'avoit jamais eû que du courage pour un jour de combat, & plus de goût pour les choses extraordinaires que pour la véritable grandeur. Tandis qu'il s'abandonnoit aux flatteries de quelques Favoris perdus de mollesse & de débauches, Henri de Lorraine Duc de Guise, héritier de l'ambition encore plus que des talens de son Pere, essayoit, pour ainsi dire, la Couronne, & le Peuple impatient alloit déja chercher la source de son sang dans Charlemagne.

Caractere du second Duc de Guise.

Jamais Sujet ne s'éleva si haut contre son Prince sans lui porter le dernier coup. D'un esprit assés vaste pour embrasser à la fois toutes les parties des desseins qu'il avoit formés, Guise manquoit de cette justesse & de cette précision qui fait agir par les voyes les plus simples & les plus courtes. Malgré un courage qui le rendoit quelquefois téméraire, il se trouva souvent embarrassé dans les détours de sa Politique, & parut dans les occasions décisives trop prudent & même irrésolu. Sçavant dans la Guerre,

heureux dans ses entreprises, fier avec ses supérieurs qu'il vouloit aigrir, souple avec ses égaux parce qu'il s'en défioit, populaire avec ses inférieurs pour les dominer, il avoit surtout l'art de gagner les cœurs, & ses vices mêmes empruntoient l'air noble & héroïque de ses grandes qualités.

On doit s'appercevoir sans que j'en avertisse par un détail plus circonstancié, que la situation de Henri III. est enfin absolument la même que celle du Sénat Romain, quand il est forcé de se prêter tour à tour aux passions de Marius & de Sylla, ou lorsqu'il approuve & condamne à la fois César & ses Assassins. Il n'y avoit plus de liberté dans la République Romaine, on ne reconnoissoit plus le Prince dans la Monarchie Françoise. Si l'on veut entrevoir quelque différence entre le sort de ces deux Etats, c'est moins sur leur situation présente qu'il faut jetter les yeux que sur la nature des désordres qui avoient porté au même dégré d'avilissement ces deux Gouvernemens ou sur les ressources que la République Romaine & la Monarchie Françoise purent avoir pour se rétablir dans leur premiere dignité.

XVII. Pourquoi la Guerre Civile a un succès différent en France & chez les Romains.

La Guerre Civile n'eſt jamais ſi dangereuſe dans une Monarchie que dans une République : la Puiſſance Royale contre laquelle les Rebelles ſe ſoulevent leur ſert toujours de frein ; tant que le Prince ſubſiſte le Gouvernement n'eſt point détruit. Dans un Etat libre la force du Gouvernement réſidant toute entiere dans une perſonne morale, c'eſt-à-dire, dans l'union des Citoyens, la Guerre Civile commence toûjours par la détruire, & l'uſurpateur trouve par conſéquent dans l'Anarchie qu'il a fait naître, moins de difficultés pour s'établir. Les Guiſes auroient été revêtus de la Dictature perpétuelle chez les Romains, & Céſar en France n'auroit vraiſemblablement pas eû un ſort plus heureux qu'eux.

La Guerre Civile eſt néceſſaire à Rome, elle n'eſt qu'accidentelle en France. Sylla abdique inutilement la Dictature, les Romains ne peuvent joüir de la liberté qu'il leur rend, & ils paſſent une ſeconde fois ſous le joug. La mort de Céſar ne termine point la tirannie, & quand les Conjurés auroient vaincu & diſſipé Antoine & Octave, ç'auroit été un foible avan-

tage pour la République Romaine, qui ne pouvoit avoir d'autre autorité sur eux, que celle qu'ils auroient voulu lui donner. Brutus & Cassius ne pouvoient comme Sylla, reprendre après la victoire la qualité de simples Citoyens, sans l'exposer à repasser sous le joug d'un nouveau César. En France le Prince pouvoit se relever par la voye des armes. Deux Victoires en bannissoient l'Anarchie, & remettoient les Loix en vigueur. Le corps de la République Romaine qui ne subsistoit plus, ne pouvoit pas vaincre, & ses Citoyens sans appui devoient toujours obéir au Vainqueur. L'ombre de liberté pour laquelle on combattoit, devoit nécessairement s'évanoüir, & ce qui rend la situation des Romains plus affreuse, la politique, la sagesse leur devenoient funestes, & tout ce qu'ils pouvoient faire pour reculer le moment où ils devoient reconnoître un maître, ne faisoit que prolonger leurs malheurs.

L'action au contraire que fit Henri III. dans un moment de force que lui donna son désespoir, rendit en quelque sorte toute sa majesté à la Couronne. Quoique l'orage en gros-

ſit, que le Peuple tremblât pour ſes Autels, & que l'Eſpagne crût déja régner ſur les débris de la France, le Chef des Rebelles étoit accablé, & Henri réveillé de ſon aſſoupiſſement avoit pris un parti. La juſtice n'étoit plus équivoque, les Catholiques devinrent tout-à-fait criminels, les Proteſtans furent entierement juſtifiés. Le Prince n'eſt plus opprimé entre deux Partis, & le Roi de Navarre incapable de donner à la prudence plus qu'elle n'exige dans un grand homme, a fait reconnoître ſes droits à la Couronne. C'eſt à cette époque que finit le parallele qu'on peut faire de la ſituation de la République Romaine avec celle de la Monarchie Françoiſe. Mayenne devient pour Henri comme un Ennemi étranger, comme un Annibal qui a pénétré dans le centre de ſes Etats, qui s'y eſt établi, & qu'il faut chaſſer par la force des Armes.

Cauſes particulieres de la ruine de la Ligue.

Soit que le ſecond Duc de Guiſe fût trop frappé des difficultés qu'un Sujet rencontre à s'emparer du Trône de ſon Maître, ou que ſe défiant de la faveur de la multitude, il crût qu'il devoit appuyer ſon ambition par des forces étrangeres pour mieux fixer le

Peuple & combattre avec plus de succès l'attachement que les François ont pour leurs Rois légitimes ; soit qu'il n'eût pas fait assés attention que la Religion qui étoit le motif de la Guerre, pouvoit suppléer à beaucoup de politique, & faisoit en effet dans le cœur des Peuples une impression assés vive & assés profonde pour étouffer toutes les Loix de la justice & du droit des Gens, ce que ne produit présque jamais une simple révolte que fait naître la violence d'un Prince ; le Duc de Guise avoit lui-même ruiné son parti par la Ligue offensive & deffensive qu'il fit en son nom & à celui de ses Successeurs avec la Cour de Rome & le Roi d'Espagne pour maintenir la Religion Catholique dans la France & dans les Pays Bas, & pour exclure du Trône les Princes Hérétiques & relaps.

Il se donnoit par-là un Concurrent ou plûtôt un Maître, & il partagea la qualité de Chef de la Ligue avec un Roi puissant qui avoit hérité de son Pere le projet de la Monarchie universelle, & que la Cour de Rome devoit favoriser aux dépens de la justice & de la politique, & malgré la reconnoissan-

ce qu'elle devoit aux François & aux Princes de la Maison de Lorraine.

Ce Traité qui sembloit fait pour la ruine entiere de la France, fut ce qui la sauva. A peine Henri III. à la honte des Catholiques (a), eût-il perdu la vie par un assassinat, que si la division ne se fût mêlée dans la Ligue, on entrevoit avec peine comment Henri IV. en auroit pû triompher. Ce Prince se vit entouré de Catholiques & de Protestans qui se diviserent : tous étoient pleins d'une défiance mutuelle. Les uns craignoient qu'il n'abandonnât leur Prêche, les autres ne l'espéroient pas. Le courage cependant demeuroit suspendu, & le peu de zele dont on étoit animé, laissoit le tems à chacun de songer à ses propres intérêts, de se livrer à une fausse politique, de tirer son avantage particulier de l'infortune publique, & de vendre trop cherement au Prince ses services, ou même de le mal servir

(a) Tout le monde sçait assés quels principes abominables on établit alors dans les Ecoles de Paris sur le meurtre & l'assassinat. Les Réformés, comme nous l'apprend Davila, avoient enseigné les premiers cette doctrine impie.

pour

pour lui être plus long-tems nécessaire.

Sans Sorbonne & sans Moines qui apprissent à ses Soldats, que la mort qu'ils trouvoient à son service étoit un vrai martyre, Henri ne pouvoit encore offrir aux siens que des récompenses éloignées, la justice de sa cause, & la gloire de deffendre les Loix les plus sacrées de leur Patrie. La sagesse du Prince devoit surmonter ces premiers obstacles par une conduite si mesurée, qu'en se préparant à rentrer dans le sein de l'Eglise il n'effarouchât pas les Protestans, & qu'en les ménageant il ne laissât point croire aux Catholiques que sa conversion seroit le fruit de sa Politique. Tel étoit le milieu difficile qu'il ne lui étoit pas permis d'abandonner & où ses vertus le soutinrent toujours avec éclat.

Division dans la Ligue.

Mayenne souvent irrésolu dans ses projets, mais toujours lent dans l'exécution, laissa le Trône vuide, & donna le tems aux François d'examiner à qui il appartenoit. D'un autre côté les excès odieux où les Catholiques se portoient, firent naître le parti des Politiques, qu'on accusa faussement

d'Athéïsme, & aux quels il ne manqua qu'une réflexion de plus pour être de vrais François.

Mayenne n'avoit pas les qualités brillantes de son Frere. Les Ligueurs divisés d'intérêt, & qu'il ne put tenir réunis, secoüerent le joug. Les Provinces, les Villes mêmes formerent chacune des Partis différens, & ne composerent plus ce Corps redoutable qui n'avoit qu'un Chef, un même intérêt & un même mouvement. Le courage de Mayenne plus propre aux affaires de la Guerre qu'à celles de la politique, n'aidoit point la fortune; sa lente ambition se contentoit des espérances éloignées de monter un jour sur le Trône. Quelques Ecrivains ont soupçonné que trop de probité l'empêchoit de s'y placer; il seroit, je crois, plus juste de penser qu'il étoit retenu par les intrigues de la Cour de Madrid, qui lui enlevoit tous les jours ses Partisans.

Philippe II. qui croyoit pouvoir acheter toutes les Couronnes de la Chrétienneté avec l'or que ses Sujets avoient enlevé des Indes, ou consommer par ses intrigues le grand Ouvrage de la Monarchie universelle que

ses Peres avoient ébauché par leurs mariages, vouloit vaincre les François par leurs propres Armes, & regardoit leur Pays ou comme une nouvelle Province des Espagnes, ou du moins comme un Royaume qu'il alloit donner à sa Fille. Le Duc de Lorraine vouloit placer la Couronne sur la tête de son Fils; le Duc de Savoye, Fils d'une Fille de François I. vouloit en démembrer deux riches Provinces; le Duc de Mayenne avoit aussi ses prétentions, & paroissoit quelquefois vouloir plûtôt fermer le chemin du Trône à ses Concurrens qu'y monter lui-même.

Le Cardinal de Bourbon qui n'avoit été qu'un vain simulacre de la Royauté, étoit mort, & le Peuple volage que la Guerre Civile fatiguoit, n'avoit plus d'objet de son adoration. L'Anarchie le lassa, & les désordres publics diminuerent son zele. Mayenne entouré de mécontens perdoit de plus en plus son credit, & Henry IV. eut l'adresse de lui susciter un rival dangereux, en laissant échapper de prison son neveu, le jeune Duc de Guise, qui se fit bientôt un parti inutile de tous ceux à qui la mémoire de

son pere étoit chere, ou que la conduite de son Oncle mécontentoit.

Tant de factions opposées produisirent dans la Ligue une confusion affreuse. Mayenne pour conserver son autorité rüina celle des Seize, & détruisit ainsi le plus grand Ennemi du Roi. Tous ces Concurrens pleins de défiance & de jalousie les uns pour les autres, & divisés par de si grands intérêts, redoutoient leur ambition, & se tenoient mutuellement en échec. Quoiqu'en apparence ils semblassent agir de concert, & ne se proposer qu'un même but, ils arrêtoient mutuellement leurs succès dans la crainte que l'un ne s'en servît pour s'élever au-dessus des autres.

Parallele de Henry IV. & d'Alexandre Farneze.

Henry IV. vainquit la Ligue, & rentra dans le sein de l'Eglise. Ce Prince né encore avec plus de talens pour le Gouvernement que pour la Guerre, ne trouva jamais que dans Alexandre Farneze un Ennemi digne de lui. Henry faisoit la Guerre avec vigueur; Farneze aussi propre à servir la politique de la Cour de Madrid, que son Ennemi l'étoit à profiter du feu de la Noblesse Françoise, joignoit aux ruses de sa patrie le flegme des

Eſpagnols qu'il commandoit. Le courage éclairé & boüillant de Henry tranchoit bien des difficultés au tour deſquelles auroit long-tems tourné la prudence de Farneze. Celui-ci attendoit les occaſions, l'autre les faiſoit naître. L'un agiſſoit par ſiſtême, delà cette conduite raiſonnée, & pour ainſi dire, démontrée, mais quelquefois timide & trop lente; l'autre en apparence n'avoit aucun ſiſtême, ou pour m'exprimer avec plus d'exactitude, jamais Capitaine ne fut plus habile à fondre dans le plan général qu'il s'étoit tracé, tout ce que la Fortune & les occaſions lui préſentoient de favorable. Henry étoit quelquefois diſtrait de l'attention qu'il devoit avoir ſur lui-même en penſant trop à ſon Ennemi; Farneze plus occupé de ſes deſſeins que de ſes Ennemis, ſembloit plûtôt ne vouloir pas être vaincu que vaincre. Le premier dans chaque occaſion paroiſſoit avoir en vûë la ruine entiere de la Ligue, le ſecond plus borné dans l'étenduë de ſes projets par ſon propre génie ou par les ordres de Philippe, ſe renfermoit dans l'occaſion préſente.

Ce grand Homme retarda par deux

fois le bonheur des François, en faisant lever le siége de Paris & de Roüen. Qu'il me soit permis de comparer ces deux événemens à l'abdication de Sylla & au meurtre de César, qui replongerent les Romains dans leurs premiers malheurs.

Henry ne se délassa point après ses premiers travaux. Une Nation est comme une vaste mer dont les flots conservent encore une certaine agitation, après même que les vents ont cessé de l'agiter. L'autorité Royale si souvent & si longtems méprisée pendant le cours des Guerres Civiles, ne pouvoit reprendre ses forces que peu à peu. Henry ne voulut jamais acheter (a) le Trône aux dépens du bonheur des François, & imiter ses Ennemis qui par une lâche ambition marchandoient, pour ainsi dire, la Couronne avec le Peuple dont ils flattoient les passions.

Un article de l'Acte de Confédération qu'on signoit en entrant dans la Ligue, & qui avoit fait espérer à tous les Ordres du Royaume de voir rétablir les *Libertés, Franchises & Privi-*

(a) Voyez le Manifeste de ce Prince contre les Etats de la Ligue assemblés à Paris.

léges dont les Provinces & la Noblesse joüissoient sous le regne de Clovis, avoit gâté tous les esprits. La licence & l'impunité ordinaires dans les Guerres Civiles, nourrirent cet amour déréglé de la liberté. Il s'accrut sous le prétexte de la Religion avec laquelle il se confondoit, & peut-être qu'après avoir été fomenté par les Partisans secrets de la Maison d'Autriche, ce fut lui qui arracha la vie à Henri IV. ou du moins qui lui fit des Ennemis, des Seigneurs qui lui avoient été les plus attachés, & dont l'ambition sembla vouloir faire revivre la Ligue après qu'elle eût été vaincuë.

Qu'on me pardonne de passer sous silence toutes les horreurs & tous les crimes dont des Guerres Civiles furent accompagnées en France & dans la République Romaine. La victoire ramena d'autant plus sûrement la Paix & le bon ordre parmi les François, qu'ils n'avoient jamais pensé à secoüer le joug de la Monarchie, & que les Princes ne deviennent ordinairement jamais plus puissans, qu'après que leur Royaume a été agité par des dissentions domestiques.

Il n'en étoit pas de même du sort XVIII. Conduite du

Sénat après la mort de César.

des Romains, les désordres de leur République ne pouvoient finir que par un changement entier du Gouvernement, & il fut heureux que le Sénat ne sentît que sa foiblesse, quand la conjuration de Brutus lui présentoit l'occasion de rétablir une liberté passagere.

Cet Arrêt contradictoire dont j'ai déja parlé, & qui le couvre de honte, devint la source du bonheur des Romains, en servant de fondement à la fortune d'Octave. Il n'y a point de doute qu'en suivant les regles les plus communes de la prudence, le Sénat ne dût seconder Brutus & Cassius, faire ce qu'ils n'avoient pas osé, c'est-à-dire, faire périr Antoine, étouffer les espérances du jeune Octave, & proscrire la mémoire de César. Ciceron qui gouvernoit le Sénat, conforma le reste de sa conduite à cette premiere démarche. Il fit charger Octave de porter la Guerre contre Antoine, sans qu'il semblât comprendre que par cette espece de diversion il affoiblissoit les Conjurés, c'est-à-dire la République; ou prévoir qu'Octave ne se verroit pas plûtôt en état de se faire craindre d'An-

toine, qu'il se reconcilîroit avec lui pour accabler ensemble Brutus & Cassius leurs véritables Ennemis.

Il seroit assés difficile de concilier tant d'imprudence avec les lumieres de Ciceron, si d'ailleurs on ne connoissoit son caractere, & les intérêts particuliers qui pouvoient le faire agir dans cette occasion. Ciceron devoit à sa vanité & à sa Philosophie les qualités qui font les bons Citoyens dans un Etat tranquille, mais sa timidité naturelle l'empêchoit d'avoir celles qui peuvent rendre un Citoyen dangereux ou utile à sa Patrie dans des tems orageux, où il faut avoir, pour ainsi dire, plus de courage que de prudence. Les périls se grossissoient toujours devant ses yeux, de-là vient qu'entraîné par un flux & reflux des lumieres de son esprit & des foiblesses de son cœur, sa Politique pallioit seulement ou reculoit les maux de la République.

Il est assés vraisemblable qu'il ne put résister aux flateries d'Octave. Tandis qu'il avoüoit ouvertement à quelques-uns de ses amis qu'il falloit le perdre, sa foiblesse le portoit à l'appuyer de tout son crédit. Peut-

être même prévoyoit-il par la maniere dont Brutus & Caſſius avoient ménagé, conduit & terminé leur conjuration, qu'ils ne ſeroient point capables de deffendre les intérêts de la République. En effet ces deux Hommes furent, pour ainſi dire, eux-mêmes étonnés du meurtre de Céſar, pendant qu'Antoine formé à la Guerre & à la Politique par ce grand Homme, fait vivre ſa mémoire, s'empare ſous ſon nom de toute l'autorité, & menace la Patrie. Antoine étoit l'Ennemi particulier de Ciceron, & peut-être celui-ci voulut-il ſe ménager un nouvel appui dans les malheurs que la République alloit éprouver.

XIX. Etabliſſement du Gouvernement Monarchique chez les Romains.

Ces fautes hâterent la chute de la République Romaine, ou plûtôt elles mirent fin à ſes maux. L'évenement les juſtifia, & le hazard les rendit encore auſſi utiles aux Romains, que celles qu'avoient fait leurs Ancêtres en réglant le Gouvernement de la République. Un de leurs plus grands malheurs fut qu'il y eût encore parmi eux des Citoyens qui penſaſſent comme leurs Peres ſur la liberté. Cette inflexibilité de caractere qui avoit fait autrefois des Héros, n'étant propre déſormais

qui les éloignoit du Gouvernement le plus conforme à leur situation, & qui étoit même devenu absolument indispensable, ne produisoit alors que des Citoyens plus dangereux que ceux qui attentoient à la liberté publique. On verra dans le Livre suivant quelles furent les suites funestes de ces préjugés des Romains.

Le Triumvirat ne subsista pas long-tems; dès que l'intérêt qui avoit uni Octave, Lépidus & Antoine, disparut, ils méditerent leur ruine. Lépidus qui ne devoit son élévation qu'au hazard, rentra par les intrigues d'Octave dans la condition de simple Citoyen; Antoine enyvré des plaisirs ausquels (a) l'ambition & la gloire l'avoient arraché, fut vaincu à Actium; Octave seul maître de la République, si on peut lui donner encore ce nom, devint les délices de ses Sujets, & jetta les fondemens de la Monarchie.

Henri alloit travailler à perfectionner le Gouvernement des François. Les malheurs de la France mettoient dans un trop grand jour la faute que les Prédécesseurs de Charles IX.

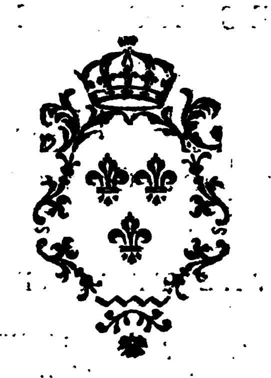
(a) Voyez Plutarque, vie de Marc-Antoine.

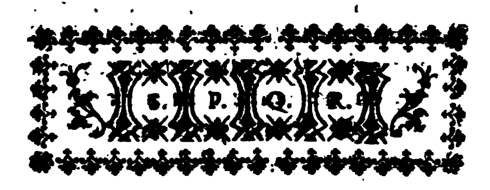
avoient faite, de ne pas assurer dans leurs Successeurs le dégré de puissance où François I. étoit parvenu, pour que Henri qui aimoit son Peuple avec tendresse, l'abandonnât à des passions qui auroient encore renouvellé les mêmes désordres. Ce Prince sçavoit que le Peuple n'est méchant que par ignorance, & que son Maître doit avoir assés de courage pour le rendre heureux malgré lui.

XX. Progrès du Gouvernement sous Loüis XIII.

Mais il étoit réservé à son fils de porter le grand ouvrage du Gouvernement, si près de sa perfection par les conseils & le ministere du Cardinal de Richelieu. Cet Homme né pour les grandes choses, ni assés loüé ni assés blâmé, fut plus utile à sa Patrie qu'il ne le crut, & peut-être même qu'il ne le voulut. Aussi haut dans l'exercice de son autorité qu'il avoit été souple pour s'élever, sa sévérité étouffa toutes les semences de trouble & de divisions, & il parvint au même but où seroit venu Henri le Grand, mais par une autre voye. Toujours supérieur aux difficultés & aux dangers, quoiqu'ils parussent quelquefois l'étonner, il rappella les Sujets à leur devoir, en humiliant les

Ennemis de la France, qui les faisoient agir. Il rendit leur force aux Loix, en ne laissant aucun attentat impuni, & donna pour fondement au bon ordre & à la Police l'autorité toute puissante du Prince.





PARALLELE DES ROMAINS ET DES FRANÇOIS,

Par rapport au Gouvernement.

LIVRE TROISIEME.

I. Apologie des Rois Capétiens.

LES Princes qui ont agrandi leur autorité, ne méritent pas moins quelquefois le titre glorieux de Peres de la Patrie, que ce Roi de Lacédémone qui dans d'autres circonstances diminua la puissance trop étenduë que les Loix lui confioient. Les reproches surtout seroient injustes, si ces changemens se sont faits comme en France, sans employer la force, mais seulement, pour m'exprimer ainsi,

par le jeu différent des passions, par les voyes légitimes que le droit de la Guerre ouvroit au Souverain, par les sentimens d'humanité que lui inspiroit l'amour du Peuple qu'il devoit deffendre contre la tyrannie de la Noblesse, ou plûtôt par la foiblesse même du Gouvernement, qui n'étant appuyé sur aucun principe solide, ne pouvoit subsister que par le secours de ses révolutions.

Les préjugés composerent vraisemblablement une partie des premieres Loix, auxquelles les Hommes sacrifierent la liberté avec laquelle ils étoient nés. Quelque informes que fussent ces Loix on dut s'y soumettre; mais autant que les Sages dûrent respecter celles qui étoient justes, autant dûrent-ils n'avoir pour les autres qu'un respect simulé. Malgré cette condescendance que le bon ordre exigeoit, & par laquelle les Philosophes flattoient la foiblesse de leurs Concitoyens, ils se crurent toujours obligés de profiter de toutes les occasions pour les désabuser de leurs erreurs, & de travailler à détruire ces Loix pernicieuses, qui n'étoient en effet préférables à l'Anarchie, que par,

ce qu'elles accoutumoient l'esprit indocile des Hommes à entendre le nom de Loix, à se plier peu à peu sous leur joug, & qu'elles servoient enfin comme d'un milieu pour arriver par dégrés jusques à la perfection du Gouvernement.

Il est aisé de faire l'application de ce principe aux François; qu'on se forme une idée des Barbares, qui ont habité autrefois presque tout l'Univers; qu'on se transporte sur les bords des Palus Méotides (*a*), on y

(*a*) De tous les sentimens sur l'origine des François (Mezeray en compte dix) celui qui les fait venir des bords des Palus-Méotides, m'a paru le plus vraisemblable. M. l'Abbé de Vertot en fait un Peuple originaire de Germanie, (*Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*) mais ses preuves sont foibles, & Mezeray remarque qu'on trouve parmi les François des usages que n'avoient point les autres Peuples de Germanie. Le celebre M. Leibniz, *Essai sur l'origine des François*, les fait venir des bords de la Mer Baltique. L'autorité sur laquelle ce grand Homme appuie son sentiment, semble au contraire indiquer que le Pays qui est entre l'Elbe & la Mer Baltique, n'est point leur premiere Patrie; je transcris ici tout le passage du Géographe de Ravenne. *A la quatriéme heure de la nuit est la patrie ou région des Normands que les Anciens appelloient la Danie; au-devant de*

verra un Peuple grossier, féroce, sans mœurs, sans principes de Société & accoutumé au vol & au brigandage dont il vit avec gloire. Du milieu de cette multitude sans Loix, il se rassemble une foule d'Hommes encore plus inquiets & plus violens que les autres, amoureux & jaloux de leur liberté, ils en prennent la marque dans leur nom même, ils s'appellent Francs.

Leur propre Patrie désolée par leurs ravages ne peut plus leur suffire; ce torrent se déborde avec tumulte sur les terres voisines; tous les Hommes sont leurs Ennemis. Tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, ils succombent ou triomphent en Barbares. Cependant l'amour de la liberté s'altere & s'amortit; dans leurs défaites ils écoutent les conseils de l'un d'entre eux, dans les Victoires ils le suivent, & le respect qu'ils conçoivent pour son courage & sa prudence, les prépare malgré eux à lui obéir.

Laquelle est la région de l'Elbe que les Anciens appelloient Maurunganie, & c'est dans cette région de l'Elbe, où la Ligue des François a eu sa demeure durant plusieurs siecles. &c.

Ils pénetrent les armes à la main, dans la Germanie, & ils ne voyent dans ce vaste Pays que des Peuples soumis à des Rois. Longtems retenus au-delà du Rhin par les Armées Romaines & les vices de leur Gouvernement, ils prennent peu à peu les mœurs & les coutumes des Germains. Instruits par une longue expérience de malheurs & de prospérités, ils commencent à entrevoir ce qui fait le vrai bonheur d'un Peuple; ils composent des Loix, mais toujours aveuglés par leurs anciens préjugés, & pleins des principes & des erreurs bisarres des Germains sur le Gouvernement, ils plient les Loix à leurs passions, & non pas leurs passions aux Loix; ainsi ce Code monstrueux bien loin de les conduire au but qu'ils s'étoient proposé, ne les lie que plus étroitement à une partie des maux qu'ils croyoient éviter.

On ne sçauroit cependant douter que par l'établissement de cette Police les François n'ayent voulu former un ordre qui assurât leur repos au-dedans, & qui les rendît plus redoutables aux Etrangers; mais il n'est pas moins cer-

tain aussi qu'ils se tromperent. Leurs Rois devoient-ils respecter leurs erreurs, & des Loix qui consacroient leurs préjugés? Pour descendre à un Prince dont l'histoire nous soit connuë, Clovis ne devoit-il pas interpréter la volonté des François, & quoiqu'il ne fût que leur premier Magistrat plûtôt que leur Roi, ne devoit-il pas se servir de l'autorité qu'il partageoit avec le Champ de Mars pour les amener insensiblement à ce bonheur qu'ils souhaittoient, mais dont leurs préjugés les écartoient? Voilà ce qu'ont fait nos Rois depuis Philippe-Auguste jusques à Loüis XIII. mais avec beaucoup plus de droit que ne l'auroient pû entreprendre Clovis & ses Prédécesseurs.

Droits de ces Princes.

L'on a vû les différentes formes qu'a pris successivement le Gouvernement des François; sans parler des Mérovingiens, qui par la cessation du Champ de Mars, devinrent véritablement Rois, parce qu'ils étoient héritiers, malgré la foiblesse où ils resterent, de la partie de l'autorité que le Champ de Mars avoit possédée, il n'est point douteux que la Police des Fiefs n'ait rendu aux Successeurs

de Charlemagne tous les droits auxquels ce Prince avoit renoncé par l'établissement de son *Aristo-Monarchie.*

Les Loix féodales ne purent ruiner les Parlemens sans redonner au Prince toute l'autorité qu'il partageoit avec eux, à moins que le nouveau Gouvernement qu'elles formerent, ne continuât à être mixte, & que le Prince & ses Vassaux ne composassent qu'une personne morale qui eût le droit de Législation ; mais après ce que j'ai dit sur la Police des Fiefs, on sent bien que l'indépendance qu'elle établissoit, quoiqu'elle voulût conserver quelque subordination, ruinoit l'harmonie des Loix en alliant les contraires. Chaque Fief forma un corps séparé, & dès-lors nos Rois rentrerent d'autant plus certainement dans tous les droits des Fils de Clovis, que les Vassaux eux-mêmes ne regardant leur puissance que comme un démembrement de l'autorité Royale, & de celle du Parlement dont le Prince avoit hérité, eurent recours à lui pour faire confirmer les privileges qu'ils avoient usurpés.

Hugues Capet lui-même reconnut inutilement les Loix féodales pour

Loix de l'Etat. *La concession de tous les Privileges*, dit Pufendorf (*a*), *renferme cette exception tacite, pourvû que l'on puisse en accorder la continuation sans préjudicier au bien public.* Cependant l'indépendance des Vassaux étoit directement contraire au bien général de l'Etat & à celui même des particuliers; ses Successeurs acquirent donc réellement, quoiqu'ils ne pussent pas encore l'exercer, le droit d'une puissance absoluë, & pour expliquer ma pensée en peu de mots, on doit les regarder comme les Rois d'un Peuple révolté, qu'ils tâchent de ramener peu à peu à son devoir.

Ces considérations justifient pleinement nos Rois du côté du droit, il seroit inutile après cela de faire remarquer que la Guerre étant ouverte par les Loix entre eux & leurs Vassaux, ils ont pû se servir de la supériorité de leurs forces, & détruire tous les priviléges qui les offensoient. Ce que j'ai dit jusques à présent du Gouvernement François, prouve assés que la sagesse exigeoit d'eux cette conduite. Faut-il répéter que la France ser-

(*a*) Traité du droit de la nature & des Gens. L. 7. c. 8.

voit de Théâtre à mille Guerres cruelles qui la ravageoient, que le Citoyen étoit opprimé, que la force décidoit de tout, que la barbarie jettoit de jour en jour des racines plus profondes? sans retracer un tableau de ces tems malheureux, il ne faut que jetter les yeux sur les différentes parties de la Société pour se former à une politique plus judicieuse.

La vie & la fortune du Citoyen ne sont plus la proye du plus fort; les Campagnes sont cultivées; les Arts fleurissent; la violence punie & sans retraite laisse les chemins libres & ouverts au commerce. Le Peuple n'est plus l'esclave de la Noblesse, & celle-ci en perdant le privilége odieux de l'accabler, ne se déchire plus elle-même, & conserve plus précieusement son sang pour la Patrie. Les Loix & le Prince sont présens partout par les Magistrats. Il regne entre les Sujets un équilibre aussi utile à la Nation que glorieux à l'humanité. Le Soldat plie sous les Loix, & doit son courage à la discipline. La paix regne dans le centre de l'Etat, tandis que les seules frontieres exposées aux maux de la Guerre, en sont même

dédommagées par les richesses qu'y apportent des troupes conduites avec discipline.

Telle est l'image d'une Société parfaite, tel est aussi l'ordre établi dans la France ; & s'il arrive que tout ce que j'ai dit n'y soit pas toûjours fidellement observé, c'est que le Prince commande à des Hommes. L'avarice & l'ambition ont sçu dans tous les temps & dans tous les Gouvernemens violer les Loix avec impunité. Sparte & Rome ont eû leurs abus, mais quand ils n'attaquent pas les principes fondamentaux de la Société, comme il arrivoit chez les anciens François & parmi les derniers Romains, ils deviennent dans un Etat, selon la remarque judicieuse d'un Auteur (a), la source & le soutien même de la Vertu.

II. Sentiment des Grecs de & des Romains sur la Monarchie.

Il suffiroit d'examiner quelle doit être la puissance d'un Prince pour faire l'éloge de nos Rois. Les Anciens n'ont pas connu cette matiere, les Grecs, c'est-à-dire, un Peuple aussi jaloux de sa liberté que les Romains, n'ont presque jamais parlé du Gou-

(a) *Usu probatum est Leges egregias, exempla honesta, apud bonos ex delictis aliorum gigni.* Tac. Ann. L. 15.

vernement Monarchique qu'avec mépris. Enveloppés dans les soins d'une petite République qui n'étendoit son Domaine qu'à quelques pas au-delà des murs de la Ville qui la renfermoit, ils sentoient que la moindre révolution pouvoit changer le Gouvernement & leur donner un Roi qui auroit nécessairement abusé de son autorité. C'étoit autant par politique que par habitude, qu'ils déclamoient contre la Royauté, & se la rendoient mutuellement odieuse.

Les succès éclatans qu'ils avoient eûs sur les Perses, nourrissoient ces idées fastueuses, & ils aimoient mieux attribuer tant de défaites honteuses pour l'Asie, au Goüvernement Monarchique, qu'au despotisme qu'ils confondoient avec lui, ou qu'à ce luxe, à cette molesse & à cet orgueil des Souverains, qui s'enyvrant eux-mêmes de leur pouvoir, croyoient rencontrer dans toute la terre la lâcheté des Asiatiques.

Les Grecs ne regardoient la Royauté que telle qu'elle étoit établie chez les Perses & chez les Egyptiens, ou par rapport aux effets qu'elle auroit produits dans un Etat aussi peu étendu qu'une

qu'une de leurs Républiques. Dans l'un & dans l'autre cas ils avoient raison de la condamner. Le despotisme le plus dur regnoit alors comme aujourd'hui dans toute l'Asie & dans l'Egypte, & quelques familles réünies dans les mêmes murs, ne sont point faites pour obéir à un Prince. Mais l'on doit être moins surpris que ces Peuples ayent eû des idées si obscures de la Royauté, puisqu'Aristote même, malgré le long séjour qu'il avoit fait à la Cour de Macédoine sous Philippe & sous Alexandre dont il étoit né sujet, semble n'avoir pas bien connu (*a*) cette espece de Gouvernement.

Ce préjugé fut encore plus fort chez les Romains. La tyrannie de Tarquin & la Politique de Brutus imprimerent dans leur esprit une haine invincible pour le nom de Roi. Quoique dans les plus beaux tems de la République plusieurs de ses Citoyens eussent joüi d'une autorité presque aussi grande sous le titre de Dictateurs, & que dans la suite Sylla, Marius & Pompée ayent exercé un pou-

(*a*) Voyez sa Politique, L. 3. chap. 10. 11. & 12.

voir arbitraire, on ne put pardonner à César aussi puissant qu'eux, la témérité d'Antoine qui lui offrit une Couronne. Dès-lors les Romains le crurent digne de périr, il semble en effet que peu jaloux de l'autorité, ils ne haïssoient que le nom de Roi. Les Athéniens punirent dans leurs Citoyens un mérite trop distingué, & qui pouvoit être funeste à la liberté publique, mais les Romains ne connurent point l'Ostracisme; l'exil de Coriolan & de Camille eut d'autres causes que celui d'un Miltiade, d'un Thémistocle, d'un Aristide; & Scipion imposa silence à ses accusateurs en leur rappellant le souvenir de ses exploits. Les Grecs naturellement soupçonneux craignoient la puissance Royale, les Romains libres, mais généreux, n'en craignoient que le faste & les ornemens. Tandis qu'ils auroient, pour ainsi dire, permis à César toutes les tyrannies de ses Successeurs, ils n'auroient pas souffert qu'avec le nom de Roi, il eût rendu à la République une partie de sa liberté, & ne se fût réservé qu'autant d'autorité qu'il lui en falloit, pour établir dès-lors la Police qui fit leur bonheur sous le regne d'Auguste. . . .

L'ignorance des Romains sur les principes de la Monarchie, peut en quelque sorte justifier la haine injuste qu'ils avoient pour elle. De même que les Grecs, sur quelque Province qu'ils jettassent les yeux, ils ne voyoient regner à sa place que le despotisme, ou un Gouvernement tel que celui auquel les François obéïssoient quand ils entrerent dans les Gaules, & qui n'étant pas moins vicieux que le despotisme même, produisoit en effet de plus grands désordres. Les Romains qui ne raisonnerent jamais sur les rapports & l'union des différentes parties de leur Gouvernement, ne devoient pas pénétrer la nature de la vraie Monarchie, ni soupçonner même que par une combinaison aussi heureuse que celle qui avoit uni parmi eux les trois especes de Gouvernement les plus connuës, elle pût se tempérer elle-même & rendre un Prince tout-puissant sans qu'il pût abuser de sa toute-puissance.

III. Quelle doit être la puissance du Prince dans la Monarchie.

Je ne recherche pas encore ce qui doit jetter les fondemens de cette Monarchie parfaite, & l'entretenir dans cette harmonie; examinons d'a-

bord quelle doit être la puissance du Souverain. Le véritable point où elle doit monter est placé entre deux écueils ; le despotisme d'un côté, si le Prince au lieu de Sujets n'a que des Esclaves, & de l'autre l'Anarchie, s'il n'a pas une autorité qui lui soit propre & indépendante des Loix.

Je sçai que quelques Nations se glorifient d'avoir donné à leur Prince toute l'autorité nécessaire pour faire le bien, sans lui laisser la puissance de faire le mal ; mais quand on veut pénétrer le sens de ces paroles, on est étonné de n'y en point trouver, ou de voir qu'elles supposent des établissemens contraires à toutes les regles de la Politique.

Ce milieu que j'assigne, est également nécessaire pour prévenir les deux inconvéniens les plus funestes à la Société, & dont la politique tâche de se tenir également éloignée. Si le Prince au lieu d'être suprême Législateur, est borné à défendre les Loix, & tire d'elles seules toute sa force, l'on paroît il est vrai plus éloigné du despotisme ; mais comme les ressorts qui font le bonheur d'un Etat, sont tels qu'un Prince à qui les Loix elles-

mêmes ne sont pas soumises, ne peut contribuer efficacement ni au repos ni au lustre de sa Nation, l'on tombe dans l'excès contraire, & l'ordre public sera nécessairement bientôt détruit par les nouveaux abus que la méchanceté des hommes fera naître, & que le Gouvernement ne pourra réprimer.

La désobéissance aux Loix par le défaut d'une autorité supérieure qui les protege, est, s'il est permis de parler ainsi, une maladie épidémique qui se communique avec vîtesse; dès que Marius & les Guises purent désobéir, la moitié de la République Romaine & de la France fut indocile. Pour remédier à un si grand désordre il seroit sans doute utile à une Nation que le Prince prît une autorité arbitraire & despotique, parce qu'un Tiran ne produit jamais tant de maux que l'Anarchie. Qu'est-ce en effet que les cruautés de Néron & de Caligula, je ne dis pas en comparaison des maux que les Guerres Civiles de l'Empire Romain produisirent dans tout l'Univers, mais comparées seulement avec les désordres que la révolte a quelquefois fait naître dans quelque partie de la France?

On n'atteint point à la perfection du Gouvernement en évitant un défaut, il faut également s'éloigner de tout excès, & la crainte de l'Anarchie ne doit pas précipiter dans un despotisme, qui seroit nécessairement suivi de l'indifférence du Citoyen pour le bien de l'Etat. Quoique ce mal paroisse d'abord moins à craindre, parce que tout cesse d'être sacré dès que la Guerre Civile leve l'étendart, on ne le trouve pas moins dangéreux quand on l'examine avec des yeux politiques.

Non seulement cette indifférence des Citoyens pour le bien public, les plonge dans un état de mort, & livre l'Etat à autant de vices que l'amour de la Patrie auroit pû y répandre de vertus, mais le pouvoir Royal poussé jusques à cette extrémité, fait même souvent naître les désordres qu'il voudroit étouffer. Ce n'est que dans l'Asie où la nature par les qualités qu'elle donne aux Hommes, semble les destiner au plus vil esclavage, que le despotisme peut ne point exciter de révolutions; mais dans les Pays où les esprits sont naturellement fiers, remuans, & courageux, s'il main-

tient en apparence les Loix, il les détruit réellement en les faisant haïr. Si le frein qui retient les passions cesse un moment d'être moins court, il est bientôt rompu, & toutes les parties de la Société qui ne sont pas unies, mais pressées les unes contre les autres se séparent avec tumulte, & produisent tous les maux qu'on vouloit prévenir.

La Politique exige donc que la puissance du Prince s'étende jusques au point où elle commenceroit à être despotique, & elle est parvenuë à ce dégré quand le Peuple joüit d'une liberté dont il ne peut pas abuser. Alors le Prince sans crainte de se faire haïr de ses Sujets & sans les jetter dans un Esclavage qui avanceroit sa ruine, resserre le lien qui les réünit, & que les passions romproient si elles n'avoient pas un joug plus fort qu'elles. Le Gouvernement Monarchique est alors parfait, parce qu'il y a un gage entre le Souverain & ses Sujets, leur Fortune a le même fondement, & leur union met le Prince en sûreté contre ses Sujets, & ceux-ci en sûreté contre leur Prince.

Ce milieu qui a été généralement ignoré dans les Monarchies ancien-

nes, & d'où il paroît d'abord si difficile de démontrer qu'un Prince qu'on suppose tout-puissant ne se puisse éloigner, n'est point une vaine théorie qu'il soit impossible de réduire en pratique. On s'en convaincra bientôt, lorsqu'après avoir fait quelques réflexions sur le Gouvernement d'Auguste & de Loüis XIV. je parlerai de cette barriere qui est placée entre le despotisme & les Rois de France, & qui conserve par conséquent au Peuple toute la liberté que demande la plus sage politique.

IV. Du Gouvernement d'Auguste. & de Loüis le Grand.

Octave à qui les Romains donnerent depuis par reconnoissance le nom d'Auguste, étoit encore dans sa premiere jeunesse, quand il vint à Rome pour y recueillir la succession de son pere adoptif. Il avoit autant d'ambition que César, mais ce qui paroîtra peut-être un paradoxe à quelques personnes, il avoit encore plus de talens pour gouverner.

Caractere d'Auguste.

C'est un spectacle assés surprenant que de voir conquérir l'Univers à un homme qui n'a pas le courage de se trouver à une bataille, après avoir affronté avec témérité de plus grands dangers au milieu de Rome. Cette espece de

contradiction dans le caractere d'Auguste a pendant long-tems embarrassé tous les Ecrivains. Dire en effet qu'il fut tour à tour brave & lâche, ce seroit le connoître mal : Auguste craignit toujours constamment les périls & la mort. Sa prudence qui dans un jour de combat le laissoit exposé à l'épée & au dard de l'Ennemi, l'abandonnoit tout entier à la crainte ; mais dans les autres especes de dangers sa timidité naturelle disparoissoit devant la foule infinie de ressources & d'expédiens que lui prodiguoit le génie le plus heureusement formé pour l'intrigue, la politique & le commandement.

Né avec une ambition qui occupoit toutes ses pensées, il ne fut point partagé par d'autres passions, du moins elles obéïssoient toutes à celle-là, d'où elles sembloient naître. Il prit sans effort & par l'effet naturel d'une lumiere supérieure, toutes les formes qu'exigeoit l'état de ses affaires. Il n'avoit aucune des vertus qui font l'honnête homme, il n'avoit aucun des vices qui le dégradent. Toûjours prêt à se revêtir de la vertu ou du vice que le tems & les circonstan-

ces lui rendoient utile, il est tour à tour l'ami & l'ennemi d'Antoine, de Cicéron, de Lépidus, & des Conjurés. Il est cruel sans aimer le sang, il ne fait cesser de le répandre ni par lassitude ni par remords, & il pardonne quand il lui est aussi utile de pardonner qu'il auroit été auparavant dangereux pour lui de ne pas punir. Auguste, qu'on me pardonne cette comparaison, fut en politique ce que Socrate avoit été en morale. Ni l'un ni l'autre ne peignit jamais dans ses actions ce qu'on appelle humeur ou tempérament. Le premier n'étoit attaché à aucune vertu en particulier; le tems seul & les circonstances déciderent de la politique du second, comme ils avoient décidé du choix des vertus dans Socrate : celui-ci prit toujours le parti le plus honnête, & l'autre le plus utile.

Un homme d'un caractere aussi odieux du côté du cœur, mais dont le génie étendu, pénétrant, fécond, & juste formoit tous ses desseins avec d'autant plus de précision & d'exactitude que sa timidité, en le délivrant de ces fougues souvent trop familieres aux grands Hommes, l'entrete-

noit dans cette espece de calme & de modération si utiles à un ambitieux pour tracer & faire meurir les plus grands projets ; un homme, dis-je, de ce caractere étoit dans ce temps-là nécessaire au bonheur des Romains. Ce que Sylla & César eurent de vertus, fut précisément ce qui fit renaître dans la République tous les maux que leurs vices & ceux du Gouvernement y avoient déja produits. Parce que le premier ne fut pas aussi ambitieux que vindicatif, il ouvrit une seconde fois la barriere aux Guerres Civiles en abdiquant la dictature ; l'humanité & le courage du second ne lui permirent pas de suivre les conseils terribles, mais nécessaires, d'Hirtius & de Pansa, ou de descendre enfin dans les détours politiques ausquels Auguste dût son salut.

Parallele des conjonctures où se trouverent Auguste & Loüis XIV.

Il est aisé de se former une peinture de l'Empire après la journée d'Actium, & de la France quand Loüis le Grand se vit en état de gouverner par lui-même. Les Guerres Civiles qui avoient répandu avec tant de profusion le plus pur sang des Romains, les avoient accoutumés au trouble & à l'impunité. Rien n'étoit plus diffi-

cile que de concilier tant d'intérêts différens, & de ramener les parties désúnies du Gouvernement à cette union qui avoit fait autrefois sa force & la terreur de ses Ennemis.

Pendant la dictature de César, l'Italie, ainsi que la Cour de Loüis pendant sa minorité, fut toûjours agitée par l'inquiétude & les conseils des Mécontens. La Police que César avoit établie fut violée, soit parce que ce Capitaine dont le Génie étoit plus tourné du côté des Armes, songeoit plûtôt à dominer en avilissant la République qu'en corrigeant ses abus, soit parce qu'entraîné par une certaine lassitude (a) après avoir satisfait son ambition, il écoutât son courage quand il falloit consulter la prudence.

Les Grands de la Cour de Loüis sentoient, pour ainsi dire, encore toute l'amertume des remedes que Richelieu avoit employés pour guérir l'État, & que sa politique trop fiere avoit dédaigné d'adoucir. Ils soupçonnerent faussement que Ma-

(a) *Alii opinantur insidias undique imminentes subire semel confessum satius esse, quam cavere semper.* Suet. in vit. Cæs.

zarin avoit hérité de son génie. Ce Ministre Etranger & sans appui dans le Royaume, vit avec frayeur la crainte qu'il avoit inspirée, & au lieu d'imiter Richelieu qui avoit affermi sa fortune en affermissant l'autorité de son Prince, il chercha follement à s'établir par des finesses. Habile particulierement dans cette partie de la politique qui regarde les négociations, & pour laquelle il se sentoit d'autant plus de penchant qu'il avoit de cette espece de courage qui fait entreprendre les grandes choses, & qu'il manquoit de la fermeté nécessaire pour les consommer, il laissa mépriser l'autorité du Roi. Quand il pouvoit accabler la Fronde par la force des Armes, une malheureuse habitude le porta à négocier; & ce parti ne fut qu'un feu mal éteint. La foiblesse de Mazarin donna la confiance à tous ceux qui voulurent changer leur fortune; on pénétra son génie; on dévoila sa Politique; on se fit craindre pour mériter des faveurs qu'on n'accordoit point à la fidélité; & des cendres de la Fronde, si je puis parler ainsi, sortit le feu de la Guerre Civile qui lui succéda.

Les conjonctures où se trouvoit Auguste étoient délicates, & les mê-

mes que celles où avoient été Sylla & César. Intimidé par le meurtre dont les Romains avoient puni l'ambition de celui-ci, & par l'oubli où ils avoient mis les cruautés de l'autre en faveur de son abdication ; toûjours placé dans un juste équilibre, il falloit laisser subsister une image de la République dans la Monarchie même. Trop de pouvoir dans le Prince eût réveillé les préjugés & les passions, & fait renaître de nouveaux Brutus ; trop de liberté dans le Peuple eût nourri sa férocité & son insolence.

Les François s'étoient portés à des excès bien dangereux, mais ce n'étoit gueres cependant que par légereté qu'ils étoient coupables. Ils avoient respecté la personne du Prince dans leurs plus grands excès. Sa puissance même ne leur faisoit aucun ombrage. Ils sembloient n'avoir aucun dessein formé, & c'étoit plûtôt par aveuglement que par systême qu'ils restoient armés. Las d'une liberté licentieuse qui étoit un reste malheureux des désordres de la Ligue, ils souhaitoient qu'on les en délivrât, & que le Prince acquît assés d'autorité pour se faire obéir.

Les Romains plus injustes & nourris dans d'autres préjugés, vouloient par des vœux contradictoires, & n'être plus exposés aux suites funestes de la liberté, & la conserver. Loüis n'avoit à garder aucun des ménagemens que la politique prescrivit à Auguste. Le Trône malgré les Guerres Civiles étoit aussi cher aux François, que la liberté l'étoit aux Romains. Il falloit détruire dans ces derniers un préjugé né, pour ainsi dire, avec eux, fondé sur la haine encore vivante que Tarquin leur avoit inspirée, & fortifié de jour en jour par cinq siecles de prospérité. Les François étoient accoutumés à obéir ; si la puissance du Prince avoit été méconnuë, il ne falloit que la faire sentir avec force, sans la rendre plus pesante, pour lui redonner sa majesté. Ainsi Loüis par une conduite digne du génie d'Auguste, corrigea en même tems les abus passés, & prévint ceux qui pourroient naître après lui, en leur opposant la toute-puissance du Trône, tandis qu'Auguste affermissoit le sien en cachant l'autorité dont il joüissoit, & déroboit, pour ainsi dire, aux yeux des Romains qu'il étoit leur Maître.

Politique d'Auguste.

Auguste qui avoit compris qu'il est impossible que le Monarque d'un Peuple heureux ne soit pas heureux lui-même, ménagea les préjugés publics, & pour conduire pas à pas & sans violence les Romains au but où ils devoient arriver, il songea moins à leur procurer un bonheur solide & véritable, qu'un bonheur conforme à leurs passions. Rome ne se trouvoit point ainsi que la France, dans ces circonstances heureuses qui doivent présider à l'établissement d'une sage Monarchie. Auguste répandit ses bienfaits sur les Armées & sur le Peuple. Il ramena l'abondance, & fit entrevoir de grandes fortunes aux particuliers. La paix fut publiée, les Citoyens coururent aux spectacles. Le Prince saisit avec adresse le moment où ils comparoient leurs maux passés à la prospérité présente, il rend son lustre au Sénat, & au Peuple, & en feignant de délibérer s'il devoit conserver l'Empire ou rétablir la République, il tendit un piége aux Romains & fit regarder sa fortune sans jalousie.

Comme si ses forces eussent succombé sous un poids que son ambi-

tion trouvoit léger, il affecta de ne paroître que le Miniſtre de la République, tandis qu'il étoit le maître de l'Empire. Il ne ſe chargea de l'autorité que pour dix ans, ceux que flattoit ſon adminiſtration, eſpéroient avec juſtice qu'il la prolongeroit, & les eſprits inquiets & mécontens, mais incertains de réüſſir dans une révolte ou dans une conjuration, attendoient avec patience que le tems apportât un remede à l'oppreſſion de la République. Il appelloit quinze Sénateurs dans ſon Conſeil, & de ſix en ſix mois il en ſubſtituoit de nouveaux; par-là il ne faiſoit point de jaloux, & il flattoit l'orgueil de tous les ordres de la République, tandis que cet honneur frivole dont le tems étoit ſi limité, ne permettoit à aucun Sénateur de ſe rendre trop puiſſant dans le Conſeil, ou d'acquérir des lumieres qui le rendiſſent redoutable au Prince quand il ſeroit rentré dans la claſſe des ſimples Sénateurs.

Il n'y avoit plus d'autre puiſſance à Rome que celle d'Auguſte, mais ſa politique fut ſi adroite qu'en feignant d'aſſocier le Sénat aû Gouvernement, il ne fit que lui rendre ſon joug plus

léger, & tromper le Peuple en ne paroissant lui-même revêtu que d'une partie de l'autorité de ce corps. Auguste avoit pénétré les causes de la ruine de la République, il se rendit maître absolu dans les frontieres, il abandonna à l'orgueil du Sénat les Provinces qui étoient dans le centre de l'Empire & qu'il tenoit comme assiégées, & lui présenta ses Loix à confirmer pendant qu'il étoit le maître des Légions.

C'est par ces sages ménagemens qu'Auguste, dont la Politique fut supérieure à celle de César, flattoit les foiblesses des Romains, & craignoit d'effaroucher leurs passions autant pour leur salut que pour le sien (a). Si l'on se contente de peser l'autorité

(a) *Alii ferunt* (Julium Cæsarem) *dicere solitum, non tam sua quam Reipublicæ interesse uti salvus esset. Se jam pridem potentiæ gloriæque abunde adeptum: Rempublicam si quid sibi eveniret, neque quietam fore, & aliquando deteriore conditione civilia bella subituram.* Suet. in vit. Cæs. César raisonnoit à merveille, & il ne lui manquoit que de sçavoir que le Peuple esclave de ses préjugés ne raisonne jamais; c'est ce que sçavoit Auguste, & ce qui fit son bonheur & celui des Romains. Voyez dans les Anciens combien César ménagea peu les passions des Romains.

dont Auguste & Loüis XIV. joüirent, on la trouvera parfaitement égale. Dans les deux Empires le Prince fut tout-puissant & le Peuple fut libre. Mais si par un examen plus profond on pénetre, pour ainsi dire, l'enveloppe politique sous laquelle leur conduite est cachée, après avoir également loüé les deux Princes, lorsque l'un tempere son autorité, & que l'autre au contraire l'augmente selon la nécessité des conjonctures différentes, on découvrira une grande disproportion entre les principes des deux Gouvernemens. C'étoit la sagesse seule d'Auguste, & non pas la force du Gouvernement même qu'il avoit établi, qui tempéroit sa toute-puissance, & la retenoit en-deça des bornes du despotisme ; il s'étoit au contraire formé dans la Monarchie Françoise une barriere naturelle contre cet excès du Gouvernement Monarchique : ce n'est donc point le principe de la Monarchie Romaine qu'on doit loüer, mais la politique d'Auguste & l'usage modéré qu'il fit de la puissance despotique qu'il avoit entre les mains.

V. Il ne peut

Son élévation à l'Empire abrogea

point s'établir dans le Gouvernement des Romains une barriere contre le despotisme.

toutes les Loix de la République, & à leur place s'éleva celle qui fut appellée dans la suite la Loi Royale, & qui transporta à sa personne toute l'autorité évanoüie du Sénat & du Peuple. Dès-lors Auguste rassembla en lui toutes les Magistratures de l'ancienne République. En qualité d'Empereur il avoit droit de Guerre & de Paix, étoit le Général de toutes les Armées, & joüissoit de tous les privileges de la Dictature dont le nom étoit devenu odieux. Comme Censeur il n'y avoit aucun Citoyen qui ne lui fût soumis, & il étoit aussi puissant sur la Noblesse que sur le Peuple. Initié à tous les Sacerdoces il avoit l'intendance de la Religion. Son titre de Tribun du Peuple le rendoit inviolable, & non-seulement il ne craignoit plus les appels qui avoient été autrefois la terreur du Sénat, mais encore, toutes les parties de l'autorité, que lui donnoient ses autres charges, en devenoient plus despotiques. Il résultoit de cet assemblage de tant de Magistratures dans la personne des Empereurs, sans compter même le Consulat dont ils se revêtoient souvent,



une puissance encore plus vaste que celle qu'avoit eû autrefois le Corps entier de la République Romaine : car l'autorité des Magistrats, le pouvoir du Sénat & celui du Peuple qui s'étoient mutuellement tempérés ; étoient confondus & ne pouvoient plus se servir de frein.

La sagesse qui prescrivit des bornes à Auguste dans l'administration d'une autorité si immense, n'étoit point capable d'établir dans la Monarchie Romaine un tempérament qui en fît le bonheur, & qui fût si bien affermi que ses Successeurs ne pussent vraisemblablement abuser du pouvoir qu'il leur laisseroit. Il étoit indispensable au bonheur des Romains qu'Auguste s'emparât de toute l'autorité & devint l'ame de l'Etat ; mais il ne pouvoit réüssir dans ce dessein sans détruire la République, & pour la détruire sans causer de nouveaux désordres, il falloit ménager les préjugés des Romains, & leur présenter dans le Prince tous les Magistrats ausquels ils étoient accoutumés d'obéir.

Des-lors il étoit impossible que la Fortune pût former cette chaîne d'é-

vénemens qui placerent dans la Monarchie Françoise une barriere contre le despotisme. Il est des circonstances où il n'est permis à la politique que de faire des fautes. Les Loix qu'Auguste auroit pû créer pour fixer l'autorité de ses Successeurs, & rendre inébranlables les privileges qu'il avoit accordés au Sénat & au Peuple, auroient été inutiles. Qui ne sçait qu'en matiere de Gouvernement les Loix ne deviennent fondamentales qu'après que le tems les a consacrées par une espece de prescription, & qu'elles sont soutenuës par les mœurs ? Sans ce secours le parti qui n'est point intéressé à les maintenir, n'étant pas soumis par l'habitude, ne les regarde que comme un abus contre le droit des Gens.

En établissant par ses Loix une véritable Monarchie, c'est-à-dire, en laissant à ses Successeurs toute l'autorité, si Auguste avoit jetté les fondemens d'une Police particuliere dont la sagesse auroit été comme un garant de la modération du Prince & de ses Sujets, cette Police n'auroit pas produit un autre effet que l'exemple même que ce Prince donna inutilement

à ses Successeurs, elle auroit été nécessairement violée parce que Rome n'avoit point encore les mœurs qu'exige la Monarchie.

D'un autre côté si Auguste, pour empêcher que la puissance des Empereurs ne devint purement arbitraire, eût donné une autorité réelle à ses Sujets, & fait un mélange des Loix de la Monarchie avec celles du Gouvernement populaire, il est évident que cette Politique auroit été encore plus vicieuse chez les Romains qu'elle ne le fut dans la suite parmi les Barbares. Elle auroit réveillé le génie de l'ancienne République, & les Empereurs qui dans ces circonstances auroient senti leur foiblesse & voulu par conséquent travailler à augmenter leur puissance, auroient fait renaître plus sûrement tous les désordres qui avoient agité les derniers tems de la République.

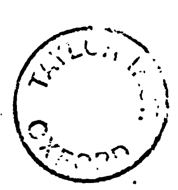
VI. Le Gouvernement des François ne peut point dégénérer en despotisme.

Le malheur des Romains fut de passer brusquement d'une Police à une autre toute contraire. Ces révolutions subites ne sont presque jamais suivies d'un établissement solide, parce que les esprits n'y sont point préparés. L'ordre n'a point été de même

chez les François l'ouvrage de la violence & d'une ſeule révolution. Les circonſtances, les évenemens, les paſſions des Sujets, celles des Princes, tout cela arrangé par une combinaiſon ſinguliere en a été la ſeule cauſe. Le tems a tout conduit par dégrés, la Politique n'a fait que profiter des évenemens, & la raiſon ſemble y avoir imprimé ſon caractere. C'eſt ſans ſecouſſe & ſans convulſion que les Rois ont pris l'autorité qui leur eſt dûë. Philippe-Auguſte a tenté cette entrepriſe; après bien des viciſſitudes Loüis XIV. l'a portée à ſa fin. Ce progrès a été l'ouvrage de pluſieurs ſiécles, pendant leſquels il s'eſt fait du côté du Prince & du côté de ſes Sujets, ſi je puis parler ainſi, un flux & reflux de puiſſance, lequel écartoit toute jalouſie, & empéchoit que les eſprits ne s'aigriſſent au milieu des changemens imperceptibles, que la Fortune faiſoit naître des déſordres préſens ou paſſés de la Monarchie, pour y établir dans l'avenir un bonheur plus conſtant. Les François ne ſe virent jamais opprimés, & leurs Rois n'eurent jamais occaſion de ſe regarder comme des uſurpateurs.

usurpateurs. Les mœurs préparoient les évenemens ; ainsi la maniere dont ils ont acquis leur autorité est un garant aussi sûr qu'ils n'iront pas au-delà, qu'il étoit certain que les Successeurs d'Auguste perdroient l'Empire par le despotisme.

Je ne crains point d'avancer un paradoxe, en disant que ce mauvais Gouvernement des François, dont j'ai relevé tant de défauts, les préparoit à celui que nous avons aujourd'hui, & en contenoit, pour ainsi dire, le germe, qui s'est heureusement développé dans une longue suite d'évenemens. L'amour de la liberté & l'attachement pour le Prince, assemblage de qualités qu'on ne pouvoit point trouver chés les Romains, sembloient laisser entre eux un milieu, où il n'étoit pas impossible que le Gouvernement pût se reposer, & allier à la fois la toute puissance du Souverain & la liberté des Sujets.



La sécurité continuelle où la Nation Françoise s'est trouvée en ne passant point d'un Gouvernement à un autre tout contraire, y a établi une confiance qui fait la force & le bonheur des Peuples. Comme il n'y

eut jamais en France une abrogation entiere & subite de toutes les Loix ; de même qu'à Rome, il s'y composoit toujours, si l'on peut parler de la sorte, un mélange des anciennes Loix & des usages nouveaux. Ceux-ci servoient de correctif aux premieres, & les autres de barriere contre le despotisme : d'où il résulte dans toute la Nation un certain tempérament que la Politique toute seule ne peut point établir, & un certain génie, de certaines mœurs qui en tempérant les Loix, rendent le sujet toûjours prêt à obéir, & ne laissent jamais au Souverain la liberté d'abuser de son pouvoir.

Quoique le Prince soit suprême Législateur & possede toute l'autorité, la liberté & les privileges qu'il a accordés aux différens ordres de son Etat n'en sont point ébranlés. Il est réellement le maître de les ôter, mais cette liberté & ces privileges sont d'une telle nature, qu'ils empêchent réellement qu'il ne puisse le faire. De l'intérêt qu'a le Monarque de ne les point anéantir, parce qu'ils ne peuvent faire naître aucun abus, & qu'ils concourent au contraire avec force

au bien général de chaque partie de la Société, de cet intérêt, dis-je, il se forme comme un lien qui le rapproche lui & ses Sujets dans un centre commun, & n'en fait qu'un même Corps.

S'il aime son Peuple, il ne sera jamais tenté de l'opprimer. Si on le suppose naturellement dur & méchant, non-seulement sa puissance le rassurera & calmera ses passions malfaisantes, mais la Politique l'avertira encore de son devoir & de ses intérêts, & la crainte des suites de cette entreprise l'empêchera de la tenter. Ces priviléges sont les seuls ressorts d'une bonne Police, & dans un Etat Monarchique, dès que le Prince est parvenu au dégré d'autorité qui lui est propre, cette bonne Police devient elle même à son tour un nouveau gage de la sûreté publique, elle rend l'ordre plus cher, & forme un obstacle aux révolutions.

Un Prince pour avoir un Etat sagement policé doit bien se garder de vouloir étouffer dans ses Sujets cette force, & ce courage de l'ame, qui peut les porter au crime : en détruisant ces qualités il feroit aussi dispa-

roître le principe des vertus & des grandes actions. Mais il doit leur rendre leur honneur précieux, & travailler ſans relâche, juſques à ce qu'un plus grand nombre de probabilités lui répondent qu'ils ſeront plus vertueux que méchans. Il en eſt de même des Peuples à l'égard du Prince ; ils raiſonneroient mal s'ils vouloient qu'il n'eût pas abſolument la puiſſance de faire le mal, dès-lors, comme on l'a vû ; il deviendroit incapable de faire tout le bien qu'on en attend. En exigeant une impoſſibilité phyſique où il n'en faut qu'une morale, les Hommes rendroient le Gouvernement inutile & vicieux, & tomberoient dans tous les dangers qu'ils voudroient éviter. Les Sujets doivent donc obéir à un Prince tout puiſſant, & ſe contenter des probabilités qui ſont un garant qu'il ne paſſera point les bornes d'une autorité légitime. Quand on en trouve autant de réünies que dans le Gouvernement François, elles forment une démonſtration morale qui doit ſatisfaire tous les eſprits, & qui eſt la ſeule ſur laquelle la Politique établit la perfection de la Monarchie.

Toutes les matieres ne ſont pas

également susceptibles de la même nature de preuve, & ce seroit vouloir s'exposer à tous les inconvéniens du Gouvernement mixte, que d'en exiger une en apparence plus forte sur la constitution du Gouvernement Monarchique. Je ne reviendrai point aux réflexions que j'ai faites sur la nature de la Société & des différens Gouvernemens, mais il faut se les rappeller, si l'on veut mieux sentir toute la force de la vérité que je traite. Sans répéter même ce que j'ai déja dit des désordres que le partage de l'autorité entre le Prince & ses Sujets a produits dans toutes les Nations, il est important de remarquer que les Loix & la puissance des Sujets n'opposent point une barriere plus forte contre le despotisme.

Tous ces Rois dont l'Histoire rendra les noms à jamais odieux, n'ont fait gémir leurs Peuples sous un joug despotique, que parce qu'ils n'avoient pas d'abord une puissance assés étenduë, & que leurs Sujets en voulant les dominer, avoient séparé leurs intérêts de ceux de la Couronne, & s'étoient, pour ainsi dire, déclarés leurs Ennemis. On peut remarquer dans

nos Historiens que moins les Rois de France furent puissans, plus ils firent de ces Actes hardis que le despotisme autorise dans l'Asie. Les passions corrompent alors les intentions les plus pures d'un Monarque. Il est difficile qu'il ne songe pas à ruiner des Loix qui se font haïr, & la défiance qui s'empare de tous les esprits, les tient toujours préparés à une révolution.

Pour se délivrer de la crainte que peut donner la puissance d'un Prince seul maître dans ses Etats, rien n'est plus insensé que d'irriter son ambition. L'on croit être à l'abri du despotisme par le secours de quelques Loix positives, mais l'on s'expose à devenir le joüet de l'ambition, de l'avarice, & de l'inconstance de tous les Citoyens qui trouveront leur avantage particulier à profiter de la foiblesse du Gouvernement. L'on craint, comme je l'ai déja dit, un Tyran, & l'on s'en fait mille. Tant s'en faut que la liberté publique soit mieux assurée dans une Société dont la Police conduit à ces désordres, que le Prince au contraire n'a besoin dans ces circonstances que d'un succès écla-

tant pour conquérir son Peuple, & l'accabler sous une tyrannie où le précipiteront des passions aigries & irritées.

Si la Politique cependant n'employoit que les Loix pour conduire les hommes, on auroit en effet raison d'en exiger le secours, & d'y chercher un contrepoids à la puissance du Prince, mais elle s'appuye avec plus de succès encore sur les coutumes & sur les mœurs (a). Personne n'ignore que l'empire qu'elles exercent est plus absolu que celui des Loix, parce qu'il est toujours libre. Les Loix elles-mêmes n'ont de force qu'autant que le Législateur a l'art, si je puis m'exprimer ainsi, de les enter sur les mœurs & sur les passions qui en doivent être comme les protectrices.

L'on a vû jusqu'ici, lorsque j'ai parlé des révolutions qui sont arrivées dans le Gouvernement de la République Romaine & de la Monarchie Françoise, & l'on le verra enco-

(a) Solon ne demandoit aux Atheniens que d'obéir pendant dix ans à la Police qu'il leur avoit donnée. Ce Philosophe étoit sûr que l'habitude donneroit ensuite à ses Loix toute la force qui leur étoit nécessaire.

re mieux quand je parlerai des Empereurs, que toutes les fois que les mœurs & les Loix ont été en contradiction, celles-ci ont constamment été détruites par les autres. Qu'on ne croye donc pas que ce qui est établi sur les coutumes & les mœurs, soit plus fragile qu'avec le support seul des Loix. La perfection du Gouvernement François résulte de leur union, ou plûtôt de la maniere dont elles se temperent mutuellement. Les Loix rendent le Prince tout-puissant, & les mœurs qui empêchent qu'il n'abuse de son pouvoir, conservent au Peuple sa liberté.

Ce tempérament fondé sur les Loix & sur les mœurs, est le seul ressort d'une Monarchie parfaite; mais comme il doit être plûtôt l'ouvrage de la Fortune que de la Politique, il est rare, que le génie d'un Peuple ou les circonstances puissent le former dans une Nation. Le despotisme n'a été si commun chez les Peuples anciens, que parce que la Royauté succédant toujours au Gouvernement libre, les Princes, ainsi que les Successeurs d'Auguste, crurent qu'il étoit de leur intérêt de se hâter de faire

perdre toute idée de l'ancienne liberté par un esclavage prompt & entier, plûtôt que d'intéresser leurs Sujets à leur Fortune en les rendant heureux.

VII. Du despotisme des Successeurs d'Auguste.

Par une pente naturelle qu'un prodige seul auroit pû détourner, les Romains marchoient au plus vil esclavage, & les Empereurs au despotisme le plus dur. Une autorité acquise par la force, ne se soutient ordinairement que par son secours. Soit qu'il y ait un certain rapport entre la dureté des Tyrans & l'injustice qui les éleve, soit qu'il faille de trop grands talens pour gouverner avec modération des esprits domtés par la violence, la tyrannie a presque toûjours été la seule retraite des Usurpateurs. Les Conseils qu'Hirtius & Pansa avoient donnés à César, ne furent que trop écoutés par Auguste & par ses deux Collegues dans le Triumvirat : tout ce que la République eut d'Hommes à craindre par quelque vertu, fut sacrifié à leur ambition.

Rien ne distingue plus le premier dans l'Histoire, & ne fait paroître davantage l'étenduë de son génie, que la maniere prompte dont il fit succéder la douceur à la cruauté, dès

que sa politique lui laissa esperer son salut de ce côté. Plus cette conduite d'Auguste est surprenante, moins on doit s'attendre à la retrouver dans ses Successeurs. L'abus que Tibere fit de la puissance qu'Auguste lui laissa, fut plûtôt une suite des défauts de son esprit que des vices de son cœur.

Le plus grand malheur de l'Empire fut que les préjugés qu'une longue liberté avoit donnés aux Romains, n'eussent pas permis à Auguste d'agir avec la même dignité que Loüis XIV. & de prendre aussi ouvertement la puissance qui lui étoit nécessaire. En voyant subsister des usages anciens de la République; ses Successeurs, qui étoient des Princes légitimes, furent exposés à se regarder eux-mêmes comme des usurpateurs, & tentés par conséquent d'en avoir la politique.

Conduite de Tibere.

Il étoit moralement impossible que Tibere, ou tel autre Prince que ce fût, pût s'arrêter dans un pas si glissant. L'administration d'Auguste avoit été parfaite, mais la sagesse en étoit cachée; ce qui avoit trompé le Sénat & la multitude, trompa aussi Tibere. Héritier de sa grandeur,

mais non pas de son génie, il fut incapable de se conduire par les mêmes principes, & plein des idées fausses que les Romains avoient eûës du Gouvernement Monarchique, il crut qu'Auguste n'avoit joüi que d'un pouvoir emprunté, il l'accusa de lâcheté, & pensa qu'il étoit réservé pour établir la Monarchie dans Rome.

Tibere fut effrayé par une Fortune plus grande que son génie, ce Prince crut devoir confier son salut à une puissance arbitraire & despotique, en gouvernant un Peuple qui avoit refusé le Diadême à César, & forcé Auguste de ne paroître au Sénat & en public que couvert d'une cuirasse. Tandis que les Romains, accoutumés au Gouvernement Monarchique par le régne long & fortuné sous lequel il s'étoit formé une nouvelle génération, voloient au-devant du joug, il n'entendit que quelques voix, qui osoient encore appeller Brutus & Cassius les derniers Romains. Malgré les flateries serviles du Sénat, dont lui-même étoit quelquefois las, il craignit qu'il n'y eût des Citoyens qui se crussent encore liés par le serment

que le premier Brutus avoit fait faire à tous les Romains de ne jamais souffrir de maître dans Rome.

La vaste étenduë de l'Empire étoit un nouveau motif de détruire toute apparence de liberté ; nous voyons qu'Auguste même ne punit pas toûjours les violences de ses Officiers (a), quand il les crut propres à retenir les Provinces dans leur devoir. Tibere assés éclairé pour prévoir les dangers dont un si vaste Etat le menaçoit, étoit d'autant plus porté à user dans Rome de tout le pouvoir immense qu'il y possédoit, qu'il ne pouvoit point se déguiser qu'il étoit lui-même opprimé par les légions.

La nouvelle de la mort d'Auguste ne fut pas plûtôt portée aux extrémités de l'Empire, qu'elle y réveilla l'ancien génie que les Guerres Civiles de la République avoient donné aux Armées ; les Légions qui étoient en

(a) Dion parle d'un certain Licinius, Gouverneur des Gaules, qui pour multiplier les tributs que les Gaulois payoient au commencement de chaque mois, imagina de partager l'année en 14. mois. Auguste lui pardonna une vexation aussi grossiere, parce qu'on lui fit entendre qu'elle étoit nécessaire pour affoiblir & domter les Gaulois.

Pannonie & sur le Rhin se révolterent. Tibere qui ne dut son salut qu'à la probité de Germanicus & de Blésus, en fut irrité, & le chagrin que la désobéissance des Armées lui causoit, retomba avec plus de force sur l'Italie. Au lieu de temperer sa puissance sur Rome & sur les Provinces du centre de l'Empire, pour se rendre, à l'exemple d'Auguste, plus puissant dans les frontieres, il n'écouta que sa crainte, & par une conduite que feront toujours embrasser les passions, il se vengea sur les Peuples qui l'approchoient du mépris que les Armées avoient pour son autorité; & Rome devint le Théâtre de toutes les fureurs où se peut porter le despotisme.

Depuis que l'Evangile a répandu une véritable lumiere parmi les Hommes, l'histoire n'est plus soüillée par le récit de ces crimes affreux dont le seul souvenir fait encore frémir d'horreur. Comme son principal but est de ramener l'ordre en domtant les passions, il ne faut point douter qu'il n'ait beaucoup contribué à perfectionner notre Gouvernement. Les progrès de la Religion semblent liés avec ceux de la Politique, & l'on

peut aisément remarquer qu'à proportion que l'ignorance disparoissoit, & que le Clergé augmentoit en lumieres & en vertus, les esprits moins inquiets & plus dépoüillés de leurs anciens préjugés, se plioient plus aisément aux regles d'une Police éclairée. La Religion elle seule commande impérieusement sans se faire haïr. Elle influë sur les mœurs sans qu'on s'en apperçoive; elle a mis un frein à l'indocilité des Peuples & à l'ambition des Rois; & par le tempérament général qu'elle donne à une Nation, elle établit un ordre qui supplée à une partie des Loix qui étoient nécessaires pour l'entretenir parmi les Anciens.

Les Romains avoient une certaine âpreté dans leur caractere qui préparoit tous les excès des Empereurs. Gouvernés par une Police absolument militaire, occupés depuis la fondation de leur Ville par des Guerres continuelles, & dans lesquelles on ne remarque rien de cette générosité qui distingue si avantageusement les modernes, accoutumés au despotisme le plus dur avec leurs esclaves, il est certain qu'ils s'étoient pour ain-

si dire, familiarisés avec le sang. Les proscriptions, les Guerres Civiles, & une fausse philosophie qui leur avoit rendu familier l'usage de s'arracher la vie dans un péril pressant, tout cela avoit adouci à un tel point chez eux l'image de la mort, qu'ils ne purènt jamais assés se repaître des spectacles de l'Amphithéâtre ; & les Maîtres d'un Peuple qui aimoit le sang, passion aujourdhui heureusement inconnuë chez les Peuples civilisés, ne se lasserent jamais d'en répandre.

Tyrannie de Caligula, de Claudius & de Neron.

Est-il possible qu'avec de telles moeurs un Prince à qui l'on éleve des Temples, & qui ne sçait pas qu'il y a une Divinité devant qui la subordination des choses politiques disparoît, ne se laisse pas enyvrer des vapeurs du souverain pouvoir ? c'est dans ces impiétés qu'il faut chercher l'origine de ces folies monstrueuses, que l'Histoire nous rapporte de Caligula. Ce serpent qui, pour me servir des termes de Tibere (a), devoit dé-

(a) *Aliquoties prædicabat* (Tiberius) *exitio suo omniumque Cajum vivere : & se natricem, serpentis id genus, populo Romano, Phaëthontem orbi terrarum educere.* Suet. in Caj.

vorer les Romains, & être le Phaëton du monde entier, poursuivit la vertu sans faire semblant de la respecter comme son prédécesseur, qui la calomnioit avant que de l'opprimer. Tout fut dégradé ; les infâmes flateries des Romains rendoient tout facile à ce monstre, les Sénateurs Consulaires le servirent à table en habits d'esclaves, & l'on croit, dit Suetone, qu'il eut dessein de faire son cheval Consul.

Je me suis arrêté à faire connoître les révolutions arrivées dans le Gouvernement des Romains, mais il n'est pas moins curieux de faire quelque légere attention à celles de leurs mœurs. Sous leurs Rois ils sembloient avoir toutes les qualités d'un Peuple libre, sous les Empereurs on reconnoît encore quelques usages de l'ancienne Police, mais on ne retrouve plus aucune trace de ce génie altier qui avoit établi l'égalité. Si l'on examine Rome dans le tems de sa prospérité, l'on croit qu'elle reproduira sans cesse de nouveaux Brutus ; cependant dès que cette rudesse de mœurs à laquelle ses Citoyens devoient leur liberté, eût été vaincuë, elle se char-

gea elle-même de fers. Quelle différence entre ce Sénat que Cynéas prit pour une assemblée de Rois, & celui qui faisoit sa cour d'une maniere si basse à César? mais qu'on me pardonne cette expression, dans quel néant ne le jetta point le despotisme des premiers Empereurs?

Je passe rapidement sur ces regnes abominables. Claudius monta sur le Trône, ce n'étoit qu'un homme ébauché, disoit Antonia. Jamais Prince ne fut plus méprisable. Le sang coula, il fallut servir Messaline, & punir les infidélités, l'impuissance, ou le mépris de ses Amans. Esclave plûtôt qu'Epoux de l'ambitieuse Agrippine, il devint Tyran par foiblesse, & parce qu'elle en avoit tous les vices; ou pour mieux m'exprimer, cette Princesse & tous les Affranchis qui le dominoient, se servirent de sa main pour contenter leurs passions. Néron lui succéda, & ne jugea de l'étenduë de sa puissance que par l'énormité de ses attentats; qui n'épargne pas la vie de ses Sujets doit les dépoüilles de leurs biens: toutes les richesses de l'Empire devinrent le butin des Délateurs,

des Pantomimes, & des Courtisanes.

Tous ces Empereurs furent cruels, mais il y a cependant différentes nuances dans ce point principal de leur caractere, & que je dois faire remarquer. La cruauté de Tibere à force de paroître mistérieuse & réfléchie, avoit, si je puis parler ainsi, quelque chose de Politique. Celle de Caligula partoit plus d'un cœur qui aime à se repaître de sang. Tous deux font frémir, le second par la hardiesse à assassiner, le premier par l'art avec lequel il préparoit la mort. Celui-ci sembloit vouloir affermir l'Etat, & l'autre détruire l'Univers. Neron cruel comme Caligula par tempérament, & par réflexion comme Tibere avoit réduit sa fureur en art, & en principes, tandis que Claudius séduit par l'exemple, & méchant par les vices d'autrui, avoit répandu le sang, parce qu'il n'en connoissoit pas le prix.

L'on ne croiroit qu'avec peine tout ce qu'on lit dans les Anciens de la tirannie des premiers Empereurs, si l'on ne sçavoit qu'il n'y a point d'excès, pour le timide despotisme. Les

emplois, les Magiſtratures, les charges devinrent autant de piéges dans leſquels il fallut perdre ſon honneur ou ſa vie. Le ſort malheureux de Germanicus & de d'Agricola apprit à tous les honnêtes Gens que le plus grand crime étoit de faire trop bien ſon devoir. Les Magiſtrats le négligerent par politique, & les Généraux pour ménager la jalouſie & la timidité des Empereurs, ſe hâterent de corrompre la diſcipline militaire, & les raſſurerent, en faiſant voir qu'ils n'avoient aucune autorité ſur les Soldats.

Cette politique lâche, mais néceſſaire aux Républiques, cette politique, dis-je, qui s'effarouche des vertus & des talens d'un Citoyen, & les étouffe, fut portée au dernier excès. Les Empereurs qui ne voyoient preſque perſonne qui ne fût plus digne qu'eux de régner, craignirent tous leurs Sujets comme autant de compétiteurs à l'Empire, & les punirent de leur propre lâcheté. Pour conſerver leur ſupériorité dans la foibleſſe où le deſpotiſme les avoit fait deſcendre, ils acheverent de tout écraſer. La vie le premier des biens, devint

un fardeau insupportable par l'incertitude continuelle où l'on étoit, malgré son innocence ou son obscurité, de la perdre par quelque violence.

Les Romains accablés par tant de maux, n'étoient même attachés à l'Etat par aucun préjugé. Ils ne formoient plus une Nation séparée, les Provinces, selon l'expression de Dion, avoient acheté le droit de Bourgeoisie Romaine pour un test de de pot cassé; tout avoit été avili; aussi Tacite remarque-t-il que Rome apprenoit avec joye les plus grands malheurs de l'Empire, & qu'on y regardoit comme des faveurs du ciel la défaite des légions & la révolte des Provinces.

Quel bonheur n'eût-ce point été pour le genre humain, qu'un sage Gouvernement eût pû conserver aux Empereurs la vaste domination que les Consuls avoient acquise ! Tout le sang que l'ambition Romaine avoit répandu pendant sept siecles, n'auroit point acheté trop cherement le bonheur qui seroit résulté de l'union de tous les Peuples sous une puissance juste, légitime, & capable de les gouverner. Mais qui n'admirera la

fatalité du sort des hommes ? La ruine de cet Empire devoit faire naître encore plus de maux que n'en avoit causé son élévation.

VIII. Pourquoi l'Empire Romain ne subit pas le même sort que la Monarchie de Charlemagne.

On est peut-être déja surpris que l'Empire, qui portoit en lui-même mille causes de sa chute, ne subisse pas aussi promptement le même sort que la Monarchie de Charlemagne. Quoique je n'examine encore que les principes intérieurs du Gouvernement, je dois cependant faire remarquer que les Romains n'avoient alors presque rien à craindre des Etrangers. Les Parthes se contentoient de repousser les Ennemis qui vouloient attenter à leur liberté, & les Germains, si je puis parler ainsi, n'étoient pas encore poussés sur les terres de l'Empire, par les Peuples du Nord qui tomberent dans la Germanie ; mais à l'égard des révolutions domestiques, il faut descendre dans quelques considérations plus particulieres.

Si Claudius & Neron ne tomberent point dans le même abaissement, où se trouverent en France les derniers Rois de la seconde race, il faut en chercher la cause dans les préju-

gés & les désordres des deux Etats, qui étant d'une nature différente, dûrent aussi produire des effets différens.

Les François après la mort de Charlemagne, devoient se voir dans une liberté voisine de l'Anarchie, & les Romains après celle d'Auguste devoient éprouver les rigueurs du despotisme; les Guerres Civiles dûrent donc s'allumer plus promptement en France & plus tard dans l'Empire. Le despotisme est toujours une premiere barriere qu'il faut franchir avant que de se trouver dans cette Anarchie qui leur donne naissance, & que les François rencontrerent dès que Loüis le débonnaire monta sur le Trône.

Quand la foiblesse du Souverain & du Gouvernement ne peut maintenir ni les Loix ni la subordination, les rebelles forment rarement le dessein d'usurper le Trône du Prince, ils ne songent qu'à accroître leur fortune; c'est ce qui arriva en France. Mais quand la révolte est excitée par la tyrannie, la haine & l'indignation font concevoir d'autres projets; on veut la ruine du Tyran. C'est ain-

si que dans l'Antiquité où le despotisme, par les raisons que j'ai dites, étoit si commun, les Princes perdoient beaucoup plus souvent leur Couronne, que parmi les modernes dont les désordres ont eû une origine différente. Chaque révolution donne un Maître nouveau aux Romains; en France on respecte encore le Prince quand on soustrait une Province à son obéissance, & même on lui en prête hommage pour ne se pas rendre odieux.

La Monarchie universelle étoit une idée familiere aux Romains, elle étoit née avec eux. A peine eurent-ils jetté les fondemens du Capitole, que sur la foi de quelques présages ridicules que leur Religion autorisoit, ils regarderent toute la terre comme leur Domaine, & se préparerent follement à triompher de tous les Peuples. Cette superstition soutenuë par un Gouvernement qui les rendoit supérieurs à leurs Ennemis, fut nourrie pendant sept cens ans par des Guerres, des Conquêtes & des triomphes continuels. La qualité de Citoyen Romain devint en quelque sorte supérieure à celle de Roi: l'orgueil de

la République se communiqua à tous les esprits ; & sans parler des dangers qu'auroit couru un Magistrat, en réformant sa puissance dans la Province qu'il commandoit, le mépris même qu'on avoit à Rome pour des Princes qui ne gouvernoient qu'un seul Peuple, l'auroit porté à de plus grandes choses.

Dans le tems de la République, Marius auroit dédaigné de régner en Afrique, Pompée en Orient, & César dans les Gaules. Sous les Empereurs, les Généraux d'Armée ne devoient pas avoir moins d'ambition, ils avoient devant les yeux l'exemple de ces grands Hommes, & il leur étoit plus facile de ruiner les Empereurs, qu'il ne l'avoit été aux autres d'opprimer la République : ce fut la vaste ambition des particuliers qui soutint l'Empire, & l'empêcha de se démembrer.

Dût-on reprocher aux François quelque chose d'aussi peu raisonnable que les conjectures frivoles sur lesquelles les Romains se crurent destinés à être les Maîtres du Monde, il eût été à souhaiter que quelque préjugé, si l'on veut même encore plus

ridicule,

ridicule, en leur donnant une ambition utile, les eût réünis plus étroitement. Le Trône au contraire fut toujours partagé, pendant la premiere race, entre les Fils de Clovis. Ce partage rétrécissoit, pour ainsi dire, l'imagination des François, qui, comme tous les autres Peuples, n'éleverent point leurs pensées à une fortune plus haute que celle de leurs Rois. Ce même ordre de succession qui fut confirmé sous la seconde race par Pepin, Charlemagne, & Loüis le Débonnaire, entretint leurs Sujets dans cette modération, & chacun crut ensuite profiter assés de la foiblesse du Gouvernement, & s'élever assés haut, en secoüant le joug du Prince pour se rendre indépendant dans son Gouvernement.

Quelque jaloux de leur liberté que fussent les Peuples qui tiroient leur origine de Germanie, ou qui en avoient pris les mœurs, ils aimoient leur Prince : Tacite & quelques autres Auteurs le remarquent expressément. Ils respectoient leur Nation dans son chef, & sans être de vils flateurs comme les Romains, qui dans la même journée demandent à

Galba la mort d'Othon, & vont adorer la fortune de celui-ci en profcrivant la mémoire de l'autre, ils étoient fidelles, & dans un combat fçavoient mourir au tour de leur Prince. Combien d'adreffe, de courage, & de politique ne fallut-il pas aux Pepins, pour faire profcrire la maifon de Clovis ? La Loi de la fucceffion au Trône étoit établie depuis un tems immémorial chez les François, & l'on ne pouvoit remonter jufques à fon origine.

Les injuftices des Succeffeurs d'Augufte rappellerent dans la mémoire des Romains que le joug qu'ils portoient avoit fuccédé à leur liberté, & qu'au milieu d'eux, fans autre droit que fa hardieffe & fes fuccès, un Citoyen avoit fait taire les Loix par la force, & avoit ufurpé le fouverain pouvoir. La haine qu'on avoit pour Tibere retraça dans les efprits l'image des profcriptions d'Augufte, & de toutes les violences qui avoient fervi de fondement à la Monarchie. Caligula, Claudius, & Néron enfin ayant pouffé la tyrannie jufques dans fes derniers excès, Galba crut pouvoir prendre la défenfe du genre humain. Le Trône

Impérial n'avoit pas eû le tems de s'affermir. La succession (a) sembloit dépendre du caprice des Empereurs. Auguste donna l'Empire au fils de Livie, préférablement à Agrippa son petit-fils. Par une bisarrerie pareille Claudius frustra Britannicus de la Couronne, pour la remettre au Fils d'Agrippine.

Les Romains par-là ne connurent point ces sentimens de respect, qui servant de contrepoids à l'ambition des François, ne leur permirent d'attaquer qu'indirectement leurs Rois. Peut-être que si Auguste avoit fait voir plus de sagesse dans l'établissement de la succession à l'Empire, & que ses Successeurs l'eussent imité,

(a) Il est encore très-difficile de déterminer si la Couronne étoit élective, & en ce cas qui avoit droit d'élection, le Sénat, le Peuple, les Cohortes Prétoriennes, ou les Légions. Si l'Empire étoit héréditaire, les Filles avoient-elles le même droit que les Mâles, & ceux-ci le tenoient-ils de leur naissance ou seulement de leur association? Questions épineuses, & qui indépendamment des difficultés par lesquelles les Critiques Modernes ont voulu les embroüiller, font aisément comprendre combien la succession dut causer de Guerres Civiles, puisque l'ordre en changea si souvent.

l'ambition de Galba se seroit renfermée dans l'Espagne. Mais pour dire quelque chose de plus vraisemblable & qu'on puisse moins contester, si ce Général se fût contenté de secoüer le joug de l'Empire, & de regner sur les Espagnols, peut-être que son exemple auroit été suivi par les Gouverneurs de Province ; l'Afrique auroit obéi à Claudius Macer, les Gaules se seroient soumises à Fonteïus Capito, Vespasien se seroit borné à la Judée & aux Provinces voisines, & l'Empire ainsi peu à peu démembré, n'auroit plus étendu sa puissance hors de l'Italie.

IX Une Démocratie Militaire succede au Gouvernement d'Auguste.

La situation de l'Empire ne put pas être parfaitement semblable à celle de la République, sans exciter les mêmes révolutions ; la même cause dans les mêmes circonstances doit toujours produire les mêmes effets. Les Généraux de l'Empire détruisirent le Gouvernement Monarchique, parce qu'ils furent aussi indépendans dans les Provinces & à la tête des Armées, que les Proconsuls qui avoient ruiné la liberté. Germanicus & Corbulon se seroient emparés de l'Empire avec plus de facilité, que le pre-

mier n'appaisa les séditions des Soldats, & que le second ne fit refleurir la Discipline Militaire. Galba foible, irrésolu, & mol dans sa conduite fait voir combien la fortune des Empereurs étoit chancellante, il eût manqué à la sienne, s'il eût été possible de n'être pas heureux en attaquant Néron.

Quoiqu'il fût beaucoup plus facile aux Empereurs d'avoir sur les Armées, l'autorité que la République n'auroit jamais pû reprendre, après que les premieres dissentions des Gracques eurent éclaté dans Rome, ils devoient cependant rencontrer encore de grands obstacles. Ils pouvoient s'assurer jusqu'à un certain point de la fidélité des Généraux, & les attacher à leur fortune par les bienfaits & par l'espérance; mais les Légions corrompuës par les Guerres Civiles, sçavoient qu'elles avoient fait les Empereurs, qu'elles en tenoient la fortune dans leurs mains, & & elles vouloient être maîtresses des Provinces dont elles étoient le rempart. Ces sentimens étoient toujours capables de réveiller l'ambition des Généraux, & d'un autre côté la vaste

étenduë de la domination Romaine, qui sembloit empêcher que le Prince ne fit sentir sa puissance jusques aux extrémités de l'Empire, ne permettoit pas de faire circuler les Troupes d'une frontiere à l'autre, ainsi que l'on fait aujourd'hui en Europe, de les séparer souvent, & de ne leur pas donner le tems, par une longue fréquentation des mêmes corps, de connoître leurs forces, & de se faire craindre.

Auguste qui trouvoit dans son génie des ressources contre tous les dangers, ne craignit point de rendre les Légions sédentaires dans les Provinces. Tandis que cette Politique en nourrissoit l'orgueil, l'abus que Tibere & ses Successeurs firent de leur puissance dans Rome, les rendit méprisables sur les frontieres, & détacha de leurs intérêts l'Italie & les Provinces voisines. Les Armées furent toujours prêtes à opprimer les Empereurs, parce que ceux-ci se contentant d'être Consuls, Censeurs, Tribuns du Peuple, & souverains Pontifes, abandonnerent la conduite d'Auguste avant que les Légions eussent perdu leurs préjugés.

Il est vrai que les jalousies des Armées & leurs intérêts différens, depuis qu'elles ne se regarderent plus comme un même corps, pouvoient être utiles au Prince; mais quand sa politique auroit essayé de les retenir dans leur devoir en les menaçant les unes par les autres, la sureté publique n'auroit eû qu'un fondement bien fragile.

On est surpris avec raison que Tibere, qui, comme je l'ai déja dit, se sentoit opprimer par les Légions, n'ait pas profité des moyens que Severus Cecinna lui fournissoit pour les tenir dans quelque dépendance. Ce Sénateur proposa au Sénat de porter une Loi qui deffendît aux Magistrats, à qui l'on donneroit le Gouvernement d'une Province ou le commandement d'une Armée, de conduire leur femme avec eux. *Elles portent*, disoit-il, *leur luxe, leur molesse, leur timidité, leur avarice, & leur orgueil avec elles, & ces passions qu'elles communiquent à leur époux, énervent également la force de la Discipline Militaire & du Gouvernement Civil.* Bien loin de rejetter un projet si utile & si conforme à tout le reste de sa politique, Tibere auroit dû même ajoû-

ter qu'un Général ne feroit jamais suivi de ses enfans.

Les Dames Romaines ne seroient plus allées mettre à contribution les Provinces, par le commerce qu'elles y faisoient de la puissance de leurs maris, en vendant les graces, les emplois, & même des dispenses de faire son devoir, elles auroient été avec leur famille des ôtages de la fidélité de leurs époux. La gloire des Armes & le commandement des Armées n'auroient point été héréditaires. Tandis que la Politique auroit ouvert mille voyes pour domter l'insolence des Soldats, soit en les divisant, soit en leur opposant une nouvelle Milice, un lustre passager ne les auroit attachés à aucune maison. Le Fils enseveli dans l'obscurité & dans les débauches de Rome, auroit servi de contrepoids à la réputation du Pere. La Noblesse auroit été dégradée, & les Capitaines élevés au commandement par la fortune, auroient moins songé à s'élever plus haut.

Je n'ose point entrer dans les détails de cette monstrueuse politique, si connuë aujourd'hui dans les Etats

du Grand Seigneur. Je ſçai combien l'on peut faire de difficultés contre elle ; je ſçai qu'elle eſt infâme, & qu'elle eſt l'avant-coureur de la ruine d'une Nation ; mais fût-elle encore pire, elle eſt néceſſaire ſous le deſpotiſme, qui ne peut ſe ſoutenir qu'en s'étendant également ſur toutes les parties d'un Etat. Chaque Gouvernement a une conduite qui lui eſt particuliere, c'eſt ce que ne comprit jamais Tibere dont les penſées étoient toujours en contradiction (a) avec ſes actions, & qui voulant allier follement un deſpotiſme réel avec une certaine apparence de liberté, ne fit que rendre ſa politique plus odieuſe, & précipita la chute de ſes Succeſſeurs.

Galba fût dans l'Empire ce que Marius & Sylla avoient été dans la République. En montant ſans droit

(a) *Neque enim eminentis virtutes ſectabatur, & rurſum vitia oderat. Ex optimis periculum ſibi : à peſſimis dedecus publicum metuebat. Qua haſitatione poſtremò eo provectus eſt, ut mandaverit quibuſdam Provincias, quos egredi urbe non erat paſſurus.* Tac, Ann. L. 1. *Libertatem metuebat, adulationem oderat.* L. 2. *Illum qui libertatem publicam noſſet, tam projecta ſervientium patientia tædebat.* L. 3.

tions étoient devenuës égales. Ce fut une nécessité pour Galba de recourir plûtôt à l'Armée qu'au Sénat ou au Peuple, qui étoient comme lui les Esclaves des Cohortes Prétoriennes.

Puissance des Armées Romaines.

Le chemin à l'Empire fut ouvert à tous les Hommes. Othon dut son élévation aux intrigues de deux Soldats (a). Dans la suite ils oserent travailler pour eux-mêmes. Du dernier dégré de la Milice une émeute porta sur le Trône. Sa Majesté n'éblouït plus les yeux, & fut dégradée par l'avilissement que répandirent sur elle les Hommes les plus lâches, les plus méchans, & de la naissance la plus vile. La superstition enfin se joignit à l'ambition, les flateries des Devins & des Astrologues servirent de titre pour parvenir à l'Empire, il parut mille rebelles qui seroient morts inconnus dans leur oisiveté, s'ils ne s'étoient crus obligés de justifier par les armes les vaines promesses qui avoient éveillé leur ambition.

Si le Gouvernement où le Peuple est le Maître de l'autorité, est

(a) *Suscepere duo manipulares imperium Populi Romani transferendum, & transtulerunt.* Tac. Hist. L. 1.

sujet à tant d'abus, qu'Aristote n'a point craint de dire que souvent la Démocratie est une vraye tyrannie, que doit-on penser du Gouvernement militaire, où le Soldat plus impétueux, aussi ignorant, & plus volage que le Citoyen, gouverne toûjours avec brutalité ? L'Empire fut mis à l'encan ; on le vendit ; on le donna par caprice ; & par un second caprice, ou gagné par de nouvelles libéralités, on l'arracha avec la vie à celui qui l'avoit acheté. Rome n'eût qu'un pouvoir imaginaire sur l'Empire, & tous les orages qui se formerent dans les Provinces vinrent fondre sur elle. La Milice qui étoit devenuë la portion la plus méprisable de l'Etat sous le regne de Tibere, & qui n'étoit remplie que de vagabonds & de brigands sans courage & incapables de discipline, avoit succédé au Peuple & au Sénat, & l'Empereur, si je puis m'exprimer ainsi, n'étoit que le premier Magistrat de cette démocratie monstrueuse.

Le premier effet de ce Gouvernement fut de rendre la fortune du Prince chancellante, il devint l'esclave de ses Soldats. Tout tomba

dans une confusion extrême, les Loix Civiles & Militaires sans protecteur perdirent sur le champ toute leur force, & à leur place, les mœurs, c'est-à-dire, tous les vices, déciderent à la fois du sort des Citoyens & des Provinces. L'Histoire elle-même peut-elle suffire à peindre tous les maux de l'Empire ? La Tyrannie d'un Caligula & d'un Néron avoit eû ses bornes, maintenant des Armées entieres, héritieres de leurs fureurs & de leur puissance, & qui ont des intérêts différens, pillent toutes les Provinces & combattent entre elles pour soûtenir le Maître qu'elles se sont donné, & qu'elles sont prêtes de sacrifier à leur avarice : sous le regne de Gallien il y eut jusques à trente Tyrans, qui pendant l'espace de sept à huit ans se disputerent l'Empire.

X. Parallele de l'âge & du Gouvernement des premiers Romains, avec notre âge & le Gouvernement présent de la Monarchie Françoise.

Ce n'est point avec un pareil Gouvernement dont un volume entier n'indiqueroit qu'à peine tous les défauts, mais avec celui des plus beaux siecles de Rome, qu'on doit comparer le Gouvernement présent de la Monarchie Françoise. J'ai fait voir en parlant de la ruine des Romains

qu'au milieu même de ses prospérités les plus glorieuses, leur République portoit dans son sein la cause de tous ses désordres. Rien n'est plus parfait séparément, & par rapport aux circonstances où elle se trouvoit, que les principes fondamentaux de son Gouvernement pour assurer le bonheur des Citoyens, & les Loix de sa Police particuliere pour les rendre redoutables à leurs Ennemis; mais on ne peut les regarder comme ne faisant qu'un Corps, sans en voir naître cette contrariété ruineuse dont j'ai parlé, & qui devoit amener ces circonstances, où les Romains forcés de changer les principes de leur Gouvernement, trouveroient leur perte dans les Loix mêmes ausquelles ils devoient leur grandeur.

Rien n'est plus délicat que le passage d'un Gouvernement à un autre, ce moment est toujours un moment critique & orageux. Cette confiance qui est le fruit de l'habitude, & qui est si nécessaire à un Etat, disparoît dans l'agitation des esprits. Tandis que les nouvelles Loix ont pour Ennemis cette multitude d'Hommes qui se laissent conduire par leur instinct,

& tous ceux à qui celles qu'on a ruinées, étoient utiles, elles ne trouvent que de foibles défenseurs dans ceux-mêmes à qui elles pourroient être avantageuses ; les uns n'ont que cet empressement passager qu'inspire la nouveauté, & les autres par l'effet de je ne sçai quelle défiance naturelle, n'osant point juger de ce qui leur est nécessaire, attendent que l'évenement leur apprenne ce qu'ils doivent penser.

Dans ces sortes de révolutions, le nouveau Gouvernement est toujours combattu par les mœurs que celui qui est détruit avoit données à une Nation. Il arrive de-là que pour ménager les esprits, il ne se forme point selon les regles de la Politique ; mais qu'obligé au contraire de corrompre ses principes par le mélange de quelques usages anciens que l'habitude a consacrés, il ne peut s'affermir sur les contradictions qui lui servent, pour ainsi dire, de fondement.

Si l'on embrasse d'un même coup d'œil la naissance, les progrès, l'âge viril, pour me servir de l'expression de Florus, & la vieillesse de la République Romaine, l'on découvre un

enchaînement nécessaire dans ses révolutions, où l'on ne conçoit pas du moins qu'il lui fut possible de se roidir contre le torrent qui l'entraînoit. L'amour de la liberté & de la Patrie la précipite dans l'esclavage, les Loix qui avoient été les plus salutaires se changent, pour ainsi dire, en autant de furies, la liberté du Peuple devient un vrai brigandage, la puissance du Sénat dégénere en Oligarchie, & le pouvoir des Consuls en despotisme. En un mot parce qu'on retrouve la source de tous les maux qui perdirent les derniers Romains, dans les choses même qui avoient été le principe de la gloire de leurs Peres, on est tenté de faire une compensation de tous ces âges, & de reprocher comme autant de vices aux Loix Romaines les abus qu'on en devoit faire un jour.

Mais quand une Police plus éclairée que celle de Lycurgue, auroit concouru à maintenir le Gouvernement des Romains dans le même point de perfection, ou que l'on ne le considéreroit que par rapport aux effets qu'il devoit produire dans le premier âge de la Société, lequel subsista

encore long-tems en Italie, il eſt certain que la République Romaine n'obtiendroit aucune préférence ſur la Monarchie Françoiſe.

Il eſt de certains préjugés qui par leur antiquité, & avec le ſecours de je ne ſçai quelle morale auſtere qui les ſoutient, ſemblent avoir uſurpé tous les droits de la vérité. Les honnêtes Gens que la République Romaine vit encore après ſa corruption, établirent par leurs éloges la réputation de la vertu de leurs Peres. Leurs ſentimens ont paſſé juſques à nous dans les Ecrits des Anciens, nous les avons adoptés; & parce que nous confondons preſque toujours ce qui nous paroît extraordinaire avec ce qui eſt vertueux, nous n'oſons plus comparer notre ſiecle avec celui des Fabricius.

Les Romains eurent les qualités qui convenoient à leur âge, les François ont celles du leur. Si les unes ont quelque dégré de bonté ſur les autres, il faut l'attribuer à la différence des tems & des conjonctures; mais bien loin que les changemens qui ſe ſont faits par tant de révolutions dans la Société, l'ayent corrom-

puë, ils l'ont au contraire perfectionnée ; & l'on voit d'abord par-là quel avantage nous avons sur les Anciens.

Préférence de notre âge.

Cette vérité se présente dans tout son jour par le seul paralelle qu'on peut faire de notre âge, avec le tems où les Hommes vivoient plûtôt en famille qu'en Société. Seroit-il aisé de se persuader que la science du Gouvernement, par une prérogative particuliere à elle seule, aît dû commencer à être portée à sa perfection, pour dégénérer ensuite, malgré l'expérience que les Hommes devoient acquérir de jour en jour ?

Tous ces petits Etats de l'Antiquité dont le Domaine étoit, pour ainsi dire, renfermé dans les murs d'une seule Ville, n'étoient encore qu'une ébauche de la Société, & cette situation n'est point la plus conforme à la nature humaine. Plus le nombre des Sociétés particulieres étoit grand, moins il y avoit de liens de subordination dans le monde ; & les Hommes en restant toujours plus près de cette Anarchie qui précéda les Loix, en sentoient davantage les désordres. Que de maux en effet ne coûta pas aux Grecs l'indépendance de toutes

leurs Villes ? L'Italie avant la conquête qu'en firent les Romains, étoit déchirée par des Guerres continuelles. Enfin, si nous en voulons juger par nous-mêmes, de combien de malheurs la France n'a-t-elle pas été délivrée, depuis que réunie sous une même puissance, ses Provinces, ses Villes, ses Bourgs ne se font plus la Guerre ?

C'est une vérité incontestable, qu'il seroit à souhaiter que toute la Terre ne formât qu'un seul Corps politique; mais puisque nos passions s'opposent invinciblement à ce bonheur, & qu'il est même démontré qu'un Empire trop vaste n'est pas moins funeste aux Hommes que la multiplicité des petits Etats, on doit conclure que notre bonheur exige que les Sociétés soient aussi étenduës que la Politique le permet, afin qu'un Prince puisse faire sentir par tout son autorité, & réprimer tous les abus. Plus le nombre de ces Etats sera petit, plus les Hommes en général seront heureux, & les Sociétés particulieres seront elles-mêmes plus parfaites, parce qu'elles auront moins d'Ennemis.

Rien ne prouve peut-être mieux l'avantage que nous avons aujourd'hui sur les Sociétés du premier âge, que l'impuissance où elles étoient de se former un Gouvernement parfait, c'est-à-dire, qui pût à la fois assurer le bonheur des Citoyens au-dedans, le mettre à l'abri de l'ambition de ses Voisins, & tendre à cette perpétuité essentielle à la bonté d'un Gouvernement, & sans laquelle un Peuple reste toujours exposé aux révolutions ruineuses d'un Etat qui est obligé de changer les principes de sa politique.

On ne pouvoit pas former un Gouvernement parfait dans le premier âge.

Qu'on en juge par le Gouvernement des Spartiates & des Romains, qui, comme je l'ai fait voir, étoit le plus conforme à la situation des premieres Sociétés. Cette Démocratie tempérée par les Loix du Gouvernement Monarchique & de l'Aristocratie, étoit propre, il est vrai, à rendre le Citoyen heureux au-dedans, & à lui donner les vertus qui lui étoient nécessaires ; mais comme elle ne se soutient qu'à la faveur de la pauvreté & d'une domination resserrée dans d'étroites bornes, il falloit qu'un Peuple manquât de ressources

contre plusieurs pertes consécutives, & se vît dans la nécessité terrible de vaincre toûjours ses Ennemis; ou s'il vouloit remédier à cet inconvénient, il devoit se préparer à succomber sous la Fortune même qu'il se seroit élevée.

Lycurgue voulut inutilement rassembler dans le Gouvernement de Sparte tous les avantages qui pouvoient le rendre parfait; il tâcha d'assurer la perpétuité du Gouvernement, en créant des Loix qui devoient donner de la modération aux Spartiates, & les retenir dans leur médiocrité, & il remédia à la foiblesse de la République par une discipline qui devoit la rendre invincible. Cet assemblage de Loix est le chef-d'œuvre de la raison humaine, rien n'est plus profondément médité. Les Spartiates, dit Thucydide, sont lents & réfléchis dans leur conduite; leurs assemblées, comme celle des Athéniens, ne voyent point sans cesse éclore de nouveaux projets; ils montrent aussi peu d'empressement pour les entreprises nouvelles, qu'ils font voir de fermeté pour soutenir leurs droits. Les Spartiates, ajoute-t-il,

n'étoient point trompés par l'éloquence des Orateurs, le bon sens décidoit parmi eux, & il falloit toujours accorder la justice avec l'ambition. Mais quoique les Loix en établissant ce caractere, eussent banni de Sparte cette contrariété frappante qui perdit les Romains, elles y en laissoient toujours un commencement dangereux.

Lycurgue avoit en effet voulu allier des choses incompatibles. Etoit-il possible de former une Nation de Soldats qui n'abusât point pour s'étendre de la discipline qui la rendoit invincible quand on l'auroit attaquée? On est, il est vrai, surpris de voir tant de modération dans Sparte quand on ne la regarde que du côté de sa Police militaire; mais elle fut cependant trop ambitieuse pour tendre à la perpétuité de son Gouvernement. Elle se laissa quelquefois emporter par son génie guerrier, elle affecta l'Empire de la Grece, & elle auroit plûtôt succombé sous son ambition, & sous les malheurs qui perdirent la République Romaine, si elle eût trouvé les mêmes circonstances qui favoriserent l'agrandissement des Romains.

Quand les Spartiates auroient été fidellement attachés à l'eſprit de leurs Loix, leur ſituation n'auroit pas été plus heureuſe, à moins que le reſte du monde n'eût toujours demeuré dans cette foibleſſe où Lycurgue trouva les Grecs. Il ne pouvoit point ſe former de puiſſance conſidérable, ſans que la République de Sparte ne devint en quelque ſorte plus foible. Toute la rigidité de ſa diſcipline ne lui donnoit de la ſupériorité que ſur des Ennemis dont les forces étoient de peu ſupérieures aux ſiennes, mais elle ne l'auroit point affranchie du joug lorſque les Romains porterent leurs armes dans la Grece. Il faut dire la même choſe de ceux-ci. Une ſageſſe égale à celle qu'on ſuppoſe dans les Spartiates, les auroit aſſervis à Pyrrhus ou à Annibal, en les empêchant d'acquérir des forces.

On peut former un Gouvernement parfait dans le ſecond âge.

Je ne prétens point blâmer les Romains du vice de leur ſituation, il ne dépendoit point de la prudence humaine; je conviens même qu'après les Spartiates, il n'y a point eû dans l'Antiquité de Peuple qui aît ſçu profiter avec plus de ſageſſe des p emieres mœurs des Hommes & de la foibleſſe

foiblesse des Sociétés naissantes ; mais enfin ce fut un malheur pour eux que leur condition qui ne devoit être que passagere, les forçât à avoir toujours quelque contrariété entre leurs Loix, comme c'est un bonheur pour les Peuples modernes de se trouver dans un tems, où la Société étant enfin portée à sa perfection, on ne craint plus d'établir les principes d'un Gouvernement qui se trouve un jour en contradiction avec de nouvelles mœurs.

Après leur accroissement, les Sociétés n'étant plus dans un Etat de passage, purent prendre une situation assurée, & réunir dans leur Gouvernement toutes les qualités qui lui sont essentielles. La Monarchie est affermie pour toujours, & dès qu'elle est parvenuë à ce point de sagesse, où je l'ai représentée chez les François, elle n'est pas moins propre que le Gouvernement de la République Romaine, à assurer le bonheur des Citoyens au-dedans. Elle met encore plus en sureté l'Etat contre les insultes des Etrangers, & ses succès bien loin de préparer sa ruine, l'affermissent elle-même, & assu-

rent davantage sa grandeur.

Il est impossible que les Hommes reprennent le caractere des Spartiates & des premiers Romains ; & d'un autre côté quand de nouvelles Indes plus fertiles en or, où qu'une industrie plus habile répandroient de nouveaux trésors dans notre Monde, & porteroient dans nos fortunes un changement aussi grand que celui que les Conquêtes causerent autrefois dans le sort des Citoyens Romains, il n'en naîtroit point les mêmes abus. Le lien de l'ordre n'en seroit pas rompu en France comme il le fut dans la République Romaine ; le Prince conserveroit toûjours sa supériorité ; la Politique ne changeroit point ses ressorts ; & seulement pour entretenir le principe qui unit les intérêts des Citoyens à ceux du Prince, & conserver toute sa force, si l'on peut parler ainsi, à cet aiguillon qui pousse toutes les parties de la Société au même but, il ne faudroit en augmentant les récompenses, qu'établir une nouvelle proportion entre elles & l'accroissement qui se seroit fait dans les Trésors du Prince & la fortune de ses Sujets.

J'ai distingué une bonté absoluë & une bonté relative dans les premiers principes du Gouvernement, il faut encore faire la même distinction à l'égard de la Police. Celle qui assura les progrès des Romains, ruineroit aujourd'hui les François. L'on conçoit aisément qu'une République à qui il importe que les plus riches Citoyens ne possedent que cinq cens arpens de terre, & qui ne peut se soutenir qu'en rendant tous ses Citoyens Soldats, doit avoir d'autres besoins, & par conséquent d'autres regles de conduite, qu'un Etat puissant dont les Sujets sont distribués en différentes classes, & qui ne peut être heureux dans la Guerre sans posséder de grandes richesses.

De la Police des Romains & des François.

Au premier coup d'œil qu'on jette sur la République Romaine, on est saisi d'une fausse admiration; on voit avec une surprise qui flatte notre amour propre, que sa Police qui occupe tous ses Citoyens à des emplois relevés, annoblit, pour ainsi dire, l'humanité. Elle multiplie les talens, étend le génie, & rassemble dans les mêmes hommes, des qualités que notre Police rend incompatibles. Mais

quand j'aurai fait voir dans le Livre ſuivant, qu'un Etat doit diſtribuer ſes Citoyens en différentes claſſes, ſans quoi il manque toujours de quelque partie qui lui eſt eſſentielle, on loüera moins comme une vertu, ce qui n'étoit dans le fond qu'une ſuite heureuſe d'un vice capital dans le Gouvernement.

Ce que nous admirons en effet comme une ſageſſe de la Police des Romains, les expoſa à de grands dangers, & ce n'eſt que la foibleſſe ſeule de leur premiere ſituation, à laquelle il falloit d'abord remédier, qui peut le faire excuſer. Loüer le Gouvernement des Romains de ce qu'il deſtinoit tous les Citoyens à des fonctions nobles, c'eſt ne regarder la Société qu'avec les yeux du préjugé. La Politique ne mépriſe point des Citoyens qui entretiennent l'abondance dans un Etat, & qui ne concourent pas moins que les Soldats à ſon ſalut, puiſque les richeſſes ſont le nerf de la Guerre, & que leur induſtrie attire chez nous l'argent des Etrangers, ou empêche que nous n'allions chercher chez eux les choſes qui nous ſont néceſſaires.

Comme notre âge est plus parfait que le premier, il faut par une conséquence nécessaire, il faut, dis-je, que la Police qui lui est propre soit plus parfaite ; si les Romains ont quelque avantage sur nous, ce ne peut être que dans le détail de quelques établissemens particuliers qui sont utiles dans tous les tems, & dont nous pouvons nous enrichir. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il y a plusieurs choses dans leur Police particuliere qui paroissent plus brillantes & plus sages,& qui sont cependant un défaut réel dans un Gouvernement ; parce qu'elles tendent à faire fleurir une partie de l'Etat, aux dépens d'une autre qui ne lui est pas moins essentielle.

Le chef-d'œuvre de la Politique résulte moins de la perfection réelle où l'on peut porter en particulier chaque partie de la Société, que de la proportion qui les rassemble pour former un corps parfait. Ce n'est point sur la Police des Peuples du premier âge qu'on peut se former des idées justes de cette économie ; il ne leur étoit encore permis que d'avoir des Loix relativement bonnes. L'on n'apprendra chez les Romains & les Spar-

tiques que l'art de rendre un Peuple guerrier ; les Carthaginois ne donneront que des leçons de commerce ; mais c'est chez les Peuples modernes, & en particulier dans le Gouvernement des François, qu'on peut apprendre à unir la Guerre, le commerce, & les Arts, & connoître le point où se doit faire cette union, pour rendre un Etat vraiment florissant.

Ce qu'on a appellé corruption.

C'est pour n'avoir pas fait ces réflexions que tant d'Ecrivains, à l'exemple des derniers Romains, ont regardé le siécle des Camille & des Fabricius, comme le modele que la morale & la politique devoient se proposer. Ce préjugé est ancien, mais il ne faut que remonter jusques à sa naissance, pour en découvrir la fausseté, & donner un nouveau poids à ce que je viens de dire.

Dès que les Etats commencerent à s'agrandir, les Conquérans perdirent leurs premieres mœurs. La distribution inégale des richesses, qui fut une suite nécessaire de ces progrès, fit naître de nouveaux besoins entre les Citoyens. L'industrie fut échauffée, les Arts parurent, & les Nations se

policerent. On ne peut nier que ce ne fussent autant d'avantages pour les Hommes ; mais quand les Romains en firent la conquête chez leurs Ennemis, &. les transporterent dans leur République, quelques Citoyens zélés pour les anciennes mœurs, regreterent leur rusticité, & nommerent par ignorance du nom odieux de corruption, des mœurs nouvelles qui contribuoient à la perfection de la Société.

Tout injuste qu'étoit ce préjugé, il acquit d'autant plus de force qu'on vit en effet que la République étoit menacée des plus cruelles divisions, que toutes ses Loix étoient détruites, que les Romains préféroient bassement leur fortune particuliere au bien public, qu'il n'y avoit plus d'amour de la Patrie, & que l'or de Jugurtha ne trouvoit plus un Fabricius. Les Romains furent, il est vrai, corrompus ; ce n'est pas cependant qu'ils eussent des mœurs plus vicieuses que leurs Peres, mais c'est qu'après les changemens qui s'étoient faits dans la République, ils manquoient, comme les Hommes qui précéderent la naissance des Sociétés, d'une cause

qui entretint parmi eux l'harmonie civile, d'où résulte la véritable vertu.

Au lieu d'accuser les richesses & les Arts des maux qui devoient naître de la corruption des Romains, il ne falloit s'en prendre qu'à leur Gouvernement même qui n'étoit pas capable de mettre un frein au luxe, à l'avarice, à l'orgüeil, & à l'ambition des riches Citoyens, & en épurant l'usage des richesses, d'en faire la force & l'agrément de la Société. Ce Gouvernement avoit été plus propre que tout autre à faire fleurir un Etat, dont les Citoyens avoient encore les mœurs du premier âge, mais dans la suite on devoit avoir recours à des Loix qui n'eussent besoin d'être soutenuës ni par la pauvreté ni par une domination peu étenduë.

Lorsqu'Auguste en s'emparant de l'autorité, eût proportionné les ressorts du Gouvernement au nouveau génie des Romains, ne les rendit-il pas vertueux? Les Citoyens ne se pillerent plus mutuellement, les Magistrats redevinrent intègres, le Soldat reprit son ancienne discipline, & le Peuple fut modéré dans la Place publique. Qu'Antoine eût gagné la

bataille d'Actium, ces mêmes Romains qui, au jugement de Paterculus, firent encore des actions comparables à tout ce qu'avoient fait les Consuls les plus illustres de la République, seroient vraisemblablement demeurés en proye à leurs divisions; & ces mêmes (a) passions qu'Auguste commença à changer en vertus, en les appliquant à un objet utile au bien public, seroient devenuës, ou plûtôt auroient continué à être des vices sous la domination de son Ennemi.

Nous retrouvons parmi nous plusieurs choses qui ont ruiné les Romains & les Grecs, & sans nous appercevoir que de nouvelles circonstances & la politique leur ont, pour ainsi dire, fait perdre tout leur venin, nous continuons à les blâmer comme autant de vices qui nous exposent au même danger. C'est ainsi, pour en donner un exemple, que nous nous faisons du luxe une image aussi effrayante que Caton.

Le luxe fut un fléau pour les petites Républiques de l'antiquité, parce

(a) Il est certain qu'Antoine n'avoit point ainsi qu'Auguste, les qualités nécessaires pour gouverner les Romains.

qu'en y détachant le Citoyen du soin de la chose publique pour l'occuper de ses intérêts particuliers, il ruinoit l'égalité & les Loix. Quel ravage ne dût-il pas faire dès-lors chez un Peuple libre? Une foule de Citoyens oublierent leur dignité, & se vendirent à l'ambition de quelques hommes, à qui leurs richesses faisoient mépriser la puissance bornée de leurs Magistratures. Que de factions, que de cabales durent succéder à l'oubli de la justice & de la Patrie!

Mais le luxe ne produira aucun de ces effets dangereux (a) dans une

(a) En faisant voir l'utilité du luxe, qu'on ne peut détruire, sans ruiner cette émulation qui est l'ame de la Société & de la puissance d'un Etat, je ne prétens pas faire l'apologie de cette étude rafinée & réfléchie des plaisirs & des commodités les plus voluptueuses. Un tel vice énerve sans doute les qualités naturelles d'un Citoyen; mais, comme le remarque l'Auteur de l'*Essai Philosophique sur le Commerce*, dans un Etat, même aussi étendu que la France, il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui puissent porter le luxe jusques à cet excès. Je puis ajouter à cette réflexion qu'un grand Royaume sent moins que Sparte ou que la République Romaine, la perte de quelques Citoyens qui se rendent inutiles à leur Patrie.

grande Société qui n'a pas pour soutien l'égalité des Citoyens, & où le Gouvernement Monarchique a enlevé au Peuple le droit d'être son propre Législateur. Les Loix ont dans ce dernier Etat un protecteur qu'elles ne connoissent point dans les Républiques, où dès que les Magistrats & le Peuple sont corrompus, ils substituent leurs vices & leurs passions à la place des Loix dont les mœurs sont souverainement maîtresses. Le luxe ruinoit l'égalité à Sparte & à Rome, il la rappelle au contraire en France, il distribuë au Peuple le superflu des riches; il unit les conditions, & entretient entre elles une circulation aussi utile sous le Gouvernement Monarchique, qu'elle étoit autrefois pernicieuse sous la Démocratie.

Les richesses, l'abondance, les Arts, & l'industrie sont des biens réels pour les Hommes; c'est en démêlant avec adresse les nouveaux liens, les nouveaux rapports qu'ils présentent pour affermir la Société, que la Politique moderne a trouvé le secret de se rendre supérieure à celle des Anciens. La condition des Citoyens est devenuë plus heureuse, &

ils ont été attachés à l'Etat par leurs richesses mêmes. Le Gouvernement au lieu de les retenir comme à Sparte & à Rome, dans une austérité qui leur fermoit l'entrée des connoissances où nous sommes parvenus, & qui devoient être un des principaux avantages de l'union des Hommes, leur ouvre mille voyes pour s'enrichir, & leur permet de joüir de leur fortune.

Les François ne sont pas plus corrompus que les Romains.

Si la Société a beaucoup gagné par ces changemens du côté de la politique, puisqu'elle peut se former un Gouvernement parfait, que chaque Etat est plus affermi, & que les Citoyens joüissent d'une condition plus douce, il n'est pas moins facile de faire voir que les Hommes n'ont rien perdu du côté de la Morale. L'Histoire Romaine n'offre point de grandes vertus, dont la nôtre ne fournisse aussi des exemples (a). Combien de

(a) Il est fâcheux que nos Historiens toujours occupés des affaires générales, ayent négligé de rendre à la vertu un tribut dont les Anciens ne se dispensoient jamais. Leurs Histoires auroient au moins l'avantage de donner de l'émulation, & d'exciter le Lecteur aux grandes choses.

fois, avant même la réformation du Gouvernement, les François n'ont-ils pas sacrifié leur fortune particuliere aux besoins de l'Etat ? Il est vrai que cet amour de la Patrie qui distingue les Grecs & les Romains, a dû beaucoup s'altérer dans le second âge de la Société; mais, je l'ai déja dit ailleurs, la politique qui n'exige plus de ses Citoyens les mêmes transports, a suppléé à cette vertu par d'autres qui produisent les mêmes effets. Les François aiment autant leur Prince que les Romains ont aimé leur Capitole; l'amour de la gloire leur rend tout aisé, & leur fidélité & leur obéïssance qui sont égales à l'amour que les Romains avoient pour la liberté, deviennent en eux le principe des mêmes qualités.

Sans prêter nos caprices à la nature, & croire qu'elle prenne le plaisir bisarre de répandre dans un siécle plus de vertu que dans un autre, soyons sûrs qu'elle a toujours offert à la Politique les mêmes passions. Les Hommes ont porté dans tous les tems le même cœur, & l'on ne peut analyser la conduite des Romains, des Barbares, & des François, sans

découvrir partout les mêmes ressorts. Les Romains furent plus vertueux que les autres Peuples d'Italie, parce que leur Gouvernement fut plus propre à faire trouver à chaque Citoyen son avantage particulier dans le bien public. Les François ne sortirent de la corruption qu'ils devoient à la barbarie de leurs Loix, qu'à proportion que laPolitique par d'heureux progrès les intéressa davantage à leur devoir.

La pauvreté & la tempérance des premiers Romains seroient admirables, si elles eussent été des vertus de choix, c'est-à-dire, si elles n'avoient pas été une suite nécessaire de la situation de leur République, ou s'ils avoient rejetté ce qu'elles ont ordinairement de vicieux qui les accompagne; mais comme leur pauvreté étoit nécessaire, elle étoit rustique & brutale; comme leur tempérance n'étoit qu'une suite de leur grossiereté & de leur ignorance, elle étoit souvent aussi injuste que le vice qui lui est opposé. Tantôt les Plébeyens refusent de s'armer, ne veulent pas combattre, ou veulent être vaincus. Tantôt la Noblesse abuse de son pouvoir, & donne un exemple funeste au Peu-

ple en se précipitant sur lui avec fureur, pour le chasser de la Place, & rompre les assemblées de la République. Les Romains recourent quelquefois aux plus noires calomnies. Leur vengeance exile Coriolan, & leur avarice Camille. C'étoient toujours les Loix Agraires, les usures exorbitantes des Créanciers, & l'injustice des Débiteurs, c'est-à-dire, l'intérêt, qui suscitoient les plus grands troubles. L'amour de la Patrie dégénere quelquefois en un Fanatisme odieux, & Scevola mérite des honneurs immortels, pour avoir voulu commettre le plus lâche attentat.

Cette âpreté de naturel considérée en elle-même, dit un célebre Ecrivain, *étoit une qualité bien sauvage qui ne mérite du respect que par la recommandation de l'Antiquité, & pour avoir donné commencement à la plus grande puissance de l'Univers.* La Police moderne a répandu de la Politesse dans les mœurs, & une certaine bienséance, en forçant les vices à se cacher, nous a en quelque sorte raprochés de la Morale. Il ne faut pas nier cependant qu'en un sens nous n'ayons plus

de vices que les Hommes du premier âge; car la Société n'a pû s'enrichir par de nouvelles découvertes, sans que la méchanceté naturelle du cœur humain n'en abusât quelquefois; mais ces abus mêmes ne sont qu'une preuve des avantages que notre tems a sur celui des Anciens. La naissance des Loix & de la Société fit naître parmi les Hommes de nouveaux vices qui étoient inconnus dans l'égalité; en pourroit-on conclure que l'Anarchie fût préférable à l'ordre & à la subordination? de même nous ne serions inférieurs aux Anciens, que dans le cas que les découvertes des Modernes fussent par leur nature pernicieuses à la Société, ou que notre politique aussi grossiere que celle des derniers Romains, ou des Barbares qui détruisirent leur puissance, n'eût sçu en tirer aucun avantage.

XI. Des différens âges qu'on a remarqués dans l'Histoire de plusieurs Nations.

Quelques Auteurs ont remarqué quatre âges différens dans l'Histoire de toutes les Nations. Un Etat, selon eux, semble avoir la même destinée que les Hommes, les commencemens en sont foibles; le tems le fortifie peu à peu; il devient ensuite considérable, sa gloire s'étend; mais

sa grandeur anonce enfin sa décadence. Les Empires qui obéïssent aux Loix de la Monarchie, n'éprouvent ces différentes vicissitudes, que lorsqu'avec le secours de quelque cause particuliere, ils prennent un essor qui ne convient qu'à l'âge de virilité, tandis que les causes générales le retiennent dans l'âge de l'enfance, c'est-à-dire, avant que les principes de leur Gouvernement soient portés à leur perfection. Tel fut le sort des plus fameuses Monarchies de l'Antiquité ; dans la plus haute fortune des Medes, des Perses, & des Macédoniens, l'on découvre aussi aisément la cause de leur ruine, que celle de la chute de nos Rois Carlovingiens, au milieu des plus grands succès de Charlemagne.

Ce n'est point par les progrès qu'une Nation fait au-dehors, qu'on doit, à l'exemple de Florus (*a*), assi-

(*a*) Rome, selon Florus, resta dans son enfance jusques à l'exil des Tarquins ; sa jeunesse qui commença avec la révolte de Brutus, dura jusques au Consulat d'Appius Claudius & de Quintus Fulvius, c'est-à-dire, l'espace de 250. ans. L'âge viril qui lui succéda, finit avec Auguste, & la République languit après lui dans la vieillesse. Florus a

gner ces âges différens, mais par les progrès même du Gouvernement qui doit servir de base à sa fortune. Les Loix de tous les Peuples ont eû des commencemens grossiers & informes. Mais quand le Gouvernement Monarchique est parvenu à son âge de virilité, il à l'avantage de ne point tomber comme celui des Etats libres, dans les langueurs de la vieillesse. Les Républiques ont à peine pris une forme stable de Gouvernement, que le Peuple ou le Sénat en qui réside l'autorité, peint son caractere dans toutes ses actions. Il se livre sans s'en ap-

distribué ces âges en Historien qui juge sur les succès, & non pas en Philosophe qui raisonne sur les principes intérieurs du Gouvernement. Suivant le systême de cet Ouvrage il faut arranger différemment ces âges. Sans parler des Rois, l'enfance de la République commença au Consulat de Brutus, sa jeunesse à la retraite du Peuple sur le Mont-Sacré, son âge viril peu de tems avant la Guerre de Pyrrhus, c'est-à-dire, dès que l'égalité fut bien établie, & sa vieillesse au tems des Gracques, c'est-à-dire, dès que les Conquêtes eurent ruiné le Gouvernement. La premiere Monarchie des Romains n'eut pas le tems de sortir de son enfance, & la seconde sous les Empereurs, malgré le long espace de sa durée, n'en sortit point.

percevoir aux changemens imperceptibles que le tems, la bonne ou la mauvaiſe fortune, & l'inconſtance attachée à la nature humaine produiſent tour à tour & même à la fois, & il eſt déja corrompu quand il croit encore poſſéder les vertus de ſes Peres.

Il eſt rare qu'un ſeul Citoyen ait aſſés de courage pour luter contre les préjugés, les coutumes, & les paſſions qui regnent impérieuſement ſur la multitude, & aſſés de crédit pour perſuader à ſes Concitoyens de remonter par un effort au point dont ils ſont déchûs. Une République qui a atteint comme Sparte ou Rome le plus haut dégré de ſageſſe, eſt d'abord moins attachée à ſa vertu ſur laquelle elle compte peut-être trop, elle ſe diſtrait de ſon attention ſur elle-même; la proſpérité toujours accompagnée de quelque confiance téméraire, lui fait négliger les Loix les moins importantes; elle ſe prête malgré elle aux nouveautés; elle déchoit peu à peu ſans qu'on puiſſe preſque aſſigner les différens dégrés de ſa décadence, & enfin dans la premiere conjonćture périlleuſe elle ſe ſent ac-

cablée des infirmités de la vieillesse, & malgré quelques efforts impuissans elle devient la proye d'un Vainqueur, ou disparoît sous un autre Gouvernement.

Le Peuple dans une Monarchie, n'éprouve point le même sort; & parce qu'il n'y est pas son propre Législateur, il reçoit aisément toutes les impressions que lui donne le Prince. Il change souvent de caractere & de conduite, ses assoupissemens ne sont pas longs, après un regne qui auroit anoncé un affoiblissement général, il est tout d'un coup remué par un nouveau Souverain, & il prend la vertu qu'on veut lui donner. Toutes les pertes sont réparées, & à la faveur des nouvelles idées qui se tracent dans son imagination, il peut sans crainte repasser sous un regne moins sage. Si un Prince n'embrasse pas à la fois toutes les parties de l'Etat, il est rare qu'il n'en affectionne pas quelqu'une d'une maniere plus particuliere. La Religion, la Guerre, la Justice, le Commerce, les Finances, les Arts offrent mille objets différens: qui corrige les abus d'une de ces parties de l'Etat, travaille indirectement

au progrès des autres, & prépare du moins les succès d'un regne suivant.

C'est même par le goût différent des Princes qui se succedent, qu'un Etat parvient, ou continuë à fleurir dans toutes ses parties. Un Prince en aimant la paix, répare les fautes qu'un trop grand amour pour la Guerre avoit fait faire à son Prédécesseur, & celui-ci avoit corrigé les abus qu'une paix trop longue avoit fait naître dans la Milice. Les Romains enflés par leurs Victoires, & dont l'orgueil aimoit à croire que le destin occupé à jetter les fondemens de leur puissance, arrangeoit & disposoit les événemens en leur faveur, admirerent un hasard dont il n'est point de Peuple qui ne pût aussi se glorifier; & dans une chose ordinaire, & même inévitable, ils crurent voir les ressorts d'une Providence industrieuse qui leur avoit donné sept Rois d'un génie différent, & propre à leurs différens besoins.

La Monarchie, je parle de celle qui n'admet aucun mélange des autres Gouvernemens, qui porte cependant en elle-même un frein contre le despotisme, & dont le Domaine est

assés étendu pour qu'elle ne soit point dans la cruelle & dangereuse nécessité d'être toujours sage & heureuse, la Monarchie, dis-je, de cette nature n'est sujette qu'à des maladies passageres. Henry le Grand, quoique le Gouvernement fût encore bien éloigné du point de perfection où il est depuis parvenu, répara en peu d'années tous les désordres que la Guerre Civile avoit produits sous le regne de ses Prédécesseurs. Quand une République est une fois corrompuë, elle se familiarise avec ses vices, & à moins qu'il ne naisse en son sein un Epaminondas, c'est-à-dire, un Citoyen à qui son mérite rare donne une autorité égale à celle dont un Prince joüit dans ses Etats, elle se fait une habitude de son abaissement.

Des avantages de la Loi Salique.

La France trouve dans l'ordre de la succession au Trône, un nouvel avantage qui ne lui est point commun avec les autres Nations. La Loi Salique est un monument aussi ancien que la Monarchie, de ce courage qui ne permet point aux François de plier sous les Loix d'un Prince Etranger. Outre qu'elle établit l'ordre de succession le moins sujet à rendre

les droits litigieux, & qu'elle est merveilleusement propre à favoriser l'agrandissement d'un Etat, elle semble y maintenir le même génie & la même politique. Peut-être ne seroit-il pas difficile d'en trouver les raisons, mais il suffit de l'expérience. L'on voit dans toutes les Histoires que les Princes d'une Maison, malgré la différence de leur caractere, ont toûjours eû les mêmes principes de conduite, & qu'un Peuple n'a adopté de nouvelles maximes, qu'en obéïssant à de nouveaux Maîtres.

La Loi Salique lie aussi plus intimement les Sujets au Souverain, & le Souverain à ses Sujets. Le Peuple est plus porté au bien de l'Etat, parce qu'il aime davantage son Roi. Moins hardi & moins prompt à se plaindre & à murmurer, il excuse plus volontiers un regne ou trop foible ou trop rigoureux. Le Prince en quelque sorte a pour bouclier & pour sauve-garde la réputation de ses Ancêtres, & l'espérance que le Peuple conçoit de sa postérité. En même tems que sa personne est plus respectable à ses Sujets, il est lui-même plus porté à la douceur par celle de son Peuple, &

plus intéressé à veiller avec attention au bien de son Royaume qui est le patrimoine de son fils : les sentimens de la nature & du sang suppléent à ceux de la politique & du bien public, ou se confondent & se soutiennent mutuellement.

Presque tous les Anciens attachés à ce principe vague, que la couronne doit être la récompense de la vertu, sans faire attention qu'ils parloient à des Hommes, & que cette Politique donnoit naissance à une foule d'abus, ont regardé l'ordre de succession établi sur les droits de la naissance, comme un usage grossier & barbare qui fait souvent passer le Peuple sous des Princes indignes de régner, ou l'expose aux orages ordinaires pendant les Minorités. Il est de certaines choses dans la politique où l'on ne doit pas consulter purement la raison, car il arrive souvent que la méchanceté des hommes ne permet pas de réduire en pratique les Loix qui lui paroissent les plus sages dans la Théorie, & alors les principes qu'elle a établis, produisent un effet tout contraire à celui qu'elle en attendoit.

Dans un Etat où les Citoyens seront

sont assés vertueux pour couronner le mérite, & assés redoutables à leurs Voisins pour n'en point recevoir la Loi, que la Couronne soit éléctive. Mais comme une pareille Société n'éxiste, & n'existera point, ce droit de se donner un Maître qu'elle a conservé pour éviter les Minorités & les Regnes foibles, produira de plus grands maux. L'ambition & l'intérêt sont plus puissans sur le cœur de l'homme que la Vertu. Toutes les Cabales, toutes les Factions que l'on craint dans les autres Monarchies, renaîtront sans cesse dans celle-la. Je ne parle point de tous les vices qui doivent nécessairement se trouver dans un pareil Gouvernement pour conserver son droit au Peuple. La couronne qui dans la Théorie devoit être la recompense du mérite, sera, dans la pratique, disputée les Armes à la main par des Guerres Civiles, & deviendra le prix du Vainqueur, à moins que l'intrigue ne l'ait déja méritée, ou que le Peuple ne l'ait venduë au plus offrant.

Il est, & je le répete encore, un certain ordre de choses (ceci doit être regardé comme un principe in-

contestable en politique, & qui a beaucoup d'étenduë) il est, dis-je, un certain ordre de choses dans lequel les Législateurs ne doivent point s'arrêter au mieux, parce qu'il est impraticable, & combattu par des passions impérieuses qu'ils ne peuvent domter. La République de Platon n'est qu'un jeu de l'imagination, ses Loix si pleines de sagesse, sont extrêmement vicieuses, parce qu'on ne peut pas leur obéir, & qu'elles semblent faites pour une espece d'Etres supérieurs à l'Homme. La politique doit proportionner sa conduite à notre nature corrompuë, & sçavoir que les Hommes sont toujours prêts à abuser des Loix. Elle n'est sage que quand elle sçait intéresser les passions au maintien du bon ordre, & par une combinaison adroite & sçavante les en rendre les garants. L'expérience fait voir que les Couronnes Electives n'ont pas affranchi les Peuples des regnes foibles, ni des troubles qu'ils craignent sous les Minorités; & l'expérience en cette occasion ne fait que confirmer les raisonnemens d'un Philosophe.

La Loi Salique en privant les Filles

du droit de succéder au Trône, en a aussi exclu les Princes Etrangers. Ce n'est pas un médiocre avantage pour un Peuple que son Roi n'apporte point dans son Gouvernement une puissance & des mœurs étrangeres. Charles-Quint à la fois Empereur & Roi d'Espagne asservissoit l'Allemagne par l'Espagne, & l'Espagne par l'Allemagne. Combien de fois aussi n'est-il pas arrivé que des Princes ont ruiné les mœurs entieres d'une Nation ? Je sçai qu'un tel usage peut être utile à un Peuple (a) quand il n'a pas encore pris une fortune stable, ou que son Gouvernement n'est pas porté à sa perfection, mais lorsqu'il y est parvenu, c'est un principe de corruption qu'il porte dans son sein, &

(a) On retrouve presque tout entier dans la Monarchie Aristocratique des Polonois, l'ancien Gouvernement des Barbares. Il seroit par exemple à souhaiter pour le bonheur de cette Nation, quoiqu'elle ne voulût peut-être pas en convenir aujourd'hui, qu'elle donnât sa Couronne à un Prince qui pût la rendre héréditaire, & se servir, mais sans violence, de la force que lui donneroient ses autres Etats pour se maintenir. Un Prince de grande réputation l'a dit-on tenté, quelqu'autre sera peut-être plus heureux.

qui peut même produire de grands desordres.

XII. Changemens arrivés dans le Gouvernemeur de l'Empire.

Après l'état où j'ai représenté l'Empire, il seroit inutile de m'arrêter à donner une idée du génie & de la conduite des Empereurs. Le regne des Titus, des Trajan, des Antonins, des Marc-Aurele, fut inutile au bonheur des Romains. Le courage, la sagesse, la politique, rien ne fut capable de dompter un Gouvernement qui avoit absolument ruiné toute sorte de Police, & les plus grands Princes ne purent donner qu'un lustre passager à l'Empire.

Le Gouvernement militaire des Romains ne pouvoit subsister, de même que celui des premiers François, que par ses révolutions. Les Empereurs consentirent à se dépoüiller d'une partie de leur autorité pour se mettre à l'abri des violences & des usurpations des Généraux d'Armée. L'usage des associations fut établi, & l'Empire eut deux Empereurs & deux Césars : Gouvernement bisarre & monstrueux, mais assés semblable à celui que le partage de la Couronne fit régner en France pendant la premiere & la seconde race.

Après ces changemens les Empereurs commencerent à être plus affermis sur leur Trône, & pour rendre leur force & leur majesté aux Loix, ils auroient pû profiter d'un tems qui ne ramenoit plus les révolutions les plus effrayantes en soumettant le Prince aux Armées; mais il faut appliquer à l'Empire ce que j'ai dit des commencemens de la Monarchie Françoise. La multiplicité des Empereurs fit naître mille Guerres Civiles, & le bon ordre étoit toûjours retardé par les passions que leur égalité tenoit éveillées, & ausquelles ils sacrifierent leur gloire & le bonheur de leur Etat.

L'Empire se vit assiégé par les Peuples du Nord, & la Guerre devint sa seule occupation. Il sentit toute sa foiblesse dès qu'il eut des Ennemis, & le danger trop pressant ne permit plus de remonter jusques à la source véritable du mal, & de se mettre en état de braver les Barbares, en corrigeant les premiers principes du Gouvernement & les Loix de la Police particuliere.

Sans les irruptions que les Peuples du Nord firent dans les Provinces de

l'Empire où ils s'établirent enfin, il est assés vraisemblable que le Gouvernement auroit pû prendre une meilleure forme. Les Loix se seroient perfectionnées, & les Provinces tant de fois ravagées par des Armées qui avoient vendu l'Empire, seroient sorties de cette foiblesse qui fit toute la force des Barbares. La vaste étenduë de la domination Romaine, l'égalité des Empereurs, & les Guerres Civiles devoient naturellement conduire les Romains à un partage réel de l'Empire. C'est ce qui arriva en effet sous le regne de Galere & de Constance Chlore, & d'une façon encore plus marquée après que Constantin eût bâti Constantinople, & y eût transporté le siége de l'Empire.

Outre qu'il auroit été plus aisé de fermer l'entrée aux abus dans un Empire moins étendu, les Empereurs avoient déja diminué la puissance des Officiers les plus considérables. Les Armées qui ne déposoient plus le Prince à leur gré, s'accoutumoient à l'obéissance. Les Peuples surtout après bien des vicissitudes, avoient pris un génie conforme à leur situation, & quoique dans l'Anarchie où

l'Empire avoit été si longtems, il se fût conservé, comme par tradition, un esprit de violence & d'autorité sans bornes, il étoit enfin impossible que le despotisme ne fît place à une puissance plus juste ; car les motifs qui avoient poussé les premiers Empereurs à abuser si étrangement de leur pouvoir, ne subsistoient plus.

Auguste effrayé de l'étenduë de son Empire, dont il étoit si difficile de lier toutes les parties, lui donna des limites, & par son testament invita ses héritiers à ne point l'agrandir. Quelque sage que fût ce conseil, si on ne le regarde que du point de vûë qui frappoit ce Prince, il étoit bien imprudent d'un autre côté. Auguste qui ne pouvoit point prévoir les prodigieuses révolutions qui se firent dans le Nord, & qui étoit même certain que la Monarchie Romaine seroit invincible dès qu'elle seroit sagement gouvernée, ne vouloit qu'engager ses Successeurs de corriger, à son exemple, l'intérieur du Gouvernement, & de se livrer tout entiers au soin des Provinces. Mais après ce que j'ai dit des mœurs des Romains & des Armées, & de la si-

tuation des premiers Empereurs qui les précipitoit, pour ainsi dire, malgré eux dans tous les excès du despotisme, on ne peut jetter les yeux sur la suite de l'Histoire de l'Empire, sans s'appercevoir combien il auroit été utile que ces Princes eussent au contraire pénétré bien avant dans la Germanie, & porté leurs Armes jusques dans le Pays des Barbares qui innonderent les Provinces Romaines.

La prospérité auroit peut-être donné plûtôt au Prince & à tous les ordres de l'Etat des pensées plus conformes à leur situation, peut-être que la fortune auroit fait naître des circonstances favorables à l'établissement des Loix, & les Conquêtes en asservissant les Peuples qui attaquerent l'Empire dans le tems de sa plus grande foiblesse, mais quand il étoit prêt à se purger des vices qui l'accabloient, les Conquêtes, dis-je, des Romains auroient au moins fait disparoître la principale cause de leur ruine.

Il ne faut pas cependant attribuer à Auguste la chûte de l'Empire, son conseil ne toucha point ses Successeurs, ils le regarderent comme l'ou-

vrage de la crainte ou de l'envie, & tous formerent des entreprises contre leurs Voisins. Mais au milieu des désordres dont l'Empire étoit déchiré, il ne put avoir aucun succès durable, & ses Ennemis quelquefois défaits ne furent jamais domtés : si Trajan étend ses Conquêtes sur les Parthes, Adrien malgré son courage est obligé de les abandonner. Enfin il ne faut que se rappeller la situation de l'Empire, les vices de son Gouvernement Civil & de sa Discipline Militaire, pour juger qu'il n'étoit plus tems de sauver le nom Romain du naufrage dont il étoit menacé.

Il est quelquefois utile de rapprocher les évenemens les plus éloignés, & d'en découvrir la liaison ; rien n'est plus propre à inspirer de la circonspection aux Politiques, & ce tableau des caprices de la fortune & des préjugés des Hommes est du moins toujours sûr de plaire.

Le grand dessein que César avoit médité de porter la Guerre contre les Parthes, & de pénétrer, en étendant ses Conquêtes, jusques dans les Provinces des Peuples qui envahirent l'Empire, pour rentrer triom-

phant dans les Gaules par la Germanie, étoit le projet le plus utile qu'on pût former, je ne dis pas ſeulement pour la gloire & la ſûreté des Romains, mais même pour le bonheur général des Hommes. Dans l'impoſſibilité où les Romains étoient que leur Gouvernement pût ſe former de pluſieurs ſiecles, il falloit détruire leurs Ennemis, de peur que les Armes de l'Etranger venant à ſe joindre aux vices intérieurs dont j'ai parlé, ne les rendiſſent plus dangereux, & ne renverſaſſent enfin la puiſſance Romaine. Mais Brutus & Caſſius en voulant être les vengeurs d'une liberté qui ne pouvoit plus ſe ſoutenir, perdirent leur Patrie, s'il eſt vrai que Céſar aidé des forces de la République dont il étoit le Maître, eût les talens néceſſaires pour conſommer une ſi grande entrepriſe.

Fin du premier Volume.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES
contenuës dans le premier Volume.

LIVRE PREMIER.

Le Gouvernement Monarchique

la

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIE'ME.

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de CH. J. B. DELESPINE, Imp. Lib. ord. du Roy, à la Victoire & au Palmier.

ERRATA.

PREFACE.

P*Age* vj. *lig. dern.* je parcoure, *lisés*, je parcours.

P. ix. *l.* 1. tout dégrader, *lis.* nous dégrader.

Premiere Partie.

P. 14. *l.* 23. de Barbares, *lis* des Barbares.
P. 104. *l.* 20. réservée, *lis.* réservé.
P. 113. *l.* 1. comme dépositaire, *lis.* comme si elle eût été dépositaire.
P. 127. *l.* 13. contredit à ce que, *lis.* contredit ce que.
P. 148. *l.* 22. pour sçavoir, *lis.* pour penser.
P. 225. *l.* 20. qu'entrainé, *lis.* qu'entrainée.
P. 226. *l.* 11. mémoire, *lis.* puissance.
P. 253. *l.* 22. donna la confiance, *lis.* donna de la confiance.
P. 281. *l.* 28. dépoüilles, *lis.* dépoüiller.
P. 337. *l.* 23. par des *lis.* dans des.
P. 346. *l.* 9. il falloit, *lis.* ils devoient.

